L'Information Littéraire

Revue illustrée paraissant tous les deux mois pendant la période scolaire

ADMINISTRATION ET RÉDACTION

J.-B. BAILLIÈRE ET FILS, 19, rue Hautefeuille, PARIS (6e).

Téléphone : DANTON 96-02 et 03. — C. C. Postaux : Paris 202. — R. C. Seine 7432. — R. P. Seine C. A. 4615

HUITIÈME ANNÉE. — N° 5. — NOVEMBRE-DÉCEMBRE 1956

SOMMAIRE

PREMIÈRE PARTIE. — DOCUMENTATION GÉNÉRALE

DEUXIÈME PARTIE. — DOCUMENTATION PÉDAGOGIQUE

L'Information Littéraire

Revue illustrée paraissant tous les deux mois pendant la période scolaire.

HUITIÈME ANNÉE. — N° 5. — NOVEMBRE-DÉCEMBRE 1956

Ont collaboré à ce numéro :

J. BEAUJEU, professeur à la Faculté des lettres de Lille.
G. BECKER, professeur de Première supérieure au Lycée Lakanal.
F. DUVIARD, docteur ès Lettres.
R. GARAPON, maître de conférences à la Faculté des lettres de Caen.
J. LÉGER, professeur au Lycée Montesquieu de Bordeaux.
A. OGUSE, maître de conférences à la Faculté des lettres de Strasbourg.
J. ROBICHEZ, secrétaire général de l'Encyclopédie française.
J. de ROMILLY, professeur à la Faculté des lettres de Lille.
P. SURER, professeur au Lycée Marcelin-Berthelot.
J. VOISINE, maître de conférences à la Faculté des lettres de Lille.

Prix de l'abonnement : **1.400 fr.** ; Étranger : **1.600 fr.** ; le numéro : **350 fr.**

PREMIÈRE PARTIE

DOCUMENTATION GÉNÉRALE

État présent des études montaignistes

GUIDE PRATIQUE

Il ne s'agit point ici évidemment d'une bibliographie complète de Montaigne : il y faudrait un volume, enregistrant des publications innombrables : livres et articles de revues et de journaux consacrés à l'auteur des *Essais* (et de divers autres écrits)... ainsi qu'un relevé, immense, des allusions faites à l'écrivain et à ses œuvres dans des études sur d'autres sujets. En somme, on échafauderait ainsi un catalogue considérable et impersonnel destiné à renseigner simplement les chercheurs. Il n'est pas question, ici, d'un résumé de pareilles nomenclatures, s'étalant sur quelque quatre cents années !

Notre but, plus modeste et plus pratique, est d'offrir à ceux que j'ose appeler les *usagers* de Montaigne, — étudiants et professeurs, lecteurs et amis, voire disciples du Maître, — un aperçu aussi exact et aussi impartial que possible, mais orienté vers la connaissance rapide et pratique des textes les plus parfaits de l'œuvre, puis des meilleurs commentaires et critiques permettant de la mieux comprendre : en somme, ce qu'un non-initié a le temps de lire et doit lire (en français). La plupart de ces travaux appartiendront aux cent dernières années, parce qu'on n'a jamais autant travaillé Montaigne que depuis mil huit cent cinquante, et parce que — mis à part d'honorables précurseurs, encore dignes de créance et capables d'éclairer la route — les travailleurs n'ont respecté que depuis ce moment-là les méthodes scientifiques de recherches et d'explication. Du reste, dans notre choix, très libéral, nous ne prendrons pour critère de citation que la valeur objective des historiens et commentateurs contemporains; et, s'agissant d'un moraliste de première grandeur — l'un des maîtres à penser de la France et du Monde, mais comme tel, devenu signe de contradiction — nous accepterons, sans aucun formulaire éliminatoire, les interprètes des tendances les plus diverses et nous n'exclurons — mais, ceux-là sans discussion — que les narrateurs et analystes partiaux ou fantaisistes : il y en a. Somme toute, nous ne présenterons que des « auteurs » qualifiés, utiles à des études sérieuses : un *état* essentiellement « pragmatique » des études Montaignistes, qui puisse compléter, en le continuant, celui du regretté Plattard et soucieux, à son exemple, de comprendre et de *servir*.

Nous diviserons tout naturellement cet état en deux parties :

1. Les éditions de Montaigne;
2. Les études qui concernent l'homme et son œuvre.

Cette seconde partie se subdivisera en :

1° Études générales : biographie; histoire et critique de l'œuvre;

2° Études particulières, concernant certains moments ou détails de la vie de l'écrivain, puis certains aspects de ses écrits, pris à part.

Nous terminerons par une courte histoire des malentendus séculaires commis aux dépens de Montaigne.

LES ÉDITIONS DE MONTAIGNE

A) LES ESSAIS

Nous recommandons, particulièrement aux étudiants, les trois éditions modernes suivantes : toutes trois établies avec la distinction nette du texte de 1580 de celui de 1588, et du texte posthume (exemplaire de Bordeaux), grâce à des chiffres ou à des lettres intercalées. Ces trois éditions serviront les lecteurs de diverses appartenances à trois points de vue différents :

Pour l'établissement précis du texte et le contact direct avec le manuscrit du Maître — contact préférable à la plus soigneuse approche imprimée — rien ne vaut la reproduction phototypique de « l'exemplaire de Bordeaux » (3 vol. Hachette 1912) ou, à défaut, sa reproduction typographique (Imprimerie nationale 1926-31); on peut consulter aussi l'édition « municipale » en cinq volumes (Pech, Bordeaux, 1906-1933).

Pour les études de fond ou de forme, touchant la pensée et l'art de Montaigne, les deux éditions successives de Pierre VILLEY font autorité incontestable, et c'est à elles (pagination notamment) que se réfèrent la plupart des Montaignistes et critiques (3 vol. Alcan, 1922-23, et 1930-31).

Pour une lecture fréquente, « diurne et nocturne », d'une œuvre qui se pénètre beaucoup mieux par la fréquentation directe que par les dépouillements raisonnés, rien ne vaut l'édition-bréviaire en un volume de la collection de « La Pléiade » (Gallimard, 1937) dont la valeur, du reste, est garantie par le nom même de celui qui l'a procurée : le regretté Albert THIBAUDET.

Un report à certaines éditions plus anciennes (par exemple à l'édition COURBET et ROYER (5 vol. Lemerre, réimprimée en 1925) ou celle du docteur ARMAINGAUD (6 vol. Conard 1924-28) ne peut servir qu'à certains éclairements comparatifs, notamment lorsque l'éditeur n'a pas pris pour modèle le même texte original que les éditeurs les plus qualifiés : ainsi « Courbet et Royer » reste l'une des seules éditions qui donnent le texte du manuscrit de 1595 et non celui de l'exemplaire de Bordeaux.

D'autre part, les étudiants qui s'intéressent plus particulièrement à Montaigne (nous les souhaitons nombreux) et les lecteurs anxieux de l'évolution de sa pensée ne doivent pas ignorer l'édition des *Essais* — toute récente — que vient de « procurer » M. Silvestre DE SACY pour le « Club français du Livre »; elle présente délibérément le texte de 1588, que M. de Sacy juge, avec raison, comme le dernier pour lequel l'auteur ait donné son « bon à tirer ». Les compléments postérieurs (ceux de l'exemplaire de Bordeaux) sont présentés à part, et dans un autre « corps ».

L'auteur de la présente bibliographie, qui avait fait établir, il y a dix ans, pour un chapitre type des *Essais*, une typographie en trois caractères différents (épreuve concluante, de ce procédé supérieur à tous autres) ne peut que sympathiser avec cette tentative rénovatrice.

Aux étudiants pressés — deux termes contradictoires, mais, hélas, souvent réunis — qui n'ont pas le temps de lire ni même de feuilleter les *Essais* complets, nous signalons, parmi les innombrables « Morceaux choisis », plus ou moins scolaires :

Ceux de René RADOUANT (1 vol. Hatier 1946), anthologie la plus étendue en ce genre, avec une tendance, vieillie, à présenter Montaigne comme un incrédule et sceptique.

Ceux de Georges CHAPPON et Pierre GROSCLAUDE (2 vol. Hatier) plus réduits, mais plus récents, plus impartiaux et excellemment présentés.

Les lecteurs plus pressés encore et qui ne tiennent pas à faire eux-mêmes leur choix trouveraient une jolie série d'extraits dans un petit livre sans aucun commentaire, intitulé *Le Bréviaire de Montaigne* (1 vol., Plon, 1943).

B) ŒUVRES DIVERSES

1° *Le Journal de Voyage en Italie*. Cette œuvre importante et trop peu lue éclaire, non seulement la lecture des *Essais* et certains points de la biographie et des opinions de l'auteur, mais beaucoup de tendances profondes de son esprit, moins franchement confiés ailleurs. Nombre d'éditions en ont paru depuis la découverte du manuscrit en 1774. Plus d'une parmi les modernes est bonne, notamment celle de M. DEDEYAN (Paris, F. Roches), riche de savants commentaires, et celle de M. SILVESTRE DE SACY (Club du Livre), munie d'une excellente bibliographie et de précieux appendices (dont la reproduction du *Discours sur la mort de La Boétie*); mais l'édition la plus pratique pour les étudiants nous paraît être celle de M. Maurice RAT (1 vol., Garnier, 1942) : préface lumineuse, texte sérieusement établi, riche appendice de notes auxquelles le texte renvoie.

2° *Le « Beuther »*, c'est-à-dire l'éphéméride familial, le « Livre de raison » de la famille de Montaigne, sur les fiches éditées par le théologien et philosophe allemand Beuther, a été révélé pour la première fois au public par le docteur Payen en 1855. Il porte, à la plupart de ses feuillets journaliers, des annotations dont seule l'écriture distingue l'auteur : soit l'écrivain lui-même, Michel (31 notes probablement), soit sa fille, Léonor de GAMACHES (3 ou 4 notes), soit son arrière

petite-fille, petite-fille de Léonor, Claude-Madeleine DE LUR (20 notes), plus un grand nombre de notes de scripteurs inconnus. Consulter ce bloc-note, longtemps ignoré, c'est préciser non seulement des dates biographiques, mais souvent pénétrer, à la faveur d'un mot librement écrit... ou d'une rature, dans la psychologie de Montaigne. Une remarquable édition, remarquablement préfacée par Abel LEFRANC, est due à la Société des Amis de Montaigne, dont il fut le président, et aux soins de M. Jean MARCHAND (1 vol., Compagnie française des arts graphiques, 1948).

3° On ne saurait oublier, comme le font trop d'étudiants, la correspondance si révélatrice de Montaigne, notamment avec sa femme, sa mère, ses amis, parmi lesquels le roi Henri IV. Consulter l'édition sus-indiquée Courbet et Royer, tomes 4 et 5, ainsi que les publications de M. H. LABANDE dans la *Revue du XVI^e^ siècle* (1916); quelques lettres ont paru depuis dans diverses revues d'archives.

4° *Le Discours sur la Mort de La Boétie* constitue, avec le chapitre 1,28 des *Essais* et beaucoup d'autres passages, le témoignage d'une amitié célèbre et de l'affectivité d'un Maître trop souvent considéré comme un intellectuel pur et sceptique. — Voir *Œuvres de La Boétie* publiées par Montaigne, et édition DÉDEYAN du *Journal de Voyage en Italie.*

5° Enfin, nous possédons la traduction française de la *Theologia Naturalis* de Raymond SEBON, faite en 1569 par Montaigne pour son père, et la lecture en est utile, sinon indispensable à qui veut étudier sérieusement le fameux chapitre II, 12 des *Essais* (1re édition 1569, 2e édition 1581).

N.B. — En lisant ou relisant les écrits indiqués ci-dessus et avant d'étudier les témoignages portés sur l'écrivain et son œuvre, il serait désirable pour tous lecteurs, et nécessaire pour ceux qui tiennent à pénétrer à fond le sens des textes, de connaître et de garder sous la main quelques travaux récents, consacrés à l'intelligence même de ces textes, dans leur *lettre* et leur *constitution :*

1° Pour les *Essais* dans leur ensemble : Pierre VILLEY, *Les sources et l'évolution des Essais de Montaigne* (2 vol., Hachette, 1908, réédition en 1931).

Abbé COPPIN, *Études sur la grammaire et le vocabulaire de Montaigne d'après les corrections des Essais* (Facultés catholiques de Lille, 1925).

Victor GIRAUD, *Les Corrections de Montaigne* (*Revue des Deux Mondes*, 15 août 1915).

J. THOMAS, *Sur la composition d'un essai de Montaigne* (III, 9) (*Humanisme et Renaissance*, t. V, 1939, p. 297-306).

2° Pour l'*Apologie de Raymond Sebon* spécialement : Paul PORTEAU, *l'Apologie de Raymond Sebon*, texte annoté (1 vol., Aubier, 1937).

3° Pour plusieurs des œuvres secondaires et beaucoup de passages des *Essais*, se reporter aux volumes ou articles indiqués ci-dessous, sans compter les introductions et préfaces des éditions recommandées plus haut (y compris les morceaux choisis classiques) et particulièrement la belle préface d'Abel LEFRANC à l'édition du *Beuther*.

ÉTUDES HISTORIQUES ET CRITIQUES

L'HOMME ET L'ŒUVRE

Il est évident que les divisions suivantes, et toutes celles de cette bibliographie dans l'ensemble, sont artificielles; les études d'ensemble élucident souvent des détails, et les études de détail donnent une idée plus juste de l'ensemble et renouvellent de gros volumes traditionnels. Chez Montaigne, plus particulièrement, la biographie conditionne l'œuvre et l'œuvre explique la vie.

A) ÉTUDES D'ENSEMBLE

1° Biographie.

La meilleure histoire détaillée de la vie de Montaigne reste celle de Paul BONNEFON : (deux éditions à cinq ans de distance : *Montaigne* (1 vol., Gounouilhou, Bordeaux, et Rouam, Paris, 1893), et *Montaigne et ses Amis* (2 vol., Colin, 1898). Les réserves, faites par certains Montaignistes, n'intéressent pas l'esprit du livre, son information, sa véracité, son impartialité, mais touchent seulement quelques points particuliers : elles rappellent simplement la nécessité de compléter la lecture de ce livre, un peu ancien, par celle d'études spéciales et récentes dont on trouvera plus bas les listes : par exemple celles de M. Roger TRINQUET.

2° Histoire critique de l'œuvre et spécialement des Essais, en fonction de la vie de l'Auteur.

Les volumes intitulés *Montaigne* sont nombreux depuis cent ans. Quelques-uns, que nous rappellerons dans *l'Histoire résumée d'une méconnaissance*, ont été dépassés, voire dévalorisés par

les chercheurs contemporains et ne méritent plus qu'un coup d'œil... qui permet de constater les progrès des Montaignistes. D'autre part, beaucoup d'ouvrages honorables font, pour un étudiant, double emploi avec les quatre suivants que nous recommandons sans réserve :

1° Le premier, qui pourrait, à notre sens, suffire en cas d'urgence à une prise de conscience de la juste place de Montaigne dans la philosophie et la littérature mondiales, — cela, tant par la richesse condensée de ses appréciations appuyées sur une solide bibliographie que par la justesse de son esprit et la finesse de sa pénétration — est le petit manuel de Pierre Moreau, professeur à la Sorbonne : *Montaigne, l'Homme et l'Œuvre* (1 vol., Hatier-Boivin, 1939, collection « Connaissance des Lettres »).

On tirerait grand profit de lire ensuite :

2° Un des deux *Montaigne*, sinon les deux, de Pierre Villey, spécialiste passé maître en tout ce qui concerne notre écrivain, et trop tôt enlevé à la science française :

Montaigne (1 vol. illustré, Rieder, 1937, collection « Maîtres des littératures »).

Les Essais de Michel de Montaigne (1 vol., Malfère, 1940).

3° Le récent et perspicace *Montaigne gentilhomme français* de Pierre Barrière, professeur à l'université de Bordeaux, ouvrage très vivant, dans une atmosphère très neuve : un des premiers qui replante l'auteur des *Essais* dans son terroir rural et dans sa vie vraie (Delmas, Bordeaux, 1948).

4° Enfin la fine et alerte dissertation du grand Seiziémiste, spécialiste de Rabelais, le regretté Jean Plattard, dont le talent, aisé et subtil à la fois, rappelle celui des maîtres de son siècle préféré : *Montaigne et son temps* (1 vol., Boivin).

Solidement installé sur ces bases, le lecteur moderne de Montaigne pourra (et devra) se lancer dans la connaissance des travaux de détail que nous allons maintenant indiquer, — ou du moins de ceux qui intéressent, soit le moment de la vie de Michel Eyquem qui le préoccupe, soit l'aspect particulier sous lequel il désire envisager son œuvre.

B) ÉTUDES DE DÉTAIL

1° L'homme.

Sur la vie de Montaigne, dont on ne redira jamais trop que la connaissance est indispensable à la juste compréhension des *Essais*, les recherches — entreprises il y a un siècle — se multiplient et s'approfondissent, grâce à des équipes de savants consciencieux, — quelle que soit leur appartenance philosophique et religieuse. Les premières études entreprises, autour de 1850, par les pionniers bordelais valent encore, et nous recommandons la lecture des suivantes, pour le moins :

Docteur Payen, *Documents inédits* (1847) et *Nouveaux documents sur Montaigne, Inédits* (Bordeaux).

Grun, *La vie publique de Montaigne* (Librairie d'Amyot, 1855).

T. Malvezin, *Michel de Montaigne, son origine et sa famille* (Bordeaux, 1873).

L'ensemble des conclusions présentées par ces précurseurs reste solide : leurs successeurs, nombreux, y ont apporté plus de compléments que de modifications. Nous ne pouvons en indiquer ici qu'une liste abrégée, tant l'équipe s'enrichit, chaque jour.

A) Montaigne et son terroir.

André Lamande, *Montaigne et l'Esprit gascon* (IVe centenaire de la naissance de Montaigne, conférences organisées par la ville de Bordeaux).

Gaston Guillaumie, *Montaigne Périgourdin* (ibid.).

Ferdinand Duviard, *Montaigne méridional* (*la Revue universitaire*, novembre-décembre 1954).

Galyès Lapeyre, *Le château de Montaigne* (dans *Montaigne intime*, 1904).

B) Montaigne, sa famille et son ménage.

Paul Courteault, *La mère de Montaigne* (*Revue historique de Bordeaux*, janvier-février et mars-avril 1933).

Paul Laumonier, *Madame de Montaigne d'après les Essais* (Mélanges Lefranc, 1936).

Maurice Rat, *Le ménage de Montaigne* (*Bulletin de la Société des Amis de Montaigne*, n° 15).

Ferdinand Duviard, *Montaigne en ménage* (*Revue des sciences humaines*, janvier-mars 1956).

C) La santé de Montaigne.

Docteur Armaingaud, *Montaigne était-il hypocondriaque?* (*Bulletin de l'Académie de Médecine*, séance du 25 février 1908, Masson, Paris).

Camille Aymonier, *Montaigne et la médecine en Aquitaine* (*Revue historique de Bordeaux*, 1933).

Docteur E. Spatowski, *Dictionnaire médical des Essais.*

D) Montaigne et son métier.

Grun, *Montaigne magistrat* (Paris 1856). *La vie publique de Montaigne* (Librairie d'Amyot, 1855).

Camille Jullian, *Montaigne maire*, étudié dans « Bordeaux au temps de la mairie de Michel de Montaigne » (*Revue historique de Bordeaux*, 1933, p. 5).

E) Montaigne en voyage.

Sainte-Beuve, *Nouveaux lundis*, tome 2.

Roger Trinquet, Du nouveau dans la biographie de Montaigne (*Revue d'histoire littéraire de la France*, passim).

2° L'œuvre.

Sur les *Essais*, on a beaucoup plus travaillé encore que sur Michel Eyquem, et on continue à le faire. Pour rester clair et utile aux usagers de ce guide pratique, nous éviterons de multiplier les subdivisions suivantes, d'autant que chacun des aspects, sous lesquels les critiques envisagent le grand Livre « ondoyant et divers », les amène à envisager les autres aspects, parfois assez longuement. Le bibliographe se trouve alors coincé dans une alternative : abonder en paragraphes, subtilement différenciés, ou bien se contenter de six grandes divisions capitales, que le lecteur aura tôt fait de subdiviser selon ses besoins.

A) La véritable nature des « Essais » : que *sont-ils* au juste ?

Le maître qui semble avoir émis, avant tout autre historien, cette idée féconde que les *Essais ne sont pas* Montaigne, mais un moment, un aspect de sa vie et de son esprit, et que cette vie et cet esprit débordent les cahiers écrits dans la fameuse tour, c'est Fortunat Strowski (*Montaigne*, 1 vol., Alcan, 1906).

Son contemporain Victor Giraud a entrevu la même vérité, encore ignorée de nos jours par bien des commentateurs : *les Époques de la pensée de Montaigne* (Maîtres d'autrefois et d'aujourd'hui).

On trouve des aperçus du même ton, et avec des croyances et opinions différentes à la base, formulées avec perspicacité chez :

Lanusse, *Montaigne* (Lecêne et Oudin, 1895).

Auguste Bailly, *Montaigne* (Fayard, 1942).

Raymond Naves, *l'Aventure de Prométhée, la Patience* (Didier Privat, 1943) (des aperçus parfois divinatoires).

Charles Muller, *Humanisme et Sainteté* (Casterman, 1946).

Enfin P. Villey, dans son gros ouvrage cité plus haut, aboutit, par calculs impeccables, à des chiffres suggestifs, quant au temps consacré par Montaigne à la rédaction des *Essais*, temps bien inférieur à celui qui est dépensé en activités diverses.

L'auteur de cet *État des études montaignistes* ne revendique, derrière ces Maîtres et en toute modestie, que l'honneur d'avoir rédigé, en un exposé clair et systématique, des pressentiments jusqu'ici diffus et platoniques. Il croit avoir montré que le mystère des *Essais* ne peut s'expliquer, sans qu'on tienne, dans la conception de ce livre, un compte primordial de la « *délivrance* » (selon le sens que donne Gœthe à ce mot), du *jeu des idées*, cher à l'humaniste convaincu que fut Montaigne, et de l'*esprit foncièrement méridional* de Michel Eyquem (*Neophilologus*, Groningen et New York, janvier et juillet 1950).

B) La religion de Montaigne.

Tenant particulièrement à éviter, en cette matière essentielle et si délicate, toute partialité et tout risque de polémique, nous citerons d'abord, sans commentaire, les historiens et critiques qui — *volentes-nolentes* — ont « sollicité » Montaigne dans des sens, opinions ou croyances opposées et étrangères à ses tendances véritables, puis les analystes impartiaux.

1° Les partisans d'un Montaigne sceptique, incroyant (et au besoin Tartufe). Quelques-uns de ces commentateurs sont eux-mêmes catholiques (comme on l'était à leur époque), ainsi Brunetière; bien que plus modernes, les auteurs du *Dictionnaire de théologie catholique* (Letouzey et

Aîné, Paris, 1929) partagent la même manière de voir; d'autres sont protestants comme Guillaume Guizot (*Montaigne, études et fragments*, Hachette, 1894). La plupart se réclament au contraire, plus ou moins carrément, de la libre-pensée, comme Gustave Lanson (*Les Essais de Montaigne*, 1 vol., Mellotée, 1929), le docteur Armaingaud (*Montaigne pamphlétaire, l'énigme du « Contr'un »*, 1910), Paul Stapffer (*Montaigne*, Hachette, 1893), André Gide (*Essai sur Montaigne*, La Pléiade, 1929), Edme Champion, *Introduction aux Essais de Montaigne*, Paris 1900.

2° Les partisans, peu nombreux, mais ardents, d'un Montaigne *avant tout* religieux : Marc Citoleux (*Le vrai Montaigne, théologien et soldat*, 1 vol., Lethielleux, 1937), et le Révérend Père Sclafert (*l'Ame religieuse de Montaigne*, les Éditions latines, 1951).

3° Les historiens objectifs.

Sans prendre parti (et ici moins que partout ailleurs, et pas davantage le parti, toujours erroné, du « Juste Milieu ») nous croyons devoir insister, en guide objectif, sur la liste des savants modernes qui — sans s'engager eux-mêmes — jugent Montaigne comme un croyant, un chrétien, un catholique (tout cela dans l'originalité d'un esprit, qui ne ressemble à aucun autre) et dont le relativisme — qui au xvi^e comme au xx^e, tend à s'accorder avec la foi — a acheminé certains esprits du xviii^e vers la Libre-Pensée.

Ici aussi, il y a « les précurseurs » et ce sont des membres du clergé : dom Devienne (*Éloge historique de Michel de Montaigne*, Paris, 1774) et l'abbé Laborderie (*Le christianisme de Montaigne*, 1819). Ici également s'affirment l'intelligence et l'instinct divinateur de Strowski qui reprend le thème de Montaigne catholique. Mais, à notre époque, nul n'a répondu avec plus de netteté et d'indépendance, par la négative, à la question; *Montaigne incrédule?* que Camille Aymonier, un grand universitaire (*Revue d'histoire de l'Église de France*, juillet-septembre1936, n° 96). Du même, une curieuse étude, précédant celle du Père Sclafert, jette une vive lumière sur les rapports entre Montaigne et un jésuite qui semble bien lui avoir servi de directeur religieux (*Un ami de Montaigne, Le jésuite Maldonat, Revue historique de Bordeaux*, 1935).

Le gros livre qui fait autorité partout en la matière « religieuse » dont nous nous occupons ici est celui du chanoine Maturin Dreano : *La pensée religieuse de Montaigne* (1 vol., Beauchesne, 1926).

On pourra lire ensuite avec profit :

Abbé Coppin, *Montaigne traducteur de Sebon* (faculté catholique de Lille, 1925).

Victor Giraud, *Le problème religieux et l'histoire de la littérature française* (Alsatia).

Roger Pons, *l'Apologie de Raymond Sebon (l'Information littéraire* 1954, p. 43*)*.

Charles Muller, *Humanisme et Sainteté* (Casterman, 1946).

La question plus spéciale, et encore controversée, de « Montaigne fidéiste », a été étudiée non seulement par Aymonier (voir ci-dessus), mais par Janssen (*Montaigne fidéiste*, Nimègue, 1910) et par Jean Guitton, écrivain protestant, *Où en est le débat sur la religion de Montaigne?* (*The Romanic Review*, XXXV, avril, 1944).

C) La Philosophie de Montaigne.

En métaphysique, c'est surtout la question religieuse que les *Essais* envisagent : elle se mêle à toute discussion touchant les doctrines antiques ou modernes. Pour l'éclairer nous renvoyons donc, avant tout, les curieux de Montaigne philosophe aux ouvrages indiqués dans le paragraphe précédent, et d'abord à celui de Fortunat Strowski : *Montaigne* (1 vol., Alcan, 1906, collection des « Grands philosophes »); Pierre Villey avait donné d'utiles indications, déjà un peu vieillies, dans la *Revue philosophique* de juin 1928 : *Place de Montaigne dans le mouvement philosophique*. Voir aussi l'article de A. Thibaudet, *Le quadricentenaire d'un philosophe* (*Revue de Paris*, 1933-1).

Plusieurs philosophes et critiques se sont plu, par ailleurs, à envisager les rapports de la philosophie de Montaigne avec les opinions systématiques et doctrines établies de maîtres postérieurs. C'est ainsi que Strowski établit, avec la finesse qui a fait sa réputation, ce qui unit et ce qui sépare Pascal et Montaigne (*Pascal et son temps*, 3 vol., Paris, 1921-22). Plus récemment, et vers la fin de sa vie, Léon Brunschvicg, a présenté, avec une profondeur, qui malheureusement n'exclut pas toujours l'obscurité, la position de *Descartes et Pascal, lecteurs de Montaigne* (1 vol., éditions de la Baconnière, Neufchâtel, 1945, collection « Être et Penser »).

Passionnante, entre toutes, est la confrontation qu'Albert Thibaudet a ménagée entre la pensée de Montaigne, et la philosophie d'Henri Bergson (*Le Bergsonisme*, dans *Trente ans de vie française*, vol. III, p. 37 et 39). De même Maurice Lesage, dans *le pragmatisme de Montaigne* (*La Revue du mois*, p. 454 et 59, Alcan) compare Montaigne et William James.

D) La politique de Montaigne.

Ce chapitre, capital et mystérieux (puisque non seulement le rôle officieux de cet ami des rois, et surtout d'Henri IV, n'a pas été encore entièrement mis en lumière, mais aussi parce qu'il ne le sera sans doute jamais complètement, vu le caractère secret des nombreuses missions confiées au prétendu sceptique), sera du moins exposé dans tous ses détails, un jour prochain, dans l'important travail entrepris sur la politique de Montaigne par Roger TRINQUET. En attendant, il faut nous contenter des indications trop brèves des auteurs d'études générales ou de celles des historiens, ci-dessus signalés, du « métier » de Montaigne.

N'oublions pas pourtant les curieux aperçus du docteur ARMAINGAUD dans *Montaigne pamphlétaire ou l'Énigme du Contr'un* (1910) (Féret, Bordeaux, 1909) et l'article pénétrant de Camille AYMONIER, *Les opinions politiques de Montaigne* (*Bulletin de l'Académie de Bordeaux*, 1939).

E) Montaigne et l'éducation.

Sujet connu parmi les plus connus!

Nombre de professeurs ont parlé de la question ou en ont écrit, à propos du chapitre 1-26 des *Essais*, auquel s'est longtemps limitée l'étude de Montaigne dans les classes. Un seul ouvrage, mais de haute valeur, met le problème au point : celui de Paul PORTEAU, *Montaigne dans le monde pédagogique de son temps* (1 vol., Droz, 1935).

F) Divers.

Raymond RITTER, *Cette grande Corisande,* Paris 1936.

Roger TRINQUET, *Montaigne et Venise (Mercure de France,* juin 1956*); En marge des Essais, la vraie figure de Madame d'Estissac ou les pièges de l'homonymie* (Biblioth. d'Humanisme et Renaissance, tome 18, Genève, 1956); *Centenaire d'un livre et d'une polémique* (Grün contre Payen), (*Revue d'histoire littéraire*, avril-juin, 1956).

HISTOIRE RÉSUMÉE D'UNE MÉCONNAISSANCE

Notre désir d'assurer aux lecteurs de cet « état » la meilleure compréhension possible des *Essais*, hors de tout parti pris, et, de plus, la justification de certains de nos classements ci-dessus, mais surtout le souci de la vérité, — cette vérité qui fut le grand amour de Montaigne, — nous incitent à esquisser, ici, en manière de conclusion, l'histoire résumée des fausses interprétations, des malentendus et des erreurs, commises aux dépens de Montaigne : pareille histoire mériterait un gros volume. VILLEY avait tenté l'entreprise, et il lui aurait consacré plusieurs tomes : le premier a paru en 1935 et s'intitule *Montaigne devant la postérité* (1 vol., Boivin). La mort tragique du maître — cet aveugle si clairvoyant — nous a privés de la suite, c'est-à-dire du principal de ce monument, dont les fondations n'atteignent même pas la fin du XVII^e siècle. Le résumé que nous tentons, nous osons croire que Pierre VILLEY n'en eût pas désapprouvé l'esprit, ni ce sous-titre : *Résumé d'une grande incompréhension.*

Première période.

Du vivant de l'auteur (mort en 1592) et du temps qu'ont vécu les témoins de sa vie et quelques auditeurs de ces derniers (1592 à 1650 environ).

Les lecteurs et amis de Michel de Montaigne, qui lisent à mesure les éditions successives de ses trois livres, puis, après sa disparition, les témoins oculaires ou... auriculaires du Maître, *comprennent*, en général, parfaitement, car ils comparent les dires de Montaigne et ses actes; ils ne prennent pas les *Essais* pour une confidence pure et simple; ils y reconnaissent d'emblée une part de *jeu*, de *délivrance* et de *gasconnisme.* Ils distinguent sans effort la vie active et dévouée du châtelain de Montaigne, du maire de Bordeaux, de l'ami des rois, et les écrits de l'humaniste, du soldat en permission, si j'ose dire, et du méridional. Tout le monde l'aime et le respecte, sauf Scaliger, ce méchant homme, et Brantôme, ce galant hâbleur. Le témoignage le plus éminent donné à Montaigne chrétien est signé : saint François de Sales, qui appelle Michel Eyquem, « le docte profane ».

Montaigne de son vivant rencontre presque partout compréhension et amitié : là-dessus deux siècles d'erreur inattendue et au premier abord stupéfiante.

Deuxième période.

Deux siècles de malentendus.

Et il s'agit de deux siècles de rationalisme, et (l'un d'autorité, l'autre de dissolution), tous deux opposés à l'esprit de Montaigne. Les *Essais*, sans nulle référence biographique désormais, apparaissent à Pascal — de tempérament aussi différent qu'il est possible de celui de Montaigne — comme le manifeste du scepticisme : il prétend à la fois le critiquer et l'utiliser... en le plagiant au besoin. Voltaire, cent ans plus tard, est, pour une fois, étrangement d'accord avec Pascal; il voit en Montaigne un sceptique... qu'il veut, lui, engager au service de l'incroyance. Il aura de fidèles continuateurs aussi, en cette erreur tendancieuse, jusqu'à nos jours. — Au XVII^e, où Malebranche fonçait contre Montaigne, lui aussi, la Bruyère, seul, semblait aimer le Maître dont il a fait un pastiche significatif.

Troisième période.

La vérité commence à se faire jour :

a) Du fait de la découverte et de la publication de certains textes et surtout du *Journal de voyage de Montaigne en Italie*, lequel ressuscite en 1774 un Montaigne pélerin fidèle, et hôte considéré du Vatican;

b) Du fait, aussi, des réactions de quelques précurseurs clairvoyants, tel dom DEVIENNE (1774) cité plus haut.

Quatrième période.

L'équipe des chercheurs.

En général bordelais, ces biographes, ces historiens, ces critiques (surtout vers 1850-1860, avec prolongement jusqu'à fin du XIX^e) découvrent dans des archives, des bibliothèques, des études de notaires, etc., le véritable Michel Eyquem, oublié depuis deux cents ans : les plus importants sont le docteur PAYEN (1847), GRÜN (1850), DEZEIMERIS (1870), MALVEZIN (1875) et son meilleur élève et commentateur BONNEFON (1893).

Cinquième période.

Attardés et nouveaux précurseurs.

MICHELET ose appeler les *Essais :* un livre froid *(sic)*, et leur trouve « un certain goût nauséabond ».

SAINTE-BEUVE, qui ne comprend pas ce qui gêne sa philosophie, s'entête (dans son *Port-Royal* et dans ses *Causeries du lundi*, Garnier, tome 4), au cliché d'un Montaigne sceptique : « Catholique, écrit-il, mais pas chrétien. » Un Paul ALBERT *(Études de littérature française)* va jusqu'à fabriquer des faux, qui ont la vie dure : c'est lui qui attribue à Montaigne, la fameuse phrase : « Le *doute* est un mol oreiller pour une tête bien faite », alors que Montaigne a écrit : « l'*ignorance* et l'*incuriosité* sont un mol chevet pour une tête bien faite ». Albert THIBAUDET signale justement que la fin du XIX^e siècle parle peu et superficiellement de Montaigne; FAGUET lui-même le devine ou se trompe sur lui, sans le pénétrer jamais.

En revanche, deux maîtres éminents, proclament (*avant* les « forages » de notre temps) une synthèse clairvoyante, pressentie par leur instinct, d'après les travaux des précédents chercheurs : Fortunat STROWSKI et Victor GIRAUD. On peut leur adjoindre, dans une nuance différente, LANUSSE, dans son *Montaigne* (Lecène et Oudin, 1895). Cependant, avec des appartenances et des buts opposés BRUNETIÈRE, Guillaume GUIZOT, STAPPFER, André GIDE, le docteur ARMAINGAUD, et, plus que tous, Edme CHAMPION s'entêtent dans des interprétations abusives.

Sixième période.

Nouveaux sondages de chercheurs impartiaux.

Cette équipe est nombreuse (et mieux armée et d'ambitions plus conscientes et plus vastes que celles des chercheurs du XIX^e) : Pierre VILLEY, Paul COURTEAULT, Albert THIBAUDET, Paul PORTEAU, Gaston MICHAUD, Roger TRINQUET, pour ne citer que les principaux.

Septième période.

Dans le même temps (souvent entre les deux guerres) voici les *belles synthèses*, signalées ci-dessus, et établies sur ces nouvelles recherches : les grands livres de Maturin DREANO, Pierre MOREAU, Pierre BARRIÈRE, Jean PLATTARD, et aussi Auguste BAILLY (*Montaigne*, Fayard, 1942).

Huitième période.

Notre temps. La vérité sur Montaigne s'approfondit et s'installe, même dans les manuels scolaires, tel l'excellent *XVIe siècle* de la littérature française de Castex et Surer, mais la controverse n'est pas terminée : le sera-t-elle jamais? Riche de toutes les richesses humaines, si diverses, Montaigne demeure, et demeurera peut-être toujours (répétons le mot évangélique) un « signe de contradiction ». Notons, par exemple, qu'à des écrivains religieux comme le Révérend Père Sclafert et Marc Citoleux, ainsi qu'à des chroniqueurs bien différents — les biographes-romanciers, légers, voire gaulois, — on a l'envie — et peut-être le droit — de répéter : « Qui veut trop prouver... (dans un sens ou dans l'autre) ne prouve rien ».

N. B. — Parmi les bibliographies pouvant compléter, pour les étudiants, le présent « guide pratique », nous nous permettons de signaler, les suivantes, entre autres; cette liste n'a rien d'exhaustif :

Outre la grande bibliographie française de Lanson (pour les publications déjà anciennes) et celle de Plattard (*État présent des études montaignistes*, éd. Les Belles Lettres, 1935), nous recommandons les listes que voici :

1° Simples répertoires, dans le volume de Plattard, *Montaigne et son temps* et dans celui de Pierre Barrière, *Montaigne gentilhomme français.* Celui que contient la thèse de Maturin Dreano, *La pensée religieuse de Montaigne*, constitue un des catalogues les plus étendus qui soient des études montaignistes, malheureusement un peu ancien déjà.

2° Bibliographies critiques : celle de l'édition des *Essais* de « la Pléiade », par Thibaudet, assez courte, mais substantielle, et surtout celle de Pierre Moreau dans son *Montaigne* (éd. Hatier-Boivin) : cette bibliographie, abondante et judicieuse, s'enrichit encore de notes en bas de pages, tout le long du volume.

Ne pouvant entrer ici dans les relevés des études montaignistes établis à l'étranger, nous indiquons seulement la remarquable bibliographie qui paraît, depuis 1942, dans la revue américaine *Studies in Philology.*

Ferdinand DUVIARD.

Études sur le théâtre français contemporain (1)

VII. — LA COMÉDIE SATIRIQUE

Les Précieuses ridicules de Molière restent une date importante dans l'histoire de notre théâtre parce qu'elles inaugurent la comédie satirique de mœurs qui, abandonnant l'intrigue compliquée et invraisemblable, s'attache à railler les ridicules contemporains. Molière ne s'intéressait d'ailleurs pas à l'actualité pour elle-même ; à travers les modes et les travers caducs, il mettait en lumière les défauts permanents des hommes. A la suite de Molière, de nombreux auteurs comiques de talent trouvèrent dans les mœurs de leur temps une riche matière à la satire. Dancourt persifle avec une impitoyable franchise l'immoralité des chevaliers d'industrie, la rapacité des gens de finance et, d'une manière plus générale, les mœurs dissolues d'un monde interlope. Au début du xviiie siècle, Lesage pousse plus avant que Molière la peinture satirique des mœurs : son Turcaret, ancien laquais enrichi à force d'escroqueries, se détache en traits d'une âpreté impitoyable, au milieu d'hommes d'argent cruels, mais qui s'imposent par leur fortune au sein d'une société corrompue. A la fin du xviiie siècle, *Le Barbier de Séville* et *Le Mariage de Figaro* marquent un nouveau progrès dans l'évolution de la comédie satirique : par ses attaques violentes contre les institutions et contre les mœurs politiques, Beaumarchais inaugurait la grande satire sociale au théâtre. Après lui, la comédie satirique subit une longue

(1) Les précédentes *Etudes* ont été consacrées à Jean Giraudoux (n° 1 de 1951, p. 13); à Jean Anouilh (n° 4 de 1951, p. 130); au Théâtre intimiste (n° 5 de 1952, p. 178); à Henri-René Lenormand (n° 4 de 1953, p. 132); au Théâtre violent (n° 4 de 1954. p. 132); à Paul Claudel (n° 5 de 1955, p. 186).

éclipse et c'est seulement après la chute des *Burgraves*, en 1843, que le théâtre, selon la tendance générale de la littérature, s'oriente à nouveau vers la peinture des mœurs contemporaines. Emile Augier flétrit la bourgeoisie riche et sans scrupules, mais habile à prendre ses sûretés à l'égard de la loi ; Dumas fils décrit certains milieux frelatés et dénonce le rôle de l'argent dans la société de son temps ; Henry Becque, peintre implacable des coquettes bourgeoises et des hommes de proie, crée le drame réaliste et la comédie « rosse ». Au début du XXe siècle, deux dramaturges, qui s'inscrivent dans la lignée du naturalisme, illustrent le genre satirique : Jules Renard, l'auteur de *Poil de Carotte*, dont l'humour cruel s'exprime par petites touches savamment nuancées, et Octave Mirbeau, satirique à la verve cynique, créateur d'Isidore Lechat, un Turcaret moderne, hanté comme son devancier par l'appât du gain. A la même époque, Brieux ainsi que Flers et Caillavet se révèlent à l'occasion peintres satiriques : le premier, disciple d'Augier, dénonce la cruauté de certains magistrats ; les seconds tournent en dérision, avec une outrance sans amertume, l'arrivisme des politiciens et les ambitions des gens de lettres.

La période qui s'étend entre les deux guerres mondiales fut assez riche en bouleversements sociaux, en misères et en vilenies, pour fournir aux auteurs dramatiques une ample matière à la satire des institutions et des mœurs ; il était d'autre part normal qu'à une époque où d'illustres metteurs en scène s'appliquaient à rénover notre scène par tous les moyens fût cultivé un genre qui, plus que tout autre, donne au public l'impression de l'actualité. Trois auteurs, de tempéraments et de talents assez différents, ont illustré durant cette période la comédie satirique : Jules Romains, Édouard Bourdet et Marcel Pagnol.

JULES ROMAINS (1)

Dans la préface de sa première pièce, *L'Armée dans la Ville*, Jules Romains a défini en ces termes son esthétique dramatique : « Un théâtre simple de structure, dépouillé d'artifices extérieurs ; moderne quant au sujet, mais doué de la plus grande généralité. Une action ramassée en une crise, un conflit aussi essentiel et élevé que possible ». De fait, Romains, amateur passionné d'idées, a porté à la scène des débats d'une signification et d'une portée plus larges que ceux dont s'alimente d'ordinaire la production dramatique (il semble même que l'auteur de *Donogoo* ait songé à créer une comédie *universelle* au double sens du mot, c'est-à-dire une comédie d'une très ample généralité, dont l'action se répercute à travers le monde entier). Ce théâtre est d'autre part — exception faite pour *L'Armée dans la Ville* et *Cromedeyre-le-Vieil*, d'inspiration unanimiste — résolument satirique, Romains s'appliquant à détecter dans la vie sociale tous les éléments qui en compromettent la stabilité et le développement harmonieux.

Lié très jeune avec des hommes d'État de la troisième République et avec des milieux d'affaires, grand voyageur et président de 1936 à 1940 du P.E.N. international (association de

(1) Rappel biographique. — Né en 1885 dans un hameau du Velay, Louis Farigoule, dit Jules Romains, se fixe de bonne heure à Paris où son père a été nommé instituteur. Après des études secondaires au lycée Condorcet, il entre en 1905 à l'École normale supérieure; il fréquente alors des milieux littéraires, suit notamment avec sympathie l'expérience tentée par Vildrac, Duhamel, Arcos, à l'abbaye de Créteil. Agrégé de philosophie en 1909, il enseigne à Brest, Laon, Paris, Nice. Promoteur de la doctrine unanimiste, il l'illustre dans des poèmes (*La Vie unanime*, 1908), dans des récits en prose et dans ses premières productions dramatiques : *L'Armée dans la Ville*, montée par Antoine à l'Odéon en 1911; *Cromedeyre-le-Vieil*, jouée en 1920 par Copeau, qui lui confie la direction de l'école théâtrale du Vieux-Colombier. Puis Romains s'engage dans la voie de la farce satirique, où sa réussite va s'affirmer; en 1923, il fait jouer à la Comédie des Champs-Élysées *Monsieur le Trouhadec saisi par la débauche* et *Knock ou le Triomphe de la Médecine* qui, magistralement mis en scène par Jouvet, obtient un énorme succès. Romains ne devait pas connaître une égale réussite avec *Le Mariage de Le Trouhadec* (1925); *Jean le Maufranc*, joué d'abord par Pitoëff en 1926, puis par Dullin en 1930 sous un nouveau titre, *Musse ou l'École de l'Hypocrisie; Le Dictateur*, monté par Jouvet en 1926; *Boën ou la Possession des Biens* (1930). Un scénario cinématographique transformé en pièce à grand spectacle, *Donogoo*, étrenne avec succès la machinerie du théâtre Pigalle (1930). Romains se consacre alors surtout à ses *Hommes de bonne volonté*, dont les vingt-sept volumes paraissent de 1932 à 1947. Il écrit cependant pour la scène *Grâce encore pour la Terre* (1939), qui ne peut être représenté à la Comédie-Française en raison des circonstances, mais qui fut publié à New York, puis joué dans des universités américaines. En effet, au moment de l'Armistice, Romains avait gagné New York, où il s'était rallié au général de Gaulle et avait fondé un comité français en liaison avec celui de Londres. Établi ensuite à Mexico, il écrivit en 1945 une nouvelle pièce, *L'An Mil*, qui fut jouée par Dullin en 1947 au théâtre Sarah-Bernhardt. En 1946, il apprenait qu'il avait été élu à l'Académie française et regagnait la France. Jules Romains est aussi l'auteur d'un *Essai sur l'Art dramatique ;* de *Souvenirs du Vieux-Colombier* (1926); de quelques pièces en un acte : *Amédée et les Messieurs en rang* (1923), *La Scintillante* (1924), *Démétrios* (1926), *Le Roi masqué* (1931); enfin d'une adaptation, écrite en collaboration avec Stefan Zweig, du *Volpone* de Ben Jonson, jouée avec grand succès à l'Atelier en 1928.

« Publicists, Essayists, Novelists »). Jules Romains était particulièrement apte à traiter des questions politiques, financières et internationales. Il a eu le courage ou peut-être la témérité d'en faire le sujet de pièces où la satire prend la forme de la discussion abstraite, voire de l'idéologie pure : ainsi, dans *Boen ou la Possession des Biens*, Romains analyse la notion de richesse et expose toutes les attitudes que l'on peut prendre devant le problème de « la possession des biens» ; dans *Le Dictateur*, il étudie, dans le cadre d'un royaume fictif, le cas d'un politicien d'extrême-gauche qui, arrivé par accident au pouvoir, renie ses affections et ses convictions d'antan, devenant ainsi un dictateur sans l'avoir consciemment voulu; dans *Musse ou l'Ecole de l'Hypocrisie*, il représente un type de Français moyen qui, excédé par toutes les contraintes que les institutions sociales font peser sur les citoyens, s'affilie à une association « pour la défense de l'homme moderne », mais s'aperçoit que les prétendus champions de la liberté sont eux-mêmes des tyrans et découvre alors qu'une habile hypocrisie est pour le citoyen « le suprême refuge de la liberté individuelle » ; dans *Grâce encore pour la Terre*, écrit en 1939, Jules Romains, selon ses propres termes, exprimait « nos angoisses de cette époque et l'espoir, auquel s'accrochaient partout dans le monde les hommes de bonne volonté, d'éviter encore la catastrophe que, depuis si longtemps, ils voyaient venir ; l'espoir aussi d'une humanité guérie de sa folie récente et promise à des temps plus humains ».

Malgré l'intérêt et l'ampleur des sujets, ces pièces sont en partie manquées, car la satire sous forme de discussion abstraite est toujours ennuyeuse au théâtre. Par bonheur, Jules Romains a recouru parfois à une satire plus directe, où il s'est révélé excellent. Il a pu y exploiter à fond son goût du « canular » normalien, c'est-à-dire de la mystification à froid poussée jusqu'à l'outrance burlesque. Il est en effet curieux de remarquer que les deux meilleures réussites dramatiques de Romains, *Knock* et *Donogoo*, ont pour thème d'énormes mystifications et pour héros des imposteurs, possédés par un instinct de conquête et habiles à exercer sur les foules un empire despotique (1).

Knock se sert de la médecine pour exploiter la crédulité humaine. Au début de la comédie qui porte son nom, ce n'est qu'un charlatan sans envergure, dont les connaissances médicales se sont développées à la lecture des « modes d'emploi » des produits pharmaceutiques. Après s'être soumis à cette « formalité indispensable » qu'est le doctorat, Knock s'est convaincu que, pour réussir dans sa profession, il convient avant tout d'amener les individus les plus sceptiques et les plus vigoureux à « l'existence médicale », car il pose en principe que « tout homme sain est un malade qui s'ignore ». Sa méthode, rapidement mise au point, consiste à s'enquérir habilement des revenus des consultants, puis, tout en simulant le plus parfait désintéressement, à les persuader petit à petit qu'ils sont gravement malades. Pour arriver à ce résultat, le docteur Knock recourt aux procédés les plus efficaces de l'intimidation médicale : réticences, silences lourds de mystère suivis d'affirmations péremptoires (ainsi, il affirme à la Dame en Noir qu'elle est tombée, étant petite, d'une échelle d'environ trois mètres cinquante, posée sur un mur) ; emploi de mots savants et de formules redoutables (porteur de germes). Lorsque le spectre terrifiant de la maladie a surgi dans l'imagination du consultant, ce dernier consent très docilement à se coucher et à se soumettre à un traitement régulier. Il n'y a rien de plus burlesque que le programme dictatorial du docteur Knock qui consiste, après s'être colleté successivement avec tous les individus de Saint-Maurice, à mettre au lit la population entière de ce village et à régler tyranniquement son emploi du temps en lui imposant, à des heures rigoureusement fixées, toutes les servitudes les plus astreignantes de l'hôpital. Le petit charlatan cynique du premier acte est ainsi devenu, au terme de son aventure, le grand prêtre d'une foi nouvelle, la foi en la médecine ; par une plaisante ironie du sort, il se prend lui-même à son propre piège, car il en arrive à se pénétrer sincèrement de la grandeur de sa mission et de l'infaillibilité de sa méthode.

Si *Knock* glorifie plaisamment l'Imposture en médecine, *Donogoo* est une sorte d'apothéose satirique du bluff, du mensonge plus réel et plus fécond que la vérité. Sur la foi d'informations fantaisistes, l'illustre géographe Yves le Trouhadec, candidat à l'Institut, a décrit, dans

---

(1) Il convient, à ce propos, de distinguer deux aspects opposés et complémentaires de l'unanimisme de Jules Romains. Par delà les individus, l'unanimisme postule l'existence d'un groupe qui forme un être distinct, autonome, susceptible d'absorber d'autres individus : ainsi, dans *Cromedeyre-le-Vieil*, les filles de la vallée, enlevées de force par les gars de Cromedeyre, sont assimilées à la substance de ce rude village montagnard, intégrées à sa conscience collective. Mais il arrive aussi, inversement, qu'un individu à forte personnalité « modèle des groupes, les anime, les transforme», conservant à leur égard son entière initiative de « créateur », de « formateur de réalité » : tel est bien le cas de Knock, aventurier conquérant et dominateur, qui intoxique toute la population d'un village par sa manie des diagnostics et l' « unanimise » dans une sorte de suggestion collective et grégaire de maladie.

un ouvrage sur l'Amérique du Sud, une ville qui n'existe pas. Donogoo-Tonka. Or, grâce à la complication d'un escroc subtil. Lamendin, qui s'abouche avec un charlatan, professeur de psychotérapie, et avec un banquier véreux, qui ouvre une souscription pour la mise en valeur de Donogoo, grâce aussi à des artifices de publicité spectaculaires et suggestifs, cette ville fantôme acquiert peu à peu la plus authentique réalité. Elle existe d'abord dans l'imagination des aventuriers qui affluent de tous les coins du monde, attirés par l'appât de l'or, puis elle finit par exister géographiquement, car, une fois arrivés sur l'emplacement de la prétendue Donogoo où ils ne trouvent qu'une lande dénudée, nos colons, harassés et dans l'imposibilité de revenir en arrière, s'installent sur place et fondent, à leur corps défendant, une ville qui surgit bientôt, immense, du désert. Installé au palais de la Résidence, Lamendin enflamme les cœurs par son verbe, s'impose comme dictateur et institue par décret une religion et des lois pour son peuple, tandis que Le Trouhadec, réhabilité dans sa réputation de savant prestigieux, est élu triomphalement à l'Institut. Ainsi l'Erreur scientifique est glorifiée et une colossale escroquerie devient la plus féconde des réalités, au moment où l'on allait arrêter les individus qui l'avaient impudemment montée (1).

Photo Lipnitzki.

« KNOCK »

Louis Jouvet (Knock), ausculte la Dame en Noir.

Ce goût de la mystification systématique, que l'on a pu considérer comme le principe moteur du théâtre de Jules Romains, traduit, sous la forme vengeresse du rire, un besoin profond d'honnêteté et de sincérité. « L'ironie est en retard sur l'avion », fait remarquer un personnage de Jules Romains ; or, précisément, Romains a contribué à faire reprendre à l'ironie une partie de son retard sur l'avion en recourant à ses formes les plus variées, depuis le paradoxe, la fumisterie, l'humour froidement distillé, jusqu'aux paraboles les plus cocasses et les extravagances les plus déraisonnables pour suggérer, si l'on peut dire, par l'absurde des vérités salubres et rayonnantes.

---

(1) Deux autres pièces de Jules Romains ont aussi pour thème une mystification : *Volpone* (cf. p. 180, nº 1) et *L'An Mil*. Dans *Volpone*, un riche vénitien sans héritiers directs est très adulé : il simule une grave maladie pour obtenir des présents de ceux qui prétendent à son héritage et il se rend compte ainsi que la sollicitude de tous, même celle de son homme de confiance, n'avait d'autre mobile qu'une sordide cupidité. Dans *L'An Mil*, un moine escroc se sert de la religion et de la hantise de la mort pour exploiter la crédulité des hommes : la nouvelle s'étant répandue en 998, dans un fief du Vivarais, que la fin du monde était fixée pour l'an mil, notre moine sceptique achète, au dixième de leur valeur, toutes les terres et propriétés qu'il compte revendre beaucoup plus cher... après l'an mil, une fois que la grande peur sera écartée.

A cet égard, les farces satiriques de Jules Romains s'inscrivent dans la lignée des fabliaux du Moyen Age et des contes philosophiques de Voltaire; elles cachent une sorte de moralité sous leur extravagance apparente : *Knock* et *Donogoo* glorifient l'Escroquerie, l'Imposture et l'Erreur scientifique, mais laissent entendre que, dans un univers harmonieux, une communion sincère unirait les hommes, tandis que la science, dispensée par des êtres éclairés et généreux, serait un instrument de libération et non d'asservissement. La foi dans la « bonne volonté » des hommes est pour Romains dramaturge, comme pour Romains romancier, l'idée-force qui le soutient et l'empêche de désespérer de l'avenir.

Il faut croire pourtant que ce fond de cordialité humaine reste bien caché, car les critiques sont à peu près unanimes à reprocher au théâtre de Romains un excès de cérébralité, de sécheresse concentrée : « On ne trouve guère de coins où se puisse réfugier la tendresse et la sensibilité même n'ose s'y montrer que très furtivement », écrit l'un d'eux et Lucien Dubech renchérissait : « Cet ingénieux railleur n'est pas pitoyable. C'est pour cette raison profonde qu'il n'est pas auteur comique ». Jugements sévères et assez injustes, car si la prédominance de l'intelligence chez Jules Romains a pour contrepartie un certain manque de spontanéité et d'élan créateur (1), l'auteur de *Knock* compense cette lacune par d'autres dons qui font de lui un digne continuateur de Molière : un esprit satirique lucide et incisif, sans aucun recours aux mots d'auteur; un art d'isoler avec vigueur les traits essentiels d'un caractère; une habileté toute particulière à exploiter une situation jusqu'à ses conséquences extrêmes, afin d'en faire jaillir des effets à la fois bouffons et d'une irréfutable logique (ainsi Madame Rémy, dont Knock a fait la patronne de la clinique qu'il a créée, répond au docteur Parpalaid qui évoque le risque d'une épidémie mondiale : « Dans une population où tous les gens chétifs sont déjà au lit, on l'attend de pied ferme votre épidémie mondiale »). Ajoutons que le dialogue de Jules Romains, d'une langue sobre et forte, pure et élégante, abonde en formules et aphorismes qui passent la rampe. Toujours lucide dans ses jugements, Jacques Copeau avait bien discerné cet aspect classique du théâtre de Romains : « Jules Romains, écrivait-il, a revigoré sur notre scène le rameau d'une comédie claire, directe, de tradition toute latine et française, inspirée par l'esprit du temps, ses caractères, ses ridicules, sa vie sociale et ses mœurs politiques ».

« Petite Illustration » du 7 février 1931.

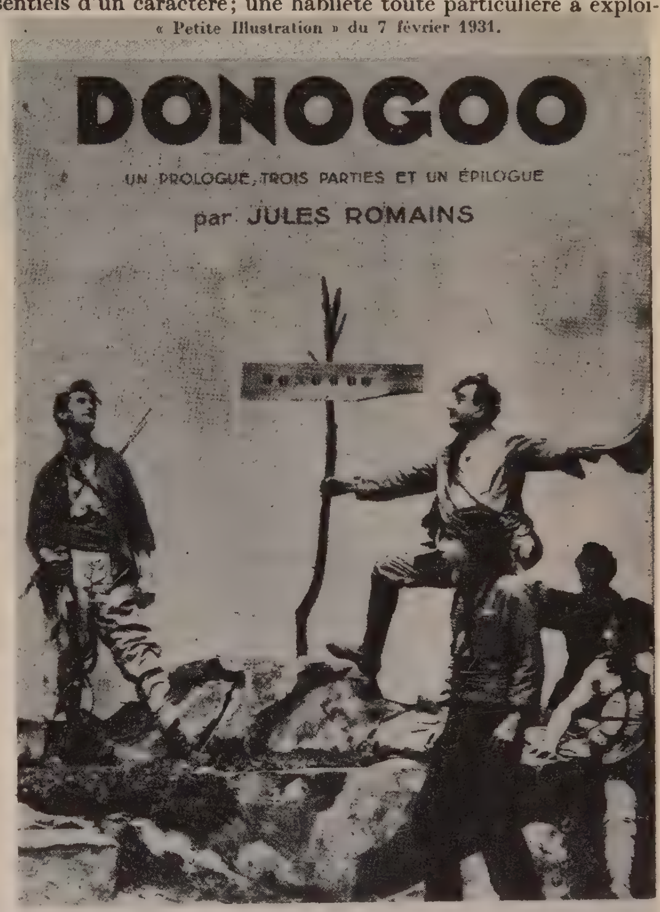

(1) Ce manque d'élan créateur explique sans doute le caractère laborieux et artificiel de la composition de ses pièces; Jules Romains juxtapose les scènes et les actes, plutôt qu'il ne les coordonne : ainsi *Musse*, d'une construction particulièrement statique, est une suite de tableaux et non d'actes; *Monsieur Le Trouhadec saisi par la débauche* et même *Knock* se présentent comme une mosaïque de sketches.

Photo Lipnitzki.

« FRIC-FRAC »
De gauche à droite: Andrée Guise, Michel Simon, Victor Boucher et Arletty.

ÉDOUARD BOURDET (2)

Sans illusion sur ses contemporains, Édouard Bourdet les a observés, comme ses prédécesseurs Mirbeau et Becque, d'un œil impitoyable. Par goût de la difficulté à vaincre, il s'attaque à des sujets d'une rare audace. Il a en effet une prédilection marquée pour certains cas pathologiques qui, a priori, semblent impossibles à traiter sur une scène ; comme l'écrivait Gide à Bourdet en 1930 à propos de *La Prisonnière*, qui a pour thème un cas d'inversion sexuelle : « De ce sujet, difficile entre tous, avoir réussi à faire un drame, sans rien sacrifier de la vérité psychologique ni de l'intérêt dramatique, c'est un défi qui ne pouvait tenter et que ne pouvait tenir qu'une intelligence extraordinaire ». Irène, l'héroïne de *La Prisonnière*, est une nouvelle Phèdre, malgré elle invertie, se condamnant comme Phèdre sans indulgence, luttant comme elle avec un frémissement de révolte contre son destin, puis se laissant aller à l'entraînement de son vice quand elle prend conscience qu'elle est la proie d'une force irrésistible. Parallèlement, Bourdet a osé porter à la scène, dans *La Fleur des Pois*, les aberrations sexuelles chez les hommes d'une certaine aristocratie intellectuellement affaiblie et moralement dégradée. *Margot* étudie encore un cas

---

(2) Rappel biographique. — Né à Saint-Germain-en-Laye en 1887, Édouard Bourdet débute fort jeune au théâtre. *Le Rubicon*, joué en 1910 au Théâtre Michel, est salué comme une révélation. *La Cage ouverte*, représentée en 1912 à l'Odéon, ne connaît pas le même succès. Bourdet fait la guerre dans les chasseurs à pied; démobilisé en 1919, il ne reprend son activité dramatique que trois ans plus tard (*L'Heure du berger*, 1922; *L'Homme enchaîné*, 1923). Sa période de maturité et de maîtrise s'étend de 1926 à 1934 : Bourdet trouve alors sa voie dans la peinture satirique des mœurs. *La Prisonnière*, jouée en 1926 au Théâtre Fémina, obtint un succès considérable, où le scandale eut quelque part. A partir de 1927, il fait représenter ses pièces à la Michodière et Victor Boucher est son principal interprète : *Vient de paraître* (1927); *Le Sexe faible* (1929); *La Fleur des Pois* (1932); *Les Temps difficiles* (1934). De 1934 à 1944, sa production n'a plus la même unité d'inspiration, ni la même qualité : *Margot* (1935); *Fric-Frac* (1937); *Hyménée* (1941); *Père* (1942). Nommé administrateur de la Comédie-Française en 1936, Bourdet tint ces fonctions jusqu'en 1940. Il fit preuve d'initiative et d'éclectisme clairvoyant; pour ses mises en scène, il sollicita les conseils des quatre grands animateurs du théâtre contemporain : Jouvet, Dullin, Pitoëff et Baty. Bourdet est mort en 1945; il laissait, inachevée, une nouvelle pièce: *Mimsy*.

pathologique : l'amour incestueux que Margot, future Marguerite de Navarre, aurait porté à son frère Henri de Valois, futur Henri III ; tourmentée par cette passion réprouvée, Margot lutte en vain contre elle, passe de l'amour à la haine et prend des amants pour faire diversion au mal qui la ronge. Bourdet se plaît aussi à peindre avec une sorte de rigueur clinique les aberrations du cœur provoquées par certaines infirmités : ainsi, dans *Hyménée*, Agnès, atteinte de poliomyélite, est atrocement jalouse de tous ceux qui l'entourent ; elle s'applique, avec une hypocrisie feutrée, à ourdir des plans machiavéliques pour prendre la revanche de sa disgrâce au détriment de ceux qui goûtent les joies d'un amour partagé.

Plus encore que des individus isolés, Édouard Bourdet peint des ensembles, des catégories sociales. Dans *Vient de paraître*, comédie satirique qui s'inscrit dans la lignée des *Précieuses ridicules*, du *Monde où l'on s'ennuie* et de *L'Habit vert*, il fustige avec une verve caricaturale haute en couleur toutes les tares des milieux littéraires du XX^e^ siècle : arrivisme et cabotinage des auteurs; partialité et corruption des critiques et des membres des jurys littéraires, qui ne lisent même pas les ouvrages qui leur sont soumis; roublardise, cynisme et mercantilisme chez les éditeurs, indifférents à l'art et uniquement attachés à la réussite commerciale. Le tout-puissant éditeur Moscat est le spécialiste de la fabrication, à coups de publicité tapageuse, des lauréats des prix littéraires, car il dispose de la majorité des voix grâce à la complicité d'un académicien cynique qui fait, en son nom, d'alléchantes promesses au jury. Ainsi un sinistre mercantilisme guette toute la production littéraire et artistique, laissant les auteurs de talent dans un injuste obscurité et hissant, grâce à la réclame et à la publicité, les forbans de la littérature vers la gloire et la riche notoriété. Comme le remarquait récemment Jean-Jacques Gautier, à propos d'une pièce de deux jeunes auteurs sur un thème analogue : « Il est désormais impossible de subir une satire sur le monde de la plume, les prix littéraires, le lancement des écrivains, sans se rappeler *Vient de paraître*. Et c'est une comparaison écrasante pour ceux que tente un pareil sujet ».

« FANNY »
Harry Baur (César) et Orane Demazis (Fanny).

Photo Lipnitzki.

Fric-Frac est, selon Bourdet lui-même, « une étude de mœurs, quelque chose comme un documentaire sur une catégorie assez peu recommandable de la population parisienne » : la faune très spéciale des affranchis et des escarpes. Il faut cependant reconnaître que Bourdet, en dépit de cette déclaration, a voulu avant tout écrire sur ce milieu une pièce gaie, une sorte de fantaisie vaudevillesque à la Tristan Bernard. Le

nouveau (1) et très digne administrateur de la Comédie-Française éprouvait sans doute un malicieux plaisir à initier le plus élégant public parisien aux rudiments de la langue verte et à peindre les hors-la-loi soucieux de « régularité » sous des couleurs plus sympathiques que les petits bourgeois hypocritement conformistes.

Élargissant son champ d'observation, Édouard Bourdet s'est fait, dans *Le Sexe faible* et surtout dans *Les Temps difficiles*, le chroniqueur attentif et sévère d'une société déséquilibrée matériellement et moralement à la suite de la première guerre mondiale. *Le Sexe faible* décrit le cynisme inconscient de certains étrangers qui fréquentaient les palaces parisiens après 1918. Dans un monde corrompu par l'argent, les relations normales entre les sexes sont complètement bouleversées : seules les femmes fortunées ou exerçant un métier lucratif peuvent se marier, c'est-à-dire entretenir un homme qui, grâce au mariage, vivra en oisif. Ainsi Mme Leroy-Gomez, soucieuse d'assurer un bel avenir à ses trois fils, aussi jolis garçons que peu doués pour le travail, leur a fait épouser de richissimes héritières, tandis que sa fille doit, pour vivre, diriger une maison de couture. A plus de deux siècles d'intervalle, la pièce renouait avec *Le Chevalier à la Mode* de Dancourt, qui peignait l'immoralité des chevaliers d'industrie n'ayant d'autres ressources que leur physique.

Avec *Les Temps difficiles*, Édouard Bourdet s'est élevé à la grande satire sociale, en analysant avec âpreté les ravages provoqués par l'appât du gain dans la grande bourgeoisie industrielle et les conséquences morales de la crise économique, au lendemain de la guerre de 1914-18. Pour sauver leurs usines prospères avant la guerre, mais touchées par la crise et à deux doigts de la débâcle, les membres jusque-là hostiles de la dynastie des Antonin-Faure n'hésitent pas à manigancer un mariage entre la benjamine de leur branche cadette, ravissante de fraîcheur et de grâce, et un lamentable dégénéré, idiot et infirme, mais dont la famille a amassé une immense fortune dans les phosphates ; car, pour cette caste de grands bourgeois qui tentent de prolonger à tout prix leur survie, l'argent est un dieu à qui il convient de tout sacrifier ; comme le proclame le chef de la famille, Jérôme Antonin-Faure : « Il faut choisir dans la vie entre gagner de l'argent et le dépenser ; on n'a pas le temps de faire les deux... Et c'est de ça que la bourgeoisie est en train de crever... C'est d'être devenue dépensière, prodigue, désintéressée ! Les bourgeois ne sont pas faits pour cela ! Ils sont faits pour être avares et pour avoir de l'argent : le jour où ils n'en ont plus, ils sont inutiles ; ils n'ont plus qu'à disparaître de la circulation ». Par l'ampleur du sujet, par la cruauté impitoyable de la démonstration, le talent de Bourdet s'apparente ici à celui d'un Becque ou d'un Strindberg.

L'impassibilité constante de l'analyse chez Bourdet renforce l'impression d'audace et de rosserie ; aux réquisitoires indignés d'un Brieux, Bourdet préfère le document recueilli par un observateur lucide avec une rigueur clinique. Pourtant, ces hardiesses presque insolentes, Bourdet réussit à les faire passer à force de finesse et de tact. Plus le sujet qu'il aborde est de nature à effaroucher les spectateurs, plus il s'applique à le traiter avec discrétion. Ainsi, pour faire admettre le sujet de *La Prisonnière* qui est d'une rare audace, Bourdet met toute son ingéniosité à ne pas heurter la pudeur dans son dialogue et, bien qu'il pousse le tableau de mœurs jusqu'à son dénouement logique, il réussit constamment le tour de force d'écrire une œuvre chaste sur un thème plus que scabreux. A ses dons de dramaturge satirique, Édouard Bourdet joint un sens inné de la pièce bien faite et cet éloge, souvent mitigé sous la plume de certains critiques, n'est pas mince si l'on songe au nombre quotidien d'œuvres dramatiques informes qui sont offertes au public. S'inspirant de la technique d'Émile Augier et de Dumas fils, Bourdet, ennemi de l'improvisation hâtive, mûrit ses comédies qu'il construit avec une rigueur quasi mathématique, comme des mécaniques de précisions, réglées au dixième de millimètre. Il semble mettre un soin tout particulier à faire de chaque acte un tout distinct. En général, le premier acte, ample et vif, crée l'atmosphère d'ensemble : une maison d'édition, avec ses coulisses ou plutôt sa cuisine, dans *Vient de paraître ;* dans *Le Sexe faible*, un palace parisien d'après 1918 avec, comme pivot, son maître d'hôtel qui, de par ses fonctions confident de toutes les intrigues, ménage avec un tact parfait les entrevues des principaux personnages; dans *Les Temps difficiles*, une famille de grande bourgeoisie avec ses deux branches opposées : d'un côté, les gens assis de la dynastie industrielle des Antonin-Faure, pour qui seul compte le culte de l'or ; de l'autre, les fantaisistes, les bohèmes, indépendants, mais fiers. Le mécanisme dramatique, minutieusement agencé au premier acte, fonctionne ensuite sans à-coup. Les rouages tournent rond ; les scènes s'engrènent jusqu'au dénouement dans le mouvement exact qui a été prévu. *La Prisonnière* est, à cet égard, un modèle du genre : la marche de l'action est réglée avec une inexorable logique, le secret de la jeune fille

---

(1) Édouard Bourdet, par une coïncidence assez piquante, inaugurait ses fonctions d'administrateur de la Comédie-Française le jour même de la répétition générale de *Fric-Frac* au théâtre de la Michodière.

n'étant dévoilé que tardivement, après une lente progression et un savant dosage de l'atmosphère d'angoisse. Cette même minutie apparaît dans le dialogue : la moindre réplique, la plus banale en apparence, a un sens et un but précis ; la place de chaque mot a été calculée et pourtant le dialogue donne en général une impression de naturel et de vie, parce qu'il reflète la vérité de tous les jours, parce que le comique jaillit des situations et non des mots.

Pour toutes ces raisons, Édouard Bourdet occupe une place d'honneur dans la production théâtrale contemporaine. Comment se fait-il cependant qu'on hésite à le ranger parmi les dramaturges de tout premier plan ? On peut lui reprocher d'abord un certain excès de virtuosité : les actes et les scènes sont construits avec une rigueur et un parallélisme trop marqués ; la mécanique impeccable, l'emboîtage trop parfait donnent parfois l'impression d'effort. Il y a d'autre part un peu de bravade et d'ostentation, un désir plus ou moins inavoué de flatter le goût du public pour le scandale, dans le parti-pris affiché par Bourdet de traiter des sujets scabreux : il a en particulier un peu lourdement insisté sur les déviations sexuelles, ces « erreurs étranges et tristes », comme les appelle Rimbaud, et il s'est aussi trop complu à peindre l'écume du Paris corrompu d'entre les deux guerres. Et pourtant — exception faite pour *La Prisonnière* — Bourdet n'a pas le courage de pousser ses études de mœurs jusqu'à leur conclusion logique. Oscillant entre la réalité et la concession, la vérité crue et la flatterie, il rend souvent douceâtre ce qui, au départ, était vigoureux ou même terrible. Ainsi le thème initial des *Temps difficiles :* une jeune vierge bourgeoise offerte en holocauste, sous la pression de sa famille aux abois, à un avorton repoussant, eût ravi un Becque ou un Strindberg, mais le dénouement, édulcoré, semble trop l'effet d'une Providence favorable aux desseins d'un auteur soucieux de laisser le public sur une note optimiste. La comédie de mœurs dévie vers la comédie d'intrigue, voire vers la fantaisie vaudevillesque. Au total, la peinture manque de cette puissance corrosive et de ces accents d'indignation sans lesquels il ne saurait y avoir de grande satire : « Il y a, remarquait Ramon Fernandez, je ne sais quoi d'étouffé, d'effacé dans la colère. On attend toujours un misanthrope qui ne vient pas ».

MARCEL PAGNOL (1)

Le talent dramatique de Marcel Pagnol s'est exercé dans deux directions différentes : il y a en effet chez lui une veine satirique et une veine romantique. Mais le romantique n'arrive pas à éclipser le satirique doué d'un sens aigu de la caricature.

La veine purement satirique de Pagnol s'est exprimée dans *Les Marchands de gloire* et dans *Topaze :* ces deux pièces contiennent des attaques virulentes contre les mœurs politiques françaises dans les années qui ont suivi la première guerre mondiale. *Les Marchands de gloire* fustigent ces profiteurs de guerre qui, dans la sécurité de l'arrière, exploitèrent sans scrupule l'héroïsme des soldats. Un père qui croit avoir perdu son fils au front n'hésite pas à « jouer du cadavre » de son enfant pour se pousser dans la carrière politique. Mais, en fait, le jeune homme était prisonnier en Allemagne ; lorsqu'à son retour il s'aperçoit qu'il a été bafoué, il clame sa révolte et son désir de se ranger désormais du côté des loups : « Ah, pauvre poire ! Oui, j'ai compris. Je vois ce que vous avez fait de la vie pendant que nous n'étions pas là... Il faut être égoïste... Je le serai... Il faut être ambitieux... vous allez voir ça ! Je retrouve un monde de mufles ! Je serai plus mufle que les autres... Ah, c'est la curée. En bien, j'en veux ma part, maintenant ».

Avec *Topaze*, la peinture satirique prend plus d'ampleur, car, par delà la vénalité des mœurs politiques, financières et journalistiques, Pagnol voulait présenter un tableau de la déchéance morale de toute une époque (à cet égard, la pièce frayait une voie qui allait être suivie quelques années plus tard par Bourdet, dans *Les Temps difficiles*). Le candide et scrupuleux professeur Topaze, honteusement exploité par le marchand de soupe Muche, croit très sincèrement aux lieux communs d'une morale désuète, mais plus il pratique une rigoureuse probité, plus il est

(1) Rappel biographique. — Né en 1895 à Aubagne, près de Marseille, Marcel Pagnol a été professeur d'anglais au lycée Condorcet. Il écrit d'abord pour la scène, en collaboration avec Paul Nivoix, *Tonton* (1922) et *Les Marchands de gloire* (1925). Puis il compose seul les quatre actes de *Jazz*, joués en 1926 au Théâtre des Arts. Mais son premier grand succès est *Topaze* (1928), une comédie-vaudeville qui tient sans interruption pendant deux ans l'affiche des Variétés, avant d'être jouée et traduite dans presque tous les pays du monde. En même temps que *Topaze* triomphe au Théâtre de Paris une comédie marseillaise, *Marius*, complétée plus tard par *Fanny* et *César*. Marcel Pagnol s'est fait ensuite le propagandiste d'un art intermédiaire entre le théâtre et le cinéma : *Merlusse, Angèle, La Femme du boulanger, La Fille du puisatier, La Belle meunière, Manon des Sources* sont des œuvres qui conservent la primauté au dialogue, tout en profitant des avantages que donne l'enregistrement sur pellicule. Pagnol a renoué avec le théâtre proprement dit en 1955 avec *Judas*, en 1956 avec *Fabien*. Il est aussi l'auteur d'un roman et de *Notes sur le Rire* (1947). Il a été élu à l'Académie française en 1946.

voué aux échecs cuisants : ses élèves le chahutent ; la fille de son patron, dont il est amoureux, se moque de lui et, un beau jour, il est brutalement mis à la porte de la pension Muche pour s'être refusé à falsifier les notes d'un cancre, dont les parents sont fortunés. Or, un hasard assez providentiel, il faut le reconnaître, l'ayant amené à devenir, sans qu'il s'en doute — au moins au début — l'homme de paille d'un conseiller municipal prévaricateur, notre vertueux professeur expérimente l'inanité de la morale qu'il enseignait à ses élèves. Si la vertu, inutile et gênante, est bafouée, le vice, lui, est récompensé : métamorphosé en homme d'affaires véreux, Topaze est non seulement riche, mais respecté, considéré, recherché (1) ; le marchand de soupe qui l'avait congédié lui offre sa fille : la séduisante maîtresse de son « associé » lui fait les yeux doux; les affaires viennent à lui, comme par enchantement, et on lui décerne avec solennité ces palmes académiques que son humble travail de professeur ne lui avait pas permis d'obtenir. Dans une société où, en dépit des utopies des poètes et des rêveurs, règnent partout la corruption et la turpitude, et où l'argent est le seul secret de la force, il est bien tentant de faire taire, comme Topaze, les scrupules de sa conscience et de devenir un escroc de haute envergure, pour assurer sa fortune et son prestige.

Dans *Jazz*, la satire, mêlée au lyrisme, n'a pas la même acuité, ni la même actualité. Le professeur de grec Gilbert Blaise, héros de cette « comédie dramatique », fait penser tantôt au Docteur Faust, tantôt à Monsieur Bergeret ou même à Monsieur le Trouhadec. Au cours d'un voyage en Égypte, Blaise a découvert un palimpseste ; grâce à des procédés chimiques éprouvés, il a mis à jour un inédit de Platon, le Phaéton, dont il a reconstitué intégralement le texte après dix-sept ans d'un travail acharné. A la suite de cette publication, les érudits du monde entier ont chanté les louanges de notre savant qui brigue la Sorbonne et l'Institut. Mais voici qu'un helléniste anglais retrouve le manuscrit intact du véritable Phaéton qui a pour auteur, non Platon, mais un grammairien pasticheur du premier siècle. Blaise, qui a dû se rendre à l'évidence, voit s'écrouler tout ce qui fut sa raison de vivre. A quoi a-t-il sacrifié toutes les joies de l'existence? A une duperie, à une illusion : « Une œuvre est belle quand elle est signée Homère ou Platon. Cette même œuvre est méprisable si l'auteur en est Blaise ou Tartempion... Oui, les œuvres de la pensée ne sont que des jeux dérisoires : fantaisie, fariboles, suggestion, blague et fichaise ». Et Gilbert Blaise conclut que les seules vérités sont les réalités des sens et non les constructions de l'esprit : il y a « plus d'intelligence et de poésie dans la cheville d'une vierge que sous le crâne enflé de Sully-Prudhomme ». Dès lors, Blaise cherche sa raison de vivre dans l'amour, dont il a toujours repoussé les tentations, mais, hélas, aucun philtre ne l'a rajeuni, à la manière de Faust, et il a passé l'âge de plaire. Désespéré, il recherche la griserie des villes et il tente de tout oublier en écoutant les mélodies barbares d'un jazz nègre. Malgré son désir de renouveler, en particulier par ce dénouement insolite, le vieux thème de la faillite de la science et des plus chères espérances humaines, Pagnol n'évitait pas l'écueil de la banalité, ni celui, plus grave encore, de la rhétorique grandiloquente.

Il fut bien mieux inspiré en abordant, avec *Marius*, *Fanny* et *César*, la comédie régionale. Cette triologie est en effet comme le poème dramatique de la vie de Marseille, que Pagnol connaissait si bien pour y avoir vécu dans sa jeunesse. Jean Aicard et Alphonse Daudet nous avaient déjà présenté, sous forme romancée, dans *Maurin des Maures* et dans la série des *Tartarin*, une peinture juste et colorée des Méridionaux, mais le théâtre ne semblait pas capable de rivaliser dans ce domaine avec le roman. Or, Marcel Pagnol sut faire revivre sur une scène, avec un relief étonnant, Marseille et les habitants du cru. Tout l'ancien Vieux Port apparaissait avec son soleil éblouissant, sa vie bruyante et indolente à la fois, ses petits cafés à la terrasse desquels des écailleuses débitent des oursins, des violets, des clovisses ou des rascasses, tandis que le mistral fait claquer les toiles des éventaires. Tel était le fond de tableau d'un roman d'aventures et d'amour, touchant dans sa simplicité : le jeune Marius, tout en rinçant des verres au comptoir du bar paternel, rêvait de terres exotiques, tourmenté par ce besoin d'évasion et de rêve, qui est comme le symbole de la vraie Provence, et son amour pour la belle écailleuse Fanny n'était pas assez fort pour le retenir. Cependant la verve de l'auteur, son sens de la caricature ne perdaient pas leurs droits ; Pagnol campait de pittoresques figures du terroir provençal : César, le mastroquet du Bar de la Marine, « grande brute sympathique », qui triche au jeu, pique de furibondes colères, mais cache un cœur sensible ; Panisse, le maître voilier du Vieux Port, quinquagénaire galant, mais aussi cordial et délicat ; Escartefigue, le bedonnant capitaine du « féri-

(1) On peut remarquer ici la différence par rapport à l'époque d'un Lesage ou d'un Henry Becque; si l'affairiste Turcaret était tout puissant grâce à sa fortune, il était méprisé et haï par tout son entourage. D'autre part, Becque fait dire à un de ses personnages : « Ma pauvre enfant, ou bien vous resterez honnête et alors on vous estimera sans vous servir; ou bien vous cesserez de l'être, et alors on vous servira sans vous estimer ».

boite », casanier, bravache et couard ; le farfelu Piquoiseau ; et, par antithèse avec ces petites gens du port de Marseille, le lyonnais Monsieur Brun, vérificateur des douanes, pointilleux et sarcastique. Tout ce monde évoluait sous les yeux du spectateur et lui offrait, dans une série de scènes-types adroitement liées, des instantanés savoureux de la vie marseillaise : parties de manille, galéjades gonflées comme des outres et racontées « avé l'assent », invectives bouillonnantes et menaces d'extermination, bientôt suivies d'embrassades en choquant les verres. Sentiments, gestes et propos, tout évoquait l'âme de ce pays où le soleil échauffe l'imagination et où la douceur de vivre incite à la bonne humeur et à la paresse. Mais le cœur bat aussi chez ces Méridionaux : César et Marius sont unis l'un à l'autre par une tendresse d'autant plus exquise qu'elle ose à peine s'exprimer et le drame d'amour que vivent Marius et Fanny est plein de cette poésie forte, qui naît dans le cœur et dans la chair des hommes.

Le théâtre de Marcel Pagnol n'échappe certes pas à la critique : il y a parfois chez lui un certain manque de goût et de mesure, des disparates de ton qui le font passer, non sans à-coups, de l'observation juste à une outrance si caricaturale qu'elle donne une allure de fantoches vaudevillesques aux personnages qu'il prétend fustiger ; un goût fâcheux, tantôt pour l'attendrissement et la petite fleur bleue, tantôt pour la rhétorique ou le couple vengeur. Pagnol est volontiers bavard et prolixe ; d'autre part, il est naturellement trop optimiste pour être cruel : aussi ses peintures satiriques manquent-elles en général de force, de résonance prolongée. Enfin, il faut bien reconnaître qu'il s'est souvent trop mis à la mesure du grand, voire du gros public ; le critique Jacques Lemarchand est, sur ce point, très sévère pour Pagnol : « Son *César*, dernier terme de sa trilogie marseillaise, est d'une vulgarité et d'une platitude violentes et agressives... Il y règne de bout en bout un mépris frémissant à l'égard du public, un abandon hautain à la ficelle, une assurance pleine d'insolence en ce qui concerne les effets reconnus efficaces ».

On ne saurait toutefois contester à Marcel Pagnol un tempérament d'homme de théâtre. Il a le sens de la progression dramatique ; il connaît l'art des préparations, des rebondissements et des surprises : une pièce comme *Topaze* est construite avec maîtrise par un technicien, selon les recettes les plus éprouvées. Le dialogue, peu littéraire sans doute, mais coloré et parfois étincelant, a le mouvement et la chaleur de la vie. La bonne humeur de l'auteur, sa fraîcheur d'âme, causent un plaisir immédiat, une allégresse sans arrière pensée. Quant à ses personnages, s'ils sont sommaires, ils sont souvent observés avec finesse ; ils expriment les sentiments les plus directs et les plus simples ; ils sont vrais, humains. Il est possible que l'œuvre de Pagnol, qui a fait trop de concessions à la facilité, ne pèse pas lourd dans le message artistique de notre époque. Il n'en reste pas moins qu'une pièce comme *Marius*, récemment rejouée, a gardé une fraîcheur qui ne se fane point; ses maîtres morceaux, par exemple, la partie de cartes avec son légendaire : « Tu me fends le cœur » ou les adieux de Marius, sont aussi connus que des scènes classiques. Or, si une telle œuvre était faite de poésie de pacotille, si elle n'avait ni humanité, ni style, elle n'aurait pas tardé à vieillir. Alors, à quoi bon faire la petite bouche devant de pareilles réussites? Pourquoi s'obstiner à ne vouloir plaire qu'à un quarteron de snobs, épris de difficulté ou d'hermétisme? Quand une œuvre cause du plaisir, n'est-il pas sot de rechigner contre ce plaisir même et de chercher à tout prix des raisons de n'en plus éprouver?

Paul SURER.

Quelques réflexions sur les hypothétiques grecques et latines

1° Il ne s'agit pas ici de résumer et de discuter les théories relatives aux hypothétiques, ni d'en présenter d'originales, pas davantage d'exposer systématiquement la syntaxe de ces propositions, mais uniquement de faciliter la tâche de ceux qui éprouvent, non sans raison, de l'embarras dans l'étude de cette syntaxe.

2° Il ne sera pas question dans ce qui suit de deux sortes de propositions : *a)* les relatives et temporelles hypothétiques, auxquelles il est d'ordinaire facile d'appliquer ce qui sera dit des hypothétiques proprement dites (1); *b)* des propositions (auxquelles correspondent très souvent des propositions exprimées au conditionnel en français), qui, ou bien indiquent la conséquence qu'aurait (qu'aurait eue) la réalisation ou l'existence d'un fait supposé, ou bien comportent la nuance de possibilité ou d'affirmation atténuée; cf. les exemples suivants : 1° Aristoph. *Thesm.* 203 : qu'y a-t-il, que tu crains d'y aller ? — Je périrais encore plus misérablement que toi (si j'y allais). — Hdt. III 38 : Cambyse fut en proie à une folie extrême; en effet, il n'aurait pas entrepris de se moquer de choses saintes... (s'il n'avait pas été fou) (2); 2° Les expressions grecques et latines qui correspondent à « je voudrais », « on dirait », « on aurait dit », et l'emploi de l'optatif avec ἄν dans Platon, *Phédon* 78 e : « ces objets, tu peux les toucher, les voir... »; etc.

Les propositions de la catégorie *b)* sont parfois appelées hypothétiques sans aucune raison, puisqu'elles n'expriment pas une supposition et ne dérivent pas non plus de propositions qui en expriment une.

3° Rendre compte d'un fait de syntaxe, c'est en réalité répondre à deux questions qu'il importe de distinguer : 1° qu'est-ce qui, dans l'usage, justifie le choix du moyen grammatical employé ? 2° qu'est-ce qui, dans ce moyen, justifie le rôle que l'usage lui attribue ?

Soit une hypothétique à l'optatif en prose attique. Rendre compte du mode sera d'une part signaler que la prose attique possède un emploi de l'optatif dans les hypothétiques qui correspond à la nuance que l'auteur se proposait d'exprimer, d'autre part montrer comment l'optatif s'est trouvé propre à traduire cette nuance.

L'auteur d'une grammaire peut aller du sens général d'un mode au détail de ses emplois; au contraire, s'il s'agit de trouver la raison qui a fait choisir ce mode à tel endroit, il faudra commencer par définir la nuance exprimée. L'expérience prouve que ce travail préliminaire expose à de multiples accidents. C'est la raison pour laquelle il sera question ici essentiellement du sens des propositions hypothétiques, non de l'origine des emplois auxquels elles donnent lieu.

4° Les ouvrages où ce dernier point est exposé ne manquent pas. On fera bien de se souvenir, en les consultant, des observations suivantes :

a) L'accord n'est pas fait sur tous les points; au sujet de la valeur primitive de l'optatif des hypothétiques, entre autres sur *Iliade* VII 28, la *Grammaire homérique* de M. P. Chantraine (II, *Syntaxe*, Paris 1953) et la *Syntaxe grecque* de M. J. Humbert (² Paris 1954) exposent des opinions différentes (§ 405 et § 355 respectivement). D'ailleurs, le sens primitif de l'optatif et du subjonctif fait encore l'objet de discussions, et la littérature du sujet ne cesse de s'accroître.

b) Contrairement à une opinion trop répandue, plus d'un moyen d'expression possède des emplois qui ne dérivent de sa valeur primitive que par des extensions logiquement injustifiées;

---

(1) Cf. des exemples tels que Xén. *Cyr.* VIII 2,11 : « Celui que l'on connaîtrait pour l'Œil du Roi, on saurait qu'il faut s'en méfier. » Plat. *Phédon* 101 d : « Quand il te faudrait rendre compte de ce principe lui-même, tu suivrais la même méthode. » On peut paraphraser par « si l'on connaissait quelqu'un pour l'Œil du Roi... », « s'il te fallait, en quelque occasion, rendre compte ».

(2) Il a paru inutile de citer des exemples où l'hypothétique fût exprimée.

les confusions et l'analogie ont joué là un rôle considérable. On peut se reporter à ce sujet à l'ouvrage cité plus haut de M. Chantraine. On y lira, paragraphe 405 : « Lorsque εἰ est devenu une véritable conjonction... », et paragraphe 407 : « Cette origine (1) marquée, il apparaît que les subordonnées à l'optatif introduites par εἰ admettent des emplois variés. Les exemples de véritables propositions conditionnelles sont nombreux. » (2).

On notera les deux emplois du mot « véritable », celui de « devenu », et celui de « emplois variés » qui, tous, marquent nettement que l'usage homérique n'est déjà plus l'usage primitif (3).

Cicéron écrit, *de Natura Deorum* I 28 : « *cur autem quicquam ignoraret animus hominis, si esset deus ?* »; est-il possible de prétendre qu'à ses yeux la possibilité pour l'âme humaine d'être un dieu, ou l'éventualité du cas où elle en serait un a existé dans le passé et n'existe plus au moment où il parle ?

Admettre que l'origine de l'irréel du présent est dans le potentiel du passé n'oblige aucunement à retrouver ce potentiel ici.

5° Si les exemples sont présentés ici en traduction, c'est qu'il a paru avantageux de mettre le lecteur en face de phrases qui fissent agir le sentiment vivant qu'il possède de sa propre langue. Il est permis d'espérer que, dans ces conditions, laissant de côté toute théorie imposée du dehors, il se trouvera porté à se faire une idée personnelle des analyses qui vont lui être soumises. Si ces « Réflexions » pouvaient réveiller le jugement chez quelques-uns de ceux qui le laissent dormir quand ils étudient la syntaxe, et ne font intervenir que leur mémoire, elles ne seraient pas tout à fait inutiles, et leur auteur se consolerait d'être, éventuellement, la première victime d'un sens critique sorti de sa léthargie.

6° Le lecteur qui prendrait la peine de comparer entre elles et avec ces pages diverses grammaires françaises, grecques et latines constatera des divergences. Celles-ci sont dues, dans l'ensemble, au fait que l'on ne prend pas toujours soin de distinguer entre eux les différents rapports que l'on peut concevoir comme existant entre une supposition et le réel ou le possible : rapport effectif, rapport admis par celui qui parle, rapport présenté par lui. Il existe cependant des désaccords plus profonds. A chacun de s'en remettre à son jugement à leur sujet.

7° La syntaxe de nos paroles ne révèle ni si nous avons raison ni si nous avons tort de mettre en avant telle idée, ni si nous parlons conformément à notre pensée, ni si nous nous en écartons; les modes, en particulier, ne donnent aucune indication à ce sujet. Ce qu'ils montrent, au contraire, c'est que nous voulons conférer à ce que nous disons une certaine tonalité; c'est le désir de présenter les choses sous un certain jour qui nous fait adopter tel ou tel d'entre eux.

8° Ces idées peuvent paraître trop banales pour qu'il y ait intérêt à les exprimer. En fait, il ne serait que trop facile de montrer par des exemples pris à des ouvrages réputés qu'il arrive à des spécialistes de la grammaire de les oublier. Aussi a-t-il paru nécessaire de leur donner une importance particulière au cours de ces « Réflexions ». Celles-ci auront pour centre l'idée que le mode des hypothétiques est déterminé par l'intention de donner l'impression que l'on porte un certain jugement (ou s'abstient d'en porter aucun) sur l'hypothèse exprimée.

9° Quatre combinaisons sont en effet possibles : nous pouvons vouloir présenter comme vrai un rapport entre l'hypothèse et le réel ou le possible : 1° qui est vrai et nous semble tel; 2° qui est vrai et ne nous semble pas tel; 3° qui est faux et nous semble tel; 4° qui est faux et qui ne nous semble pas tel. Le seul élément invariable est le fait que nous avons une certaine intention; le rapport que nous voulons présenter comme vrai ne concorde avec les deux autres que dans un seul cas; il peut ne concorder qu'avec un seul, et même ne concorder avec aucun. Il est évident que c'est lui qui détermine le mode employé.

10° Cependant les concordances signalées donnent parfois, si l'on n'y prend garde, l'impression fausse que l'élément déterminant est le rapport réel, ou le rapport pensé. C'est alors que l'on dit des hypothèses qu'elles sont « conformes (ou contraires) à la réalité (ou à la pensée de celui qui parle) », pour expliquer le mode employé.

11° Socrate dit (Plat. *Gorg.* 516 e) de grands Athéniens du passé : « S'ils avaient été des hommes politiques de valeur, jamais ces malheurs ne leur seraient arrivés. » Il veut faire entendre que ceux dont il parle n'étaient pas de vrais hommes d'État; il *présente* sa supposition comme contraire à la réalité. Il se trouve que nous ne le soupçonnons pas de parler contrairement à sa

(1) Celle qui est indiquée au § 405.

(2) Il s'agit de l'usage homérique.

(3) Cf. aussi la manière dont sont exposées dans la *Syntaxe latine* de MM. A. Ernout et F. Thomas (² Paris 1953) les origines et le développement de l'irréel p. 238 sq., § 257; p. 377 sqq., § 372 sq. (entre autres, p. 377 « le subjonctif imparfait, perdant sur ce point sa valeur passée, exprima l'irréel au présent... »).

pensée; mais l'hypothétique aurait la même forme et serait comprise de la même façon, si Socrate voulait tromper sur son opinion; quant à la question de savoir si la supposition *est* contraire à la réalité, quiconque rejettera et l'idée que le premier devoir de l'homme d'État est d'améliorer ses concitoyens moralement et les singuliers arguments de Socrate la résoudra par la négative.

12° Le terme d'« irréel » qu'on emploie pour désigner la modalité des propositions du type étudié au paragraphe 11 ne doit pas faire illusion ; si des hypothétiques de ce genre peuvent exprimer des suppositions qui sont effectivement contraires à la réalité, ou à la pensée de celui qui parle, il n'y a là aucune nécessité.

Quant à l'emploi de l'adjectif « irréalisables » qu'on voit parfois appliqué aux hypothèses exprimées à l'irréel, il est à exclure.

Quand on considère un irréel d'hypothétique, on peut souvent reconnaître que le fait supposé a été possible, mais ne s'est pas réalisé, et ne pourrait plus se produire, puisque la réalité est différente. Ainsi, à propos de Xén. *An.* V 1,10 : « Si nous savions que Chirisophe va venir avec des navires, ce que je vais dire ne serait pas nécessaire. », on peut dire : « La possibilité que les Grecs fussent au courant de ce qu'ils ignorent à présent a existé, jusqu'au moment où les choses ont pris un cours tel qu'en fait ils n'en ont rien su; à présent, ils ne peuvent plus le savoir *dans le moment même où ils ne le savent pas ;* l'hypothèse qui leur est présentée est donc irréalisable. » Ce raisonnement est irréprochable du point de vue de la logique, puisque ce qui n'existe pas n'a pas la possibilité d'exister dans le même moment; mais, si l'on se place au point de vue de la représentation que les paroles citées évoquaient dans l'esprit de ceux qui les entendaient, on reconnaîtra que l'hypothèse devait leur apparaître contraire à la réalité, et non pas irréalisable; on a vu d'ailleurs au paragraphe 4 qu'il y a des cas où il est même impensable que le fait supposé ait été possible à un moment quelconque et que celui qui parle veuille le présenter comme l'ayant été.

Les explications qui font intervenir la notion d'irréalisable amènent à être gêné en face des hypothèses irréalisables portant sur l'avenir : on s'étonne parfois qu'elles ne soient pas exprimées à l'irréel. Tout devient simple, semble-t-il, à partir du moment où l'on admet que l'irréel des hypothétiques exprime ce qui est présenté comme contraire à la réalité, le potentiel de ces mêmes propositions (cf. § 13 sqq.) ce qui est présenté comme de réalisation aussi incertaine que l'on voudra. Lorsque Caton l'Ancien dit (Cic. *Cat. maj.* 83) : « *si quis deus mihi largiatur ut ex hac aetate repuerascam..., ...recusem.* » (= si quelque dieu m'accordait de revenir à l'enfance à partir de mon âge présent, je refuserais), Socrate (Plat. *Hipp. maj.* 281 e) : « Si Bias ressuscitait à notre époque... », ou qu'on lit chez Tite-Live (XXXIX 37,3) une hypothèse analogue sur Lycurgue, le sens est non « si, ce qui est irréalisable.., » ou « si, ce qui est contraire à la réalité...., », mais « si, ce qui est fort improbable..., ». Quand on veut dire : « si, contrairement à ce qui sera,... », on peut, au moins en latin, employer l'irréel. Le cas est rare, à ce qu'il semble. H. C. Nutting, *The Latin, Conditional Sentence* (*Univ. of Calif. Public. in Class. Philology ;* Berkeley, Calif. 1925), 144 sq. cite des exemples qui ne paraissent pas tous indiscutables, et dont une partie, comme il l'a vu, ne valent que pour la principale, comme Cic. *Fam.* XVI 5,1 : « *plura scriberem, si...putarem...* » (= j'en écrirais davantage, contrairement à ce que je vais faire, si, contrairement à ce qui est, je pensais.....); Cic. *Verr.* II 1,64: « *nihil dicam...., nisi id quod, si in alium reum diceretur, incredibile videretur* » (= je ne dirai qu'une chose qui, si, contrairement à ce qui aura lieu, on la disait contre un autre accusé, paraîtrait incroyable, ce qui n'arrivera pas) vaut pour les deux propositions.

Les syntaxes grecques ne citent pas d'exemples de ce genre, semble-t-il. Isocrate (XIX 2) fait dire à son client : « Je suis presque reconnaissant à mes adversaires de m'avoir intenté ce procès. Si l'affaire ne se jugeait pas, vous n'auriez pas su (contrairement à ce qui se produira) par quels services rendus au défunt j'ai mérité d'être son héritier; mais quand vous aurez appris les faits, vous saurez que c'est avec justice que j'aurais été jugé digne d'une récompense encore plus considérable. » Le futur « vous saurez » montre bien comment il faut comprendre l'irréel de la phrase précédente « vous n'auriez pas su » (οὐκ ἂν ἠπίστασθε); il se trouve que l'hypothèse « si l'affaire ne se jugeait pas » est exprimée par un participe, de sorte que le passage ne nous apprend rien sur la manière dont l'irréel du futur s'exprimait dans les hypothétiques.

13° Xénophon (*An.* VI 4,21) dit aux soldats, qui n'osent reprendre la marche, parce que les sacrifices que l'on fait pour savoir s'il convient de se remettre en route ne donnent pas de signes favorables : « il se peut que les ennemis soient rassemblés et que nous ayons à nous battre; donc, si nous marchions non avec nos bagages, mais équipés comme pour une bataille, peut-être

les sacrifices réussiraient-ils. » (1). L'hypothèse a trait à l'avenir et sa réalisation est présentée comme incertaine, mais non impossible; il se trouve que cette présentation est exacte et correspond à la pensée de Xénophon, mais quand Socrate dit (Plat. *Hipp. maj.* 281 e) : « Si Bias ressuscitait à notre époque..... », il présente son hypothèse de la même manière que Xénophon la sienne; elle n'en est pas moins irréalisable et considérée par lui comme telle. Cf. T. Live XXXIX 37,3 : ... *Si exsistat hodie ab inferis Lycurgus...*»

14° La dernière hypothèse dont il a été question ne doit pas être qualifiée d'« irréelle ». Elle est présentée comme ayant peu de chances de se réaliser, non comme contraire à la réalité. Cette présentation se rencontre même dans le cas d'hypothèses qui sont considérées comme absurdes.

On lit dans les *Lois* de Platon (918 d) : « Si quelqu'un (puisse la chose ne pas se réaliser, et elle ne se réalisera pas) contraignait (l'idée est grotesque, mais exprimons-la cependant) les hommes les plus vertueux du monde entier à tenir auberge pendant un certain temps... »

15° Le mode des hypothétiques dont il a été question aux paragraphes 12-14 est le « potentiel » (optatif seul). On s'imagine souvent qu'il ne saurait exprimer d'hypothèses irréalisables ou regardées comme telles. Les exemples de l'*Hippias majeur* et des *Lois* montrent ce qui en est.

16° Le potentiel est parfois employé par des auteurs classiques grecs et latins pour exprimer des hypothèses contraires à la réalité *présente* et regardées comme telles. On peut se demander s'il s'agit d'un reste de l'état ancien (2). L'emploi sert à présenter comme de pures vues de l'esprit, qui ont peu de chances d'être vraies, des hypothèses que l'on juge en fait contraires à la réalité.

Euthyphron poursuit en justice son père, qui a laissé mourir par négligence un travailleur à gages, coupable d'un meurtre. Socrate lui dit (Plat. *Euthyphr.* 4 e) : « Tu te crois si exactement informé de ce que sont les choses divines, ainsi que de ce qui est pieux et de ce qui ne l'est pas, que tu ne crains pas de te montrer impie en poursuivant ton père ? » La réponse est : « Oui, car je ne serais bon à rien, et Euthyphron ne se distinguerait en rien du commun des mortels, si je n'avais pas une exacte connaissance de ces questions. » L'hypothèse est évidemment regardée par Euthyphron comme contraire à la réalité, et c'est bien ainsi que Socrate fait mine de l'entendre, puisqu'il réplique : « En ce cas, le mieux que j'aie à faire n'est-il pas de me mettre à ton école ? » La traduction donne l'impression que l'hypothétique est à l'irréel, alors qu'en fait, elle est au potentiel. Euthyphron dit non : « Si je n'avais pas, contrairement à ce qui est... », mais : « Si, hypothèse sur laquelle je fais toutes réserves, je n'avais pas.... », « si, ce qui me paraît bien improbable, je n'avais pas..... ».

17° Outre les emplois dont il a déjà été question, le potentiel en présente d'autres dans les hypothétiques; la supposition peut, en particulier, porter sur l'ensemble du temps, et avoir trait à un fait général, comme dans le cas où la prose classique emploie, en grec, le subjonctif avec la particule modale; il y a alors lieu de reconnaître une nuance que le français peut rendre par « si, par hasard, » avec l'imparfait. Cf. Xén. *Ec.* 16,15 : « (la meilleure façon de préparer une jachère est de passer la charrue au milieu de l'été et au milieu du jour); mais si c'était à la pioche que certains la façonnaient, n'est-il pas évident qu'il leur faut, comme aux autres, séparer terres et mauvaises herbes ? » — *Ibid.* 1,5 : « A mon avis, toutes les choses qu'on possède font partie de votre bien, même si elles ne se trouvaient même pas dans la même ville que leur propriétaire ».

18° Au total cette modalité présente toujours l'hypothèse comme un produit de l'imagination, et implique une nuance de réserve, qui peut aller de la légère incertitude au doute le plus voisin de la négation.

19° On peut exprimer une hypothèse d'une façon en quelque sorte neutre.

Protagoras se déclare professeur de politique; Socrate (Plat. *Prot.* 319) lui dit : « C'est une belle science que tu possèdes, si vraiment tu la possèdes. » Il n'y a pas là, on le voit de reste, une supposition présentée ou conçue comme conforme à la réalité. En fait, Socrate parle en homme qui ne sait pas à quoi s'en tenir; la suite le montre : s'il déclare, en somme, qu'il ne croit pas à la possibilité d'enseigner la politique, et donne ses raisons, il fait observer qu'il lui est difficile de ne pas croire Protagoras, et prie celui-ci de lui prouver, si c'est possible, qu'il a tort de douter.

La neutralité des hypothétiques dont il est question ici apparaît parfois dans le fait que celui qui les exprime éprouve le besoin de préciser, par une incidente, ce qu'il faut en penser.

Cf. (Plat. *Phèdre* 242 e) « Si l'amour est un dieu — et il en est un... », et (Dém. XXIII 125) « S'il y a lieu d'attribuer une garantie de ce genre à qui que ce soit — et je le nie..... »

(1) L'idée de Xénophon est la suivante : « Peut-être l'opposition que les dieux font au départ vient-elle de ce qu'ils ne veulent pas voir l'armée rencontrer l'ennemi alors qu'elle serait encombrée de ses bagages; elle cesserait donc peut-être, si nous laissions les bagages ici. »

(2) Sur cet état, on pourra consulter les manuels.

1 4

On notera que dans le dernier exemple l'irréel était possible. L'orateur pouvait dire : « S'il y avait lieu..... », mais en ce cas, l'incidente était superflue, la forme de l'hypothétique impliquant un jugement (1).

On peut présenter à l'aide d'hypothétiques de tonalité neutre une idée que l'on juge fausse dans son for intérieur, en particulier, l'opinion d'autrui, sans avoir l'air de la rejeter (ce dernier cas est, au fond, celui de Dém. XXIII 125), ou deux idées contradictoires, sur lesquelles on n'exprime aucun avis, qu'on soit réellement neutre à leur égard ou non (2). Le géomètre dont Socrate parle dans Plat. *Ménon* 87, si on lui demande si tel triangle est inscriptible dans tel cercle ou non, répondra : « Je n'en sais encore rien », mais il usera d'hypothèses, en disant : « Si ce triangle a telle propriété (3), il en résulte, à mes yeux, une certaine conséquence, et en revanche telle autre, s'il ne l'a pas. » Il est provisoirement, et se montre, neutre en face de ses hypothèses. Au contraire, l'orateur thébain a une opinion bien arrêtée, quoique la manière dont il parle n'en révèle rien, dans Thuc. III 65 : « Si c'est de nous-mêmes que nous sommes venus attaquer votre ville, nous sommes dans notre tort; mais si ce sont les premiers personnages de votre cité qui ont pris l'initiative de nous appeler, où est notre faute ? » En fait, la première supposition représente la thèse de ceux à qui il s'adresse ; la seconde, la sienne.

Quand une hypothèse porte sur une idée qui vient d'être démontrée, ou qui est généralement admise, et qu'elle est présentée objectivement, la conjonction qui l'introduit est voisine pour le sens de « puisque ».

Mélétos vient d'avouer que Socrate croit à des manifestations de la puissance des démons. Le philosophe tire la conséquence de cet aveu (Plat. *Apol.* 27 c) : « Si je crois à ces manifestations, il faut bien que je croie aussi à l'existence de leurs auteurs. »

20° Les hypothèses relatives à l'avenir que l'on présente en français au présent de l'indicatif diffèrent de celles dont il a été question au paragraphe 13, en ce que toute nuance d'incertitude y manque. Celui qui les exprime ne porte aucune appréciation sur les chances qu'elles ont de se réaliser, mais il donne l'impression que leur réalisation ne lui donnerait pas le sentiment de l'inattendu. Il a paru intéressant de rechercher, en vue de la rédaction de ces « Réflexions », comment les discours judiciaires attribués à Démosthène présentent l'hypothèse de l'acquittement de l'adversaire. A deux exceptions près, l'hypothétique est au subjonctif avec la particule modale, ou au futur de l'indicatif; l'accusateur ou le demandeur n'use pas du potentiel, qui lui donnerait l'air d'être trop sûr de son fait, puisqu'il présenterait l'acquittement comme plutôt incertain; d'un autre côté, on ne peut dire qu'il s'exprime comme un homme qui s'attend à voir

---

(1) Il arrive qu'une hypothèse présentée comme contraire à la réalité soit suivie, après que la conséquence qu'elle entraînerait, si elle était vraie, a été indiquée, d'une phrase qui rejette la supposition. Il y a là un moyen d'insistance et, d'ailleurs, celui qui en use ou bien tire lui-même les conséquences de la fausseté (réelle ou prétendue) de l'hypothèse, ou compte que l'auditeur les tirera sans difficulté. Cf. Socrate (Plat. *Ap.* 19 d sqq.) qui, après avoir protesté contre ceux qui le dépeignent comme un professeur salarié, déclaré qu'il admire les grands sophistes et même Euénos de Paros, ajoute : « Pour ma part, je serais fier, si je savais en faire autant; mais il n'en est rien. » La conclusion non exprimée est : « Ne croyez donc pas que je me défendrais de posséder la grande habileté de ces hommes, si j'avais le droit de m'en vanter. »

Pour rejeter une hypothèse qu'on a présentée objectivement et la conséquence qu'elle entraînerait, si elle était vraie, on use parfois non d'une incidente, comme dans Dém. XXIII 125, mais d'une phrase qui suit celle où elles sont exprimées. Il est visible que le fait ne retire rien à l'exactitude de ce qui précède. On en voit un exemple dans Plat. *Phèdre* 228 : « Si je ne connais pas Phèdre, j'ai perdu le souvenir de ce que je suis, moi aussi; mais ces deux propositions sont aussi fausses l'une que l'autre. »

(2) Il ne faut pas conclure de ceci que seules les hypothèses présentées objectivement puissent entrer en jeu, quand une même personne exprime coup sur coup deux suppositions qui s'excluent. En fait, chacune des modalités étudiées dans cet article peut intervenir, mais l'irréel ne le peut que dans le cas où les deux hypothèses contradictoires sont posées dans le cadre d'une autre supposition présentée elle-même comme contraire à la réalité. Normalement celui qui exprime une hypothèse à l'irréel laisse entendre qu'il la rejette; or on ne peut rejeter à la fois deux suppositions dont l'une est forcément vraie si l'autre est fausse. Le cas spécial dont il vient d'être question se rencontre dans Dém. IV 1 : « Si le sujet du débat actuel était nouveau, j'aurais attendu que la plupart des citoyens qui interviennent d'ordinaire eussent fait connaître leur opinion, et si quelqu'un de leurs avis m'avait paru bon, je me serais abstenu de parler, mais, dans le cas contraire, c'est après les avoir écoutés que j'aurais essayé d'exposer, à mon tour, ce que je pense. » On notera que les deux hypothétiques secondaires ne peuvent se paraphraser comme des conditionnelles « irréelles » ordinaires. Il est impossible de dire « si, contrairement à ce qui a eu lieu, quelqu'un de leurs avis m'avait paru bon » et « si, contrairement à ce qui a eu lieu, l'inverse s'était produit. »

(3) Il n'a pas paru utile d'indiquer, comme le fait le texte, la nature de la propriété en question.

son adversaire échapper à la condamnation (1); en fait, il parle comme s'il ne savait pas à quoi s'en tenir sur ce que le tribunal décidera, ce qui est peut-être conforme à son opinion, mais l'est sûrement à la prudence.

Les exceptions dont il a été question plus haut sont Dém. (?) XXXIV 45 : « Quel malheur pour moi, si vous prononciez un acquittement, quand vous avez juré de juger conformément aux lois » et Dém. XIX 71 : « Ne vous trouveriez-vous pas, de toute évidence, avoir tenu une conduite absurde et anormale, si vous acquittiez un homme dont vous demandez la perte aux dieux ? » Il est assez facile de comprendre pourquoi l'orateur emploie ici le mode de l'incertitude.

Un orateur énumère les obstacles que les Dix-Mille rencontreront s'ils veulent poursuivre leur voyage par terre; ce qu'il dit après avoir parlé des montagnes (Xén. *An.* V 6,9) peut se résumer de la manière suivante : « Même si vous *réussissez* à franchir les montagnes, vous arriverez à des fleuves; les deux premiers sont difficiles à traverser; il est impossible de passer le troisième sans bateaux (et qui vous en fournira ?); le quatrième est également infranchissable; or c'est à lui que vous arriveriez si vous *traversiez* le précédent. » La deuxième hypothèse est présentée comme de réalisation incertaine, et, par contraste avec la première, elle paraît invraisemblable. Elle est à l'optatif, l'autre au subjonctif avec particule modale (texte de l'édition Masqueray, Paris 1931, entre autres).

21° Alors qu'il est possible, en général, de paraphraser les hypothétiques dont il est question au paragraphe 19, en employant l'expression « s'il faut admettre (ou « s'il faut croire ») que » (2), celles auxquelles est consacré le début de 20 ne se prêtent pas au même traitement. Cf. Plat. *Lach.* 201 c : « Je viendrai te voir demain, si les dieux y consentent. » On ne saurait gloser : « s'il faut admettre que les dieux y consentiront. »

22° Il est des cas, en grec, où des hypothétiques au futur de l'indicatif paraissent s'accommoder de paraphrases du genre indiqué au paragraphe 21; en fait, elles comportent une nuance particulière, que l'on ne peut rendre en français sans recourir à des expressions telles que « si l'on veut que », « s'il faut que », « s'il doit arriver que », etc. Cf. Eur. *I A.* 817 : « Agis, si tu veux agir (δρᾶ δ', εἴ τι δράσεις); Aristoph. *Guêpes* 426 : « C'est inquiétant, s'il faut que nous combattions. » Id. *Lys.* 779 : « C'est une honte, s'il doit arriver que nous trahissions l'oracle. »; Dém. II 13 : « Il faut montrer que vous avez bien changé, si vous voulez qu'on prête attention à vos propos (εἴπερ τις προσέξει). »

23° Le français correct n'ignore pas les hypothétiques au conditionnel. Celles-ci se rattachent au type étudié au paragraphe 19, et peuvent se paraphraser de même. L'ouvrage de M. M. Grevisse, *Le bon usage. Grammaire française* (^{6} Paris et Bruxelles, 1955) cite, outre les exemples usuels (Molière, *Avare* III 7; Racine, *Phèdre* II 5), des passages pris à des auteurs de la fin du XIX^e siècle ou plus récents.

Ainsi Bellessort, *Essai sur Voltaire* p. 122 : « Si nous lui *souhaiterions* une compréhension plus large du génie, du moins il garde son indépendance » (= s'il est vrai que nous lui souhaiterions...).

On notera que dans l'exemple de *Phèdre*, entre autres, le conditionnel s'explique autrement que dans celui qui vient d'être cité; ce dernier contient un conditionnel d'affirmation atténuée, celui de Racine un conditionnel de principale de proposition hypothétique : « ou si (= s'il faut croire que, d'après toi) d'un sang trop vil ta main *serait* trempée *(si tu me frappais)...* »

La prose attique du IV^e siècle connaît des emplois de ce genre pour le potentiel et l'irréel exprimés par l'optatif et par l'indicatif passé tous deux *avec la particule modale*. Ces modes sont employés comme dans des principales, en pareil cas, et l'exemple suivant en fournit la preuve : Plat. *Ménon* 98 b : « S'il n'y a rien dont je sois disposé à dire (3) que je le sais — et il y a peu de choses dont je sois disposé à le dire (3) — cela, en tout cas, je le rangerais volontiers parmi les choses que je sais. » Le mode est le même dans l'hypothétique, et dans l'incidente, exactement comme dans Plat. *Phèdre* 242 e et Dém. XXIII 125 cités au paragraphe 19. L'hypothèse est présentée d'abord sous une forme neutre, puis Socrate prend position. Il serait possible d'énumérer des exemples de l'irréel, et d'en fournir pour le potentiel, où ce mode exprimerait des nuances différentes de celle qu'il présente dans *Ménon* 98 b, mais il suffira de citer un passage où le potentiel domine une hypothétique exprimée sous la forme d'un participe. Dém. XXXIII 34 : « S'il faut

---

(1) On se rappellera que l'éventuel, c'est-à-dire, en grec, le subjonctif accompagné régulièrement, au moins en prose classique, de la particule modale dans les subordonnées relatives, temporelles, hypothétiques, est souvent défini comme le mode de ce à quoi l'on *peut* s'attendre.

L'enquête dont les résultats sont utilisés a porté sur les verbes ἀπογιγνώσκω, ἀπολύω, ἀποφεύγω, ἀφίημι, ἀποψηφίζομαι.

(2) On peut aussi employer « s'il est vrai que »; cette expression convient spécialement lorsque la proposition est voisine d'une causale.

(3) φαίην ἄν.

admettre que Parménon, au cas où il aurait à s'expliquer, aurait visiblement raison contre cet individu sur tous les points, pourriez-vous me condamner, moi, avec justice ? » (εἰ -- εἰς λόγον καταστὰς --- δικαιότερ' ἂν φαίνοιτο λέγων ---).

L'emploi dont il est question ici n'a rien de commun avec celui de l'optatif accompagné de la particule modale qui se rencontre chez Homère : il n'en dérive pas, et a un sens différent.

NOTE COMPLÉMENTAIRE

POTENTIEL ET ÉVENTUEL (1)

Pour un helléniste ces deux mots désignent des modalités distinctes et pour la forme et pour le sens. Dans les hypothétiques, et dans les relatives et temporelles à valeur hypothétique, en prose classique, la première s'exprime par l'optatif seul (2) et traduit des suppositions que l'on ne présente pas sans réserves et qui n'ont jamais trait exclusivement au passé; la seconde se rend par le subjonctif accompagné de la particule modale, et s'emploie quand il s'agit soit de l'avenir (en ce cas on donne à entendre que la réalisation de l'hypothèse ne paraîtrait pas inattendue), soit d'un nombre indéterminé de cas non limités au passé.

Ainsi l'helléniste n'est-il pas surpris de voir le latin employer le subjonctif qualifié d'« éventuel » dans les propositions hypothétiques, relatives, temporelles dont la principale exprime un fait habituel, tandis qu'elles-mêmes évoquent l'idée d'indétermination.

Cic. *de Off.* I 3,9 : « *Si quid singuli... hosti promiserint, est in eo ipso fides conseruanda* = Si des gens *viennent* à s'engager individuellement envers l'ennemi, la parole donnée doit être même alors respectée. » (3)

Id. *Verr.* V 45 : « *Quid enim tibi naui ? qui, si quo publice proficiscereris, sumptu publico nauigia praeberentur* = Qu'avais-tu besoin d'un navire, toi, qui lorsque tu *venais* à faire un déplacement officiel, disposais de navires fournis aux frais de l'État ? » (4)

Dans le premier de ces exemples, le subjonctif correspond à celui que le grec classique emploie avec la particule modale; dans le second, il équivaut à l'optatif sans particule, par lequel le grec transporte dans le passé l'idée qu'il note, quand il n'est pas exclusivement question de ce temps, par le subjonctif avec la particule; la façon dont les deux systèmes se correspondent ici est très claire (4).

Tous les exemples de Cicéron et de César qui, dans la *Syntaxe* de MM. Ernout et Thomas, p. 400 sq. § 390, accompagnent ceux qui viennent d'être cités ici, sont du même type que *de Off.* I 3,9 ou que *Verr.* V 45; dans ceux où la proposition visée est une temporelle ou une relative, il est facile de lui reconnaître une valeur hypothétique : *quicquid* = si une chose quelconque, *quaecumque res* a le même sens, *quantum* (devant *edidisset*) = si une quantité quelconque, *cum* = si, en une occasion quelconque. Dans tous, l'analyse par « venir à » (5) au présent pour l'éventuel non passé, au passé pour l'éventuel passé, est valable.

L'helléniste, qui a considéré sans surprise les emplois dont il vient d'être question, se trouve, au contraire, déconcerté, en voyant ce que le français exprime par « si je *venais* (un jour) à avoir », rattaché à l' « éventuel » par la *Syntaxe* de MM. Ernout et Thomas, p. 236, § 254, et p. 376, § 371, ou « si le monde venait à s'écrouler » classé dans cette catégorie, p. 381 § 375, alors que le grec ferait appel à l'optatif et que son éventuel signifie « si je *viens* (un jour, ou un nombre de fois indéterminé) à... ». Il observe que là où Cic. *de Off.* III 95 dit : « *Si gladium quis apud te sana*

---

(1) Le terme « éventuel » n'est pas pris dans son sens courant par les auteurs qui l'emploient à propos de grammaire ancienne. M. M. Grevisse paraît l'entendre comme Littré (« qui est subordonné à quelque événement incertain »), lorsqu'il définit, *op. cit.* § 958, le sens des hypothétiques dont on voit un exemple dans « si tu faisais cela, je te haïrais (dans l'avenir) » en disant : « la proposition conditionnelle exprime un fait que l'on considère comme éventuel ou imaginaire. » Il est digne de remarque que le titre du paragraphe est « potentiel », et que le grec emploierait ici l'optatif. Le *Traité de grammaire comparée des langues classiques* de MM. A. Meillet et J. Vendryes ([2], Paris, 1948), p. 194 § 299 et la *Syntaxe grecque* de M. J. Humbert, *passim*, appellent « éventuel » le mode de ce à quoi l'on peut s'attendre, tandis que pour MM. Ernout et Thomas, *op. cit.*, c'est celui de ce que l'on vient à faire ou celui de l'indétermination (p. 236 § 254; p. 400 sqq. § 390, et *Index*, au mot « Indétermination »).

Il serait désirable qu'un sens clairement défini fût généralement adopté.

(2) Usage à distinguer de celui de l'optatif avec particule modale, qui est, dans les hypothétiques (cf. § 23), les relatives et, exceptionnellement, dans des temporelles (cf. Dém. IV 31), un potentiel de principales.

(3) Traduction de la *Syntaxe* de MM. Ernout et Thomas.

(4) On sait qu'il y a des divergences entre les deux langues dans l'expression des hypothèses portant sur l'avenir ou dans le cas de la « répétition ».

(5) Cf. n. 1.

mente deposuerit, repetat insaniens... », Plat. *Rép.* 331 c, qui est le modèle, emploie l'optatif sans particule modale du potentiel des hypothétiques (1), et que l'exemple latin est traduit par la *Synt. lat.* (p. 376) : « S'il arrivait que quelqu'un dans son bon sens t'ait remis une épée en dépôt... », donc, comme ce que l'ouvrage appelle un éventuel. Il ne voit pas la raison qui empêche de reconnaître dans ces différents cas un potentiel au sens étroit, et non au sens large d'équivalent et du potentiel proprement dit et de l'éventuel (2). Assurément le latin n'a aucun moyen de distinguer les deux modalités par la forme, mais le français qui ne distingue pas, par exemple, le potentiel des principales de leur irréel du présent, puisqu'il emploie le conditionnel présent pour l'un comme pour l'autre, ne les confond pas le moins du monde (3).

Remarques

I. On a vu cité plus haut Hor. *Od.* III 3, 7-8 : « *Si fractus illabatur orbis, impauidum ferient ruinae* »; il est intéressant de noter que l'association d'une principale au futur de l'indicatif et d'une hypothétique au potentiel existe en grec (hypothétique à l'optatif seul ; cf. Isocr. II 45), et en français, où M. Grevisse la dit exceptionnelle; cf. *op. cit.* § 938, avec la citation d'A. Gide, *Saül* III 7 : « Si tu supprimais les prophètes, les choses elles-mêmes prendraient une voix; et si tu te refusais à l'entendre, toi-même *prophétiseras.* » La réalisation de l'hypothèse est présentée comme incertaine, mais le futur affirme qu'elle comporte une conséquence absolument inéluctable.

II. A propos de *ad Att.* XIII 22,5, cité en note (2), on observera que le grec connaît des emplois analogues. Il s'agit de phrases où une proposition à forme d'hypothétique exprime un fait en prévision duquel le sujet principal agit, sans, d'ailleurs, en escompter la réalisation comme certaine. On peut rendre l'idée exprimée en employant « pour le cas où », et souvent « dans l'espoir (la crainte) que ». Le mode habituel de la subordonnée est l'éventuel, et c'est lui qu'il paraît naturel de reconnaître dans les exemples latins. L'optatif (potentiel) est très rare (4), et indique une nuance particulière : « pour le cas où, par hasard, », « pour le cas peu probable où ». Il sert par exemple à dire : « pour le cas où il arriverait quelque chose (= où il y aurait une tempête, ce que le marin qui parle préfère présenter sous une forme dubitative), j'examine la disposition de ce que le navire contient » (cf. Xén. *Ec.* VIII 15), et un législateur (Plat. *Lois* 873 a) déclare, en l'employant : « (la crainte des châtiments infligés par les dieux aux auteurs de pareils crimes devrait retenir les citoyens de la ville pour laquelle nous légiférons de commettre des actes aussi abominables), mais, pour le cas où le malheur de certains irait jusqu'à leur faire priver volontairement et avec préméditation de son corps l'âme d'un père, d'une mère, de frères ou de sœurs, d'enfants, la loi qui a pour auteur le législateur humain édicte les prescriptions suivantes : ..... »

TABLEAU DE CORRESPONDANCE DES SENS ET DES CONSTRUCTIONS

Ce tableau ne tient compte que de l'usage des prosateurs classiques, avec lequel ceux que l'on observe ailleurs coïncident dans une mesure variable.

I

Sens : « s'il faut croire que », « s'il faut admettre que », « s'il est vrai que », « puisque ».

Mode : **indicatif** (grec, sans ἄν).

Remarque : **grec** : Dans les propositions de cette série, 1° il est possible d'exprimer, comme dans les principales, le conditionnel potentiel, l'affirmation atténuée, la possibilité présente ou future (optatif avec ἄν), le conditionnel irréel, la possibilité passée (*indicatif* passé avec ἄν); 2° le futur de l'indicatif a le sens modal : « si l'on doit admettre qu'il faut que », « qu'il doit

(1) Au contraire, *Tusc. I*, 198, qui s'inspire de Plat. *Ap.* 41 ab, présente l'irréel là où l'original offre le potentiel dans une principale (optatif avec la particule modale) et dans une temporelle hypothétique (optatif seul). Tout le monde est d'accord pour reconnaître là une anomalie; cf. O. Riemann, *Synt. lat.* (7 revue par A. Ernout, Paris, 1942), p. 392 sq., n. 1 et 396 avec la n. 1, où l'on trouvera les opinions de Riemann, de P. Lejay et de M. Ernout.

(2) C'est ce dernier sens qu'adopte la *Synt. lat.* de MM. Ernout et Thomas; cf., en particulier, p. 387 § 379, où on lit, à propos d'exemples tels que Cic. *ad Att.* XIII 22,5 *(epistulam Caesaris misi, si minus legisses)* : « le subjonctif dans ces phrases est un potentiel; le *si* qui l'introduit marque précisément cette éventualité. »

(3) C'est ce que note, dans un contexte différent, M. Thomas, *Recherches sur le subj. latin* (Paris, 1935), 226.

(4) Mais non l'optatif « oblique ».

arriver que », « que N. veut que ». Le même sens est aussi exprimé par μέλλω + inf. (en latin par le participe futur avec, [parfois sans] l'indicatif de *sum*. Cf. Cic. *de Fin.* II 85 : *si uere amici sumus futuri* = si tu veux que nous soyons de vrais amis. Id. *Cat. Maj.* 81 : *siue interiturus una animus cum corpore* = soit qu'il doive arriver que l'âme meure en même temps que le corps).

II

SENS : « si, ce qui n'est pas sûr », « si, ce qui est douteux », « si, ce qui est peu probable », « si, ce qui est invraisemblable », « si par hasard » + INDICATIF IMPARFAIT OU PLUS-QUE-PARFAIT (1).

MODE : **grec** : OPTATIF sans ἄν ; **latin** : SUBJONCTIF PRÉSENT OU PARFAIT.

REMARQUE : L'hypothèse porte sur le présent, sur l'avenir (cas le plus fréquent), ou ne vise aucun temps déterminé.

Exemples d'hypothèses ne portant pas sur l'avenir :

Cic. *de Orat.* I 114 : (ces qualités ne peuvent s'acquérir par l'art;) *praeclare enim res se habeat, si haec accendi aut commoueri arte possint* = ce serait (déjà) bien beau, en effet, si l'art pouvait en allumer la flamme, ou les mettre en activité. Id. *Verr.* II 4, 20 : *te neque debent adiuuare, si possint, neque possunt, si uelint* = ils ne doivent pas te secourir, quand ils le pourraient, et ne le peuvent pas, quand ils le voudraient.

III

SENS : « si, ce qui n'est pas, » + INDICATIF IMPARFAIT; « si, ce qui n'a pas été, » + INDICATIF PLUS-QUE-PARFAIT.

MODE : **grec** : INDICATIF PASSÉ sans ἄν; **latin** : SUBJONCTIF PASSÉ.

REMARQUE : Le latin peut exprimer, par le subjonctif passé, l'idée suivante : « si, ce qui ne *sera* pas » + imparfait de l'indicatif. Cf. § 12. Il ne faut pas confondre ce cas avec celui de « si, ce qui n'*est* pas, il devait arriver que », idée qui se rend par ἔμελλον + inf. et par le participe futur avec le passé du subjonctif de *sum;* cf. Cic. *in Caec.* 44 : *si tibi nemo responsurus esset :* s'il devait arriver que personne ne te répondît. Le véritable « irréel du futur » est rare; on se contente généralement, pour les hypothèses relatives à l'avenir que l'on considère comme ne devant pas se réaliser, de la forme II, qui les présente simplement comme improbables. Cf. T. Liv. XXXI, 37, 3 : *si exsistat hodie ab inferis Lycurgus...*

IV

SENS : « si, dans l'avenir (hypothèse que je ne rejette pas) » + INDICATIF PRÉSENT.

MODE : **grec** : INDICATIFS FUTURS (le futur « antérieur » n'a pas la même valeur que le temps latin auquel on donne ce nom, et n'exprime pas l'antériorité dans l'avenir); mais SUBJONCTIF avec ἄν (la particule se fond avec la conjonction hypothétique : ἄν avec α long, ἤν, ἐάν) *plus souvent ;* **atin** : INDICATIFS FUTURS.

V

SENS : « toutes les fois que, dans l'avenir » (ou « dans le présent », ou « dans un temps indéterminé »).

MODE : **grec** : SUBJONCTIF avec ἄν (comme pour IV); indicatif (sans ἄν, rare; **latin** : INDICATIF; parfois subjonctif présent ou parfait d'éventualité.

VI

SENS : « toutes les fois que, dans le passé ».

MODE : **grec** : OPTATIF sans ἄν; indicatif passé (sans ἄν) rare; **latin** : INDICATIF PASSÉ; parfois subjonctif passé d'éventualité.

VII

SENS : « pour le cas où, dans l'avenir », « en prévision du cas où ».

MODE : **grec** : SUBJONCTIF avec ἄν (comme pour IV); le futur de l'indicatif est extrêmement rare; **latin** : SUBJONCTIF PRÉSENT OU PARFAIT.

VIII

SENS : « pour le cas douteux où, dans l'avenir », « en prévision du cas douteux où ».

MODE : **grec** : OPTATIF sans ἄν; **latin** : comme VII.

(1) Cf. Cic. *de Off.* III 95 : *si... quis... deposuerit, repetat* = si quelqu'un *avait déposé...*, et... *réclamait...*

REMARQUE GÉNÉRALE

Il n'y a pas de coupures tranchées entre certains cas, et il arrive que l'auteur ait le choix, selon la manière dont il veut présenter sa pensée, entre deux types d'hypothèses ou même davantage; de là des flottements qui peuvent déconcerter parfois; il est impossible d'entrer plus avant dans le détail des faits ici.

EFFETS DU STYLE INDIRECT SUR LES PROPOSITIONS QUI SERAIENT DES SUBORDONNÉES AU STYLE DIRECT

A) **latin** : l'indicatif du style direct est généralement remplacé par le subjonctif; valable pour I, IV, V, VI.

B) Si le verbe dominant *exprime* un fait passé.

Latin : tout verbe personnel qui ne serait pas au subjonctif *passé* au style direct, *peut* s'y trouver; valable pour tous les cas, III excepté; si le verbe dominant a, de plus, la forme du passé, le subjonctif passé est obligatoire dans les cas VII et VIII (cf. Rem.).

Grec : *a)* Les modes et temps du style direct *peuvent* se maintenir (*ils subsistent toujours*, quand il s'agit soit de l'indicatif passé (1), soit de l'optatif, l'un et l'autre avec ou sans ἄν; valable pour une partie de I, pour II, III, VI, VIII).

b) Le subjonctif avec ou sans ἄν, les temps *non passés* de l'indicatif *peuvent* être remplacés par l'optatif sans ἄν, aux mêmes temps; valable pour une partie de I, pour IV, V, VII (sur VII, cf. Rem.).

c) Les indicatifs présent, futur, parfait *peuvent* être remplacés par l'imparfait, ἔμελλον + inf., le plus-que-parfait; le fait est *relativement rare;* valable pour une partie de I et de IV.

REMARQUE

Les propositions des catégories VII et VIII, qui expriment une préoccupation du sujet principal (grammatical ou logique), sont traitées, dans les deux langues, comme des subordonnées du style direct transposées au style indirect; le **grec** *seul* traite ainsi les propositions à forme d'hypothétiques qui sont subordonnées à des verbes ou expressions qui traduisent un sentiment.

C'est à ces dernières propositions que seront pris les quelques exmples qui suivent, et dont l'intérêt est de montrer la variété des moyens dont la langue dispose dans certains cas, ici celui où une proposition hypothétique du style indirect a trait à l'avenir et dépend d'un verbe qui exprime une action passée.

Hyp. III 17 : ἀγαπητὸν...ἦν αὐταῖς, εἰ τὰ τοῦ θεοῦ ἀποδώσουσι = elles pouvaient s'estimer heureuses de n'avoir qu'à restituer son bien au dieu (littéralement : de ce qu'elles restitueraient).

Xén. ***Hell.*** **II 4, 29** : φθονήσας Λυσάνδρῳ, εἰ... εὐδοκιμήσοι = pris de jalousie envers Lysandre, à l'idée qu'il allait acquérir du renom.

Hdt. III 146 (cité à défaut d'un exemple fourni par la prose classique; mais certainement valable) : φθονήσας... Συλοσῶντι, εἰ ἀπονητὶ ἔμελλε ἀπολάμψεσθαι... τὴν πόλιν = pris de jalousie contre Syloson, à l'idée qu'il allait recevoir la ville sans peine.

Tous ces exemples montrent la transposition du futur direct.

Esch. I 64 : ἠγάπησεν εἴ τι μὴ προσλάβοι καινὸν κακόν = il s'estima heureux, s'il n'avait pas à subir de nouveau malheur en sus des anciens (= il n'en demanda pas plus que d'être désormais à l'abri de fâcheuses aventures).

L'optatif représente un subjonctif avec ἄν.

Lys. III 3 : αἰσχυνόμενος, εἰ μέλλοιεν πολλοί μοι συνείσεσθαι = honteux à l'idée que nombre de gens seraient au courant. Exemple d'une transposition de μέλλω + inf., équivalent du futur à valeur modale.

ATTRACTION MODALE

Grec. — Les cas indiscutables, c'est-à-dire ceux où le mode paraît être déterminé mécaniquement par celui de la principale semblent se limiter à l'emploi de l'optatif (substitué au subjonctif avec ἄν) dans les hypothétiques relatives à l'avenir dont la principale exprime un vœu à ce mode; partout ailleurs la tonalité générale de la pensée suffit à rendre compte de l'emploi.

Latin. — Cf. les manuels.

A. OGUSE.

(1) Quelques exemples du remplacement de l'indicatif passé sans ἄν par l'optatif (jamais dans les hypothétiques).

A travers les livres

LITTÉRATURE FRANÇAISE

Gustave Cohen : *Ronsard, sa vie et son œuvre.* Paris, Gallimard, 1956, 303 p.

Sous un habit nouveau, on retrouve avec plaisir l'ouvrage célèbre de M. Cohen : cours professé en Sorbonne au lendemain de la première guerre mondiale, et publié chez Boivin en 1924. M. Cohen n'a pas voulu récrire ce livre, qui a été constamment réimprimé depuis trente ans. C'est toujours un guide aimable, qui doit initier l'étudiant à la connaissance d'une grande figure et à la pratique d'une œuvre immense, — qui doit aussi, par l'ampleur et le nombre des citations, l'inciter à lire les Poésies complètes. (Rappelons que M. Cohen a établi et annoté le texte de Ronsard publié dans la *Bibliothèque de la Pléiade).*

L'auteur nous offre pourtant une « nouvelle édition refondue, corrigée et augmentée ». Qu'est-ce à dire? Sauf d'insignifiantes retouches de détail, le texte même du livre n'a pas changé : peut-être les positions finales paraissent-elles maintenant trop mesurées, la critique moderne, telle qu'elle s'exprime par exemple dans les travaux de M. Lebègue, tendant à situer Ronsard beaucoup plus haut, même par rapport aux grands lyriques du XIX^{e} siècle.

Mais M. Cohen a mis son livre à jour, avec un soin extrême : il a multiplié les notes qui renvoient aux études récentes, susceptibles d'éclairer tel ou tel point de son argumentation, et il a ajouté un chapitre neuf, qui rendra les plus grands services. Il s'agit d'un riche appendice bibliographique, qui mettra le lecteur au courant des travaux parus jusqu'en 1955, et de l'état d'avancement de l'édition Laumonier.

En songeant à l'étudiant étourdi, ou pressé, nous signalons une fâcheuse coquille, page 276. Il faut lire sans nul doute : « que la réussite soit *incomplète*, comme pour l'ode pindarique... », et non pas « *complète* ».

Georges Becker.

Raymond Picard : *La carrière de Jean Racine*, Paris, Gallimard, 1956, 1 vol. de 708 pages (Bibliothèque des Idées).

« Ce n'est pas ici une biographie, mais l'histoire d'une carrière... Poète de cour, puis écrivain courtisan, enfin gentilhomme écrivain — au sens où l'on dit « gentleman farmer », l'auteur de *la Nymphe de la Seine*, d'*Iphigénie* et de *l'Idylle de Sceaux* a suivi des sentiers singulièrement sinueux dans la société où il vivait, une des plus civilisées, donc une des plus secrètes qui aient jamais été. » Ces quelques lignes de l'avant-propos définissent et résument l'objet d'étude que s'est assigné M. Raymond Picard. Disons sans plus attendre qu'il l'a parfaitement rempli. Son livre est historique, solidement objectif, et s'attache pourtant continuellement à pénétrer la psychologie intime de Racine dans sa vivante complexité. Du même coup, c'est toute la mentalité du XVII^{e} siècle qui se trouve éclairée, et c'est toute la seconde moitié du Grand Siècle qui revit sous son vrai visage dans ces pages érudites, remarquablement fines et attachantes.

Je renonce à mentionner ici toutes les vues nouvelles qu'apporte l'ouvrage. J'indique seulement, en guise d'échantillons, quelques endroits particulièrement suggestifs.

C'est toute sa vie, et non pas seulement après 1677 que Racine a été poète courtisan. « Au lieu de se demander, comme on fait d'ordinaire, pour quelles raisons l'auteur de *Phèdre* a quitté le théâtre en 1677, il faudrait bien plutôt essayer de comprendre pourquoi il n'a pas craint, en 1664, de compromettre peut-être sa situation de poète courtisan en se risquant dans une profession aussi décriée que celle d'auteur de théâtre » (p. 80). Dès lors, la prétendue « retraite » de 1677 apparaît sous son vrai jour. « Quand on la replace dans le contexte historique et dans l'économie de la carrière du courtisan, la décision de Racine devient beaucoup moins inexplicable... L'entrée dans la charge d'historiographe, bien loin d'être, comme on l'a tant répété, une retraite, étrange en effet à cet âge, marque bien plutôt un départ... On s'étonnerait presque que Racine, après l'avoir si obstinément poursuivie, eût maintenant refusé cette admirable promotion » (p. 289-290).

Après *Bérénice*, Racine écrit *Bajazet*. « Étant donné le goût du moment, quelle pièce a plus de chances de réussir au cours de la saison théâtrale 1671-1672, qu'une tragédie turque? Le poète, soucieux avant tout de plaire, ne va pas laisser passer une pareille occasion... Innover tout en suivant la mode est précisément la plus sûre recette du succès » (p. 168-169).

Mais il faut surtout signaler les derniers chapitres de la troisième partie, où M. Raymond Picard analyse les contradictions au milieu desquelles vit Racine à l'apogée de sa carrière à la Cour : mystérieux chargé d'affaires de Port-Royal et entretenant toutefois d'excellentes relations avec plusieurs Jésuites, sincèrement persuadé de la grandeur du Roi et pourtant apologiste de Port-Royal, nettement dévot et cependant soucieux de sa réputation d'auteur et de dramaturge, tel est le gentilhomme ordinaire du Roi, jusqu'à sa conversion de 1698.

On voit l'intérêt et le prix de ce livre. Encore n'ai-je rien dit de la netteté et de l'agrément du style ; mais les citations que je viens de faire parlent d'elles-mêmes.

Robert Garapon.

John Hampton, *Nicolas-Antoine Boulanger et la science de son temps.* Genève, Droz ; Lille, Giard, 1955, 1 vol. de 205 pages, portrait.

Nicolas-Antoine Boulanger (1722-1759), qui termina sa brève carrière comme ingénieur des Ponts et Chaussées, était fort lié avec Diderot et les milieux encyclopédistes. On sait très peu de chose sur sa vie, mais son œuvre curieuse intéresse directement l'histoire des idées au XVIII^{e} siècle. Avant tout, c'est un savant, plus précisément un géologue : ses *Anecdotes de la nature*, écrites avant 1753 et

restées manuscrites (M. Hampton en donne des extraits à la fin de son livre, pp. 161-198), contiennent toute une théorie de la terre : selon lui, la surface terrestre que nous connaissons a été détruite et reconstruite par une infinité de déluges produits par les torrents; à chaque déluge, l'humanité, décimée mais non totalement anéantie, passe par une longue période de misère et d'imbécillité. Cette théorie, qui a retenu l'attention de Buffon, a inspiré à son auteur une explication des origines de la religion. La religion vient du sentiment de peur éprouvé par l'homme durant les cataclysmes primitifs et du désir de commémorer ces cataclysmes; la Bible et toutes les religions du monde ne rappellent qu'une seule chose sous mille formes : la destruction et le renouvellement cycliques de la terre. C'est là l'essentiel de la thèse exposée dans l'*Antiquité dévoilée* (publiée en 1766). Mais Boulanger tire aussi de sa théorie de la terre une explication du despotisme : dans l'*Essai sur le Despotisme oriental* (publié en 1761 par d'Holbach), il cherche à montrer comment les bouleversements de l'écorce de la planète ont amené les hommes d'abord à la théocratie, c'est-à-dire au despotisme religieux, puis au despotisme pur et simple.

Voici, sommairement résumé, le livre de M. John Hampton. Ouvrage austère, sans doute, mais consciencieux et solide. Le reproche que l'on serait tenté de faire à M. Hampton est précisément d'avoir voulu tout dire, et d'avoir adopté pour cela une démarche trop linéaire et trop uniformément analytique. Il aurait fallu insister davantage sur l'essentiel de la pensée de Boulanger, et en mieux marquer la couleur nettement préromantique. On est d'autant plus en droit de le dire à M. Hampton que ses deux pages de conclusion (pp. 157-158) montrent bien qu'il trouve, quand il le veut, des formules nettes, justes et suggestives.

Robert Garapon.

Jacques Vier : *La Comtesse d'Agoult et son temps. I. Le Faubourg Saint-Germain et Les Années de Pélerinage.* 1805-1839. Paris, A. Colin, 1955. 1 vol. Gd. 8° de 431 p.

Véritable somme du siècle romantique — assez exactement couvert par la vie de Marie d'Agoult, 1805-1876 — l'ensemble de cet ouvrage condensera en quatre gros volumes l'étonnante richesse d'information d'un érudit au style brillant, qui n'en est pas à son premier livre sur Liszt et le ménage d'Agoult. Les origines franco-allemandes de l'héroïne, son éducation, son mariage, la rencontre de Liszt et la rupture avec la vie « bourgeoise » de l'aristocratie, fournissent à la première partie son contenu et son sous-titre. *Le Faubourg Saint-Germain.* Sur l'arrière-plan très fouillé que constitue le tableau de la vie politique, sociale, intellectuelle et artistique de la Restauration, se détachent, à défaut de la figure sans relief du comte d'Agoult, celles de Lamennais, de Berlioz, de leur ami Liszt, de George Sand enfin. L'histoire de l'amitié entre le couple Franz Liszt-Marie d'Agoult d'une part, et d'autre part les « ménages » successifs de George Sand, constitue l'essentiel de la seconde partie, *Les Années de Pélerinage.* Née à la veille de la fugue de Marie et Franz en Suisse (1835), cette amitié survit même à la cohabitation à Nohant, pour se dénouer peu à peu au cours du séjour des amants en Italie, sur la fin duquel se ferme le volume; ce séjour, guérissant l'héroïne du mal romantique, clôt logiquement une grande période de sa vie.

Éclairée par de nombreux inédits des archives Daniel Ollivier, l'histoire des relations entre les deux femmes-écrivains constituera pour beaucoup de lecteurs l'intérêt majeur de cette publication (J. Vier a tenu à faire état, à la fin de sa liste d'*errata*, des compléments apportés depuis la composition du volume par la publication de nouveaux inédits présentés par d'autres chercheurs). Mais l'histoire intérieure du couple Marie-Franz n'est pas moins remarquable; les « Lettres du Bachelier ès-musique » parues dans la *Gazette musicale* fournissent notamment les éléments d'un curieux portrait, par Marie, du Franz Liszt idéal. Sachant se garder des excès de la sympathie comme de ceux de l'ironie, J. Vier ne craint ni de dénoncer l'exploitation faite par G. Sand romancière des amours de Marie et de Franz, ni de relever le pharisaïsme des jugements de Marie sur les dévergondages de George, ni de souligner les réels sacrifices consentis par Marie dans son amour pour Franz. Ces analyses d'une âme, ces élégants portraits (volontiers « rosses ») de personnages épisodiques, reposent sur une documentation dont l'étendue confond le lecteur. Dans les cent pages de notes reléguées en fin de volume, il n'est pas rare de trouver une simple épithète du texte étayée de sa référence. (Ces notes elles-mêmes s'adressent à un lecteur averti, censé savoir par exemple que si tel caustique portrait est emprunté à Philarète Chasles ou à la comtesse Dash, il risque d'être calomniateur ou fantaisiste). L'auteur n'excelle pas seulement à déceler à l'occasion chez la future Daniel Stern l'influence du style de Fénelon ou de Chateaubriand; c'est l'esprit d'une génération, c'est l'impossible définition du romantisme qu'il arrive à cerner au détour d'une page (voir quelques lignes remarquables sur la « passion » conçue comme une « foi » et un « service », p. 138).

« *La Comtesse d'Agoult et son temps* » : ce titre, malgré la présence de la dangereuse conjonction *et*, se justifie remarquablement. Historien de la haute société du XIXe siècle dans ses rapports avec la bohême artistique et littéraire, l'auteur reconstitue l'époque à travers ce qu'en ont vu les *Mémoires*, imprimés ou inédits, de Daniel Stern, et explique l'écrivain par son temps; il corrobore ou corrige les *Mémoires* par la presse contemporaine, par tous autres documents historiques à sa disposition, voire parfois par le simple bon sens, le sens littéraire ou psychologique; comme lorsqu'il prend la mémorialiste en flagrant délit d'embellissement du souvenir. Il est piquant de la voir « chateaubrianiser » ainsi, en plus d'un sens, dans un épisode où elle évoque justement, en un style visiblement inspiré de l'« Enchanteur », sa rencontre, à l'âge de onze ans, avec ce grand homme (p. 43). Le problème qui se posait à J. Vier était d'ailleurs celui même que définit la formule *Dichtung und Wahrheit:* faire revivre un temps et des hommes à travers les souvenirs d'un d'entre eux; mais le problème est autrement compliqué lorsqu'il se pose par personne interposée à un érudit armé des scrupules de l'historien. Problème multiforme; je n'en retiendrai qu'un aspect, celui du choix; car c'est par là que le livre prête le flanc à la critique. Je reprocherai à J. Vier de n'avoir pas élagué davantage. Dans son beau livre, le fond du tableau prend souvent l'avantage sur le modèle. Dans un développement dense, continu, le fil de la

biographie échappe parfois à l'esprit du lecteur, qui souhaiterait dans cet itinéraire rencontrer des carrefours, des clairières où reprendre souffle, des paliers d'où mesurer le chemin parcouru.

Le sujet et la méthode adoptés n'allaient pas sans risques. Mais pour comprendre le romantisme, la première qualité requise n'est-elle pas le goût du risque?

J. Voisine.

J.-K. Huysmans : *Lettres inédites à Edmond de Goncourt.* Publiées et annotées par Pierre Lambert et présentées par Pierre Coigny, Paris, Nizet, 1956, 140 p.

Sur ces quarante et une lettres, écrites de 1876 à 1896 et publiées d'après les documents originaux conservés à la Bibliothèque nationale, dix-neuf, les plus intéressantes, remercient Goncourt pour des envois de livres. Dans son introduction, M. P. Coigny fait bien ressortir les nuances de ces remerciements : « Goncourt envoie ses livres à Huysmans et attend un verdict dont il ne tiendra compte que s'il est favorable. Huysmans lit à la loupe les livres de Goncourt et ne réagit que sur les pages qui auraient pu, pense-t-il, être de lui. » En vieillissant, l'auteur de *Là-Bas* déserte le Grenier. Il trouve pour se dispenser de la corvée dominicale des excuses, bonnes ou mauvaises, qui ne trompent guère le vieux maître. Il n'y a pas d'amitié entre les deux hommes, de l'estime seulement.

Chaque lettre est annotée par M. P. Lambert qui ne laisse aucune allusion inexpliquée. (Cependant, p. 56, n. 3, ne convenait-il pas de renvoyer aussi et surtout aux articles consacrés à Gautier dans *L'Art romantique?* Signalons aussi un lapsus, p. 107, n. 1, et, vraisemblablement, une omission typographique dans le texte de la lettre du 6 juin 1896, paragraphe 2.) Les notes sont ici parfois plus intéressantes que les lettres auxquelles elles sont consacrées, mais le commentaire de M. Lambert, riche en renseignements précis, constituera, avec l'introduction de M. Coigny, un instrument fort utile pour la connaissance de Goncourt, de Huysmans et de leur temps.

J. Robichez.

Jean Delay : *La Jeunesse d'André Gide* (1). Collection « Vocations », Paris, Gallimard, 1956, 602 p.

La collection « Vocations » pose par son propos même une question : la jeunesse d'un écrivain oriente-t-elle son œuvre et sa carrière? Pour Mallarmé, à qui M. Mondor avait consacré le premier volume de la série, *Mallarmé lycéen*, la réponse paraît bien négative. Pour Gide, en qui tant de personnages imprévus se sont succédé, on penserait tout d'abord qu'il en est de même. Et cependant M. Delay affirme : « Pour lui, à la fin de la vingt-cinquième année, les jeux étaient faits. Tel il était alors, tel il demeura ». M. Delay accompagne ici son héros jusqu'aux *Cahiers d'André Walter.* Il se propose de consacrer un second volume, intitulé *D'André Walter à André Gide*, aux années 1890-1895, c'est-à-dire jusqu'à cette vingt-cinquième année de l'écrivain où les jeux seront faits. Ils ne le sont pas encore chez l'adolescent qui écrit *André Walter*, mais M. Delay dessine très clairement, dès maintenant quelques perspectives essentielles. Il se propose de nous donner une « psychobiographie », ou encore « un essai de psychologie génétique ». Comment l'homme et l'écrivain se sont-ils faits? M. Delay, pour répondre à cette question, commence par établir une bonne mise au point sur le milieu familial. Il en ressort que Gide a complaisamment exagéré l'opposition des deux races dont il était issu. On verra aussi qu'il n'a pas toujours tracé de ses proches, en particulier de Charles Gide, un portrait sincère. Parlant d'un auteur qui s'est raconté avec tant d'art et de subtilité, M. Delay courait un risque : celui de répéter *Si le grain ne meurt.* Il faut convenir qu'il y a parfaitement échappé. Grâce aux inédits qui ont été mis à sa disposition (Notes pour *Si le grain ne meurt;* lettres de Gide à sa mère), il a complété ce que Gide nous a dit de son enfance, rectifié les inexactitudes, interprété les épisodes les plus significatifs. On lira, par exemple, avec le plus grand intérêt les pages consacrées aux crises nerveuses de l'enfant, à son anxiété, à son sentiment de culpabilité, à ses amitiés et surtout à son attitude à l'égard de sa mère et aux débuts de son « amour » pour sa future femme. Le livre se termine sur cinq chapitres groupés sous le titre « Le mal d'André Walter ». Il est difficile d'intéresser en parlant d'un héros aussi ennuyeux que Walter ! M. Delay y a presque toujours réussi. Après avoir analysé l'« angélisme » et ce qu'il appelle l'« envers de l'angélisme », il laisse André Gide à vingt et un ans, délivré, grâce à son livre d'un encombrant fantôme, libéré d'un « poids moribond », apercevant des « possibilités vertigineuses ». Le jeune auteur a trouvé l'« *orient esthétique* » de sa vie. Il lui reste à devenir André Gide. Transformation qui va s'effectuer au cours des cinq années suivantes et qui fera le sujet du second tome annoncé par l'auteur.

J. R.

Autres livres reçus : dans la collection des Classiques illustrés Vaubourdolle (Hachette, 1956), Verlaine, *Pages choisies*, présentées par Roger Lefèvre; Saint-Exupéry, *Pages choisies*, présentées par Raoul Audibert; Maurois, *Pages choisies*, présentées par Arsène Chassang et Charles Senninger.

ANTIQUITÉ CLASSIQUE

Michel Rambaud, *L'art de la déformation historique dans les commentaires de César.* Annales de l'Université de Lyon, Lettres, III, 23. Paris, Belles-Lettres, 1953, 410 p. in-8°.

Depuis les grands livres de T. Rice Holmes, *Caesar's conquest of Gaul* (2e éd., Londres, 1911), de Camille Jullian, *Histoire de la Gaule* (4e éd., t. III, Paris, 1920) et de P. Hüber, *Die Glaubwürdigkeit Caesars in seinem Bericht über die Gallischen Krieg* (2e éd., Bamberg, 1931), le problème de la véracité de César dans ses *Commentaires* n'avait pas fait l'objet d'une étude systématique; le voici entièrement renouvelé par la thèse aussi dense que brillante de M. Rambaud. L'auteur a consacré les deux premiers chapitres à déterminer les conditions de la rédaction des *Commentaires;* grâce à une analyse minutieuse des textes et à une comparaison fructueuse tant avec certaines « lettres-rapports » de Cicéron qu'avec les méthodes des états-majors modernes, M. Rambaud a démontré, d'une façon définitive semble-t-il, que César a largement utilisé les rapports que ses légats lui avaient adressés en cours d'opérations et surtout

ceux que lui-même envoyait périodiquement au Sénat; le travail de rédaction, qu'il accomplit sans doute en peu de mois, vers la fin de 52, consista pour lui à trier tous ces documents classés dans ses archives, à les réunir par des « ligatures » souvent reconnaissables et à y intercaler d'assez nombreuses additions, telles que discours et descriptions géographiques ou ethnographiques. Toute cette démonstration est solidement fondée sur une documentation riche et précise.

Cependant, César ne s'est pas borné à *rassembler* ses documents, il les a aussi *arrangés*. La partie la plus étendue, la plus importante et la plus originale de l'ouvrage de M. Rambaud (p. 97 à la fin) tend à montrer que cet arrangement de textes, par eux-mêmes tendancieux, eut pour seul but et pour principe unique de faire valoir les mérites de l'Imperator. Les historiens avaient découvert depuis longtemps que la publication du *Bellum Gallicum*, puis du *Bellum Ciuile* avait été destinée à servir les visées politiques de leur auteur, en exaltant son prestige militaire, et cherché à déceler, avec l'aide des philologues, les mensonges de César et surtout ce que dissimulent ces « couleurs » et ces « réticences » signalées par le regretté P. Fabre (in édit. *Bell. Ciu* I, p. XXVIII) comme particulièrement dangereuses pour le lecteur trop peu méfiant. Mais on n'avait jamais soumis les textes de César à une critique aussi aiguisée et aussi acharnée : au détour de chaque chapitre, sous chaque phrase, presque sous chaque mot, M. Rambaud trouve un indice de déformation volontaire; celle-ci « ne consiste pas à forger des faits fictifs, mais à empêcher le lecteur d'apprécier le fait tel qu'il s'est produit sur le moment » (p. 219); car « tous les procédés littéraires que César a systématiquement utilisés voilent ses fautes et, dans les situations favorables, mettent en lumière sa personne. Là est le fil conducteur... ».

Pour venir à ses fins, M. Rambaud étudie tour à tour *les techniques de la démonstration*, qui visent à convaincre la raison, et *les techniques de la persuasion*, qui tendent à emporter l'adhésion; les premières sont au nombre de trois : la « disjonction des faits », qui consiste à disperser les données relatives au même grand fait historique, pour empêcher le lecteur d'en opérer la synthèse (par exemple le soulèvement de 54, au L. V du *Bellum Gallicum*), le « récit justificatif », par lequel l'auteur s'est efforcé de « fonder en droit ses campagnes » en faisant ressortir ses bonnes raisons et les torts de ses adversaires (enchaînement des guerres donné comme inévitable et usage trop habile des discours, en particulier), la « narration pré-explicative », qui fait précéder l' « aveu » de chaque fait gênant d'une explication absolutoire ou d'une compensation. Quant à l'enquête sur les *techniques de la persuasion*, dans la mesure où César manie l'art d'agréer pour donner plus de lustre à ses actes, M. Rambaud considère qu'à la limite « tout y entrerait, y compris les procédés de l'agrément formel, allitérations, homéotéleutes, homéoptotes » (p. 179); en fait, ne voulant pas se perdre dans le détail, il analyse les procédés principaux qui tendent à frapper ou à détourner les facultés d'attention du lecteur, tels que l'*exagération par imprécision, la répétition, la redondance, dissimulation et diversion*, etc., et, pour finir, la *convergence des effets*. Dans les deux derniers chapitres, M. Rambaud dégage les effets de l'application de ces techniques : il passe en revue les *thèmes de la propagande* ainsi mis en relief — thèmes militaires : *le Chef, Consilium, Celeritas*, etc., et thèmes politiques : *sentiment religieux, popularité*, etc. — et les résultats de la *déformation des personnages et des groupes* — notamment *les chefs gaulois*, l' « *Ethnographie* » *gauloise, le Parti pompéien, Pompée*, etc...

Il n'est pas exagéré de dire que la lecture de ce livre est captivante (1) : la démonstration est conduite avec brio, l'analyse poussée avec une grande pénétration, les rapprochements avec les autres œuvres du genre « Mémoires de chef », telles que le *Mémorial de Sainte-Hélène*, particulièrement éloquents; on se sent convaincu, persuadé, entraîné par cette argumentation allègre, subtile et vigoureuse.

On est pourtant effleuré d'un doute : est-ce que par hasard cet analyste redoutable de l'art de la déformation invisible n'aurait pas été occasionnellement tenté — ou inconsciemment forcé — de se servir des armes secrètes qu'il a si bien su découvrir chez sa victime?... Alors on ouvre son César, on se frotte les yeux, on regarde bien : comme c'est étrange! Avec les lunettes de M. Rambaud, tout prend un relief différent, une autre couleur; et il ne fait aucun doute que bien des pages en apparaissent plus nettes, plus vraies, plus inquiétantes aussi; mais il en est certaines pour lesquelles on hésite : l'œil nu n'est-il pas quelquefois meilleur juge? et même n'aperçoit-il pas tel ou tel détail qui était resté dans l'ombre et qui, remis dans sa lumière naturelle, rompt la perspective que lui offraient les lunettes merveilleuses?...

J. Beaujeu.

Virgile, *Géorgiques*. Texte établi et traduit par E. de Saint-Denis, professeur à la Faculté des Lettres de Dijon. 1 vol. in-8°; XLIV + 126 p.; Paris, Belles-Lettres, 1956 (Coll. des Universités de France).

Petit à petit la collection des Universités de France poursuit, de pair avec la publication de nouveaux textes, le remplacement de certaines éditions antérieures, jugées imparfaites ou dévaluées par les progrès de la recherche. C'est ainsi que M. de Saint-Denis, à qui l'on doit déjà la réédition des *Bucoliques*, vient de donner une édition entièrement nouvelle des *Géorgiques*. Pour l'établissement du texte, M. de Saint-Denis, comme son prédécesseur Sabbadini, s'appuie essentiellement sur l'autorité des manuscrits *maiores* et des citations éparses dans les œuvres des Anciens: il s'écarte parfois — rarement — de l'éditeur italien dans le choix d'une variante, ou pour revenir au texte des manuscrits. La traduction d'un tel poème offre d'exceptionnelles difficultés, car « la conjonction de la précision et de la fantaisie fait peut-être des *Géorgiques* le chef-d'œuvre de Virgile », comme l'observe justement le traducteur, dont les efforts ont tendu à « ne sacrifier ni l'une ni l'autre »; de fait, aucune des traductions antérieures n'atteignait un aussi haut degré de précision et de souplesse; et ce n'est vraiment pas la faute du traducteur, mais le privilège de la langue latine et de la poésie virgilienne si, pour rendre en français les deux mots *infidum... marmor* dans le beau vers *et quando infidum remis impellere marmor Conueniat* (I, 254), il est besoin

(1) M. Rambaud a exposé sa thèse à nos lecteurs dans l'*Information littéraire* de 1952, n° 4, pp. 141-145.

d'une longue périphrase : « ...dans l'onde marmoréenne de la mer perfide »; l'habitude des raccourcis chers aux poètes contemporains nous donnera-t-elle un jour l'audace d'écrire : « ...dans le marbre perfide »?

Une riche Introduction met le lecteur au courant des principaux problèmes concernant l'ensemble des *Géorgiques* — Intentions et circonstances; Choix de la matière et de la manière; Composition — et chacun des quatre livres; on saura gré à M. de Saint-Denis de prendre position avec netteté sur tous ces problèmes, même si l'on n'est pas toujours entièrement d'accord avec lui : nous doutons, quant à nous, qu'il faille donner aux termes *haud mollia iussa* par lesquels Virgile désigne l'invite de Mécène à entreprendre son œuvre (III, 41), le sens fort d' « ordres pressants », que le poète ait « été embrigadé dans une campagne de propagande » et surtout, malgré l'argumentation ingénieuse de l'éditeur, que son but ait été d'attacher à la terre les vétérans fraîchement installés par Octave dans les campagnes italiennes; l'autre interprétation proposée un peu plus loin, après un historique bref mais précis, de l'agriculture italienne de Caton à Varron et Virgile, nous paraît suffisante : le poète a voulu peindre un « idéal de polyculture harmonieuse et donner une « leçon » aux « riches personnages de Rome qui avaient rapporté de l'Afrique ou de l'Orient le goût des domaines fastueux et le dégoût des emblavures ».

Remercions aussi M. de Saint-Denis d'avoir fait justice de la prétendue structure arithmétique pythagoricienne des *Géorgiques !*

Enfin de nombreuses « notes à la traduction » fournissent les éclaircissements techniques ou mythologiques nécessaires à l'intelligence du texte, avec des références précieuses aux ouvrages de l'antiquité et aux travaux des érudits modernes, en particulier R. Billiard.

J. B.

PLINE L'ANCIEN, *Histoire naturelle. Livre IX* [*Des animaux aquatiques*]; texte établi, traduit et commenté par E. DE SAINT-DENIS, professeur à la Faculté des Lettres de Dijon; 159 p. in-8°, 1955.

Livre XIII [*Des arbres exotiques*]; texte établi, traduit et commenté par A. ERNOUT, membre de l'Institut; 123 p. in-8°, 1956. Paris, Belles-Lettres. Coll. des Universités de France.

La collection plinienne, lancée il y a une dizaine d'années, vient de s'enrichir de deux volumes, aussi soignés que ceux dont nous avons précédemment signalé la parution à nos lecteurs (cf. *Information littéraire*, 1952, n° 4, p. 159; 1953, n° 5, p. 195). Le Livre IX, sur les poissons et autres bêtes aquatiques, a été confié à un latiniste doublé d'un ichthyologue, auteur de deux thèses bien connues sur *Le rôle de la mer dans la poésie latine* et *Le vocabulaire des manœuvres nautiques en latin* et, plus récemment, d'un ouvrage très savant sur *Le vocabulaire des animaux marins en latin* (Paris, Klincksieck, 1947); cette double compétence philologique et scientifique, indispensable pour l'étude de la littérature technique, nous vaut une traduction d'une exactitude rigoureuse et un commentaire particulièrement riche, sûr et complet, malgré sa rédaction très sobre et très dense; les travaux des modernes, surtout Cuvier, J. Cotte (*Poissons et animaux aquatiques au temps de Pline ; commentaires sur le Livre IX de l'Hist. nat.*, Paris, 1944) et d'Arcy W. Thompson (*A glossary of greek fishes*, Londres, 1947), ainsi que les textes anciens au premier rang l'*Histoire des animaux* d'Aristote, sont judicieusement utilisés; mais l'apport personnel de l'éditeur est considérable. Pour le texte, M. de Saint-Denis a pris comme base celui de Mayhoff, dont il s'écarte çà et là; mais en collationnant les manuscrits, il a fait une découverte d'autant plus intéressante et digne d'être explorée qu'elle se relie à des recherches faites récemment sur d'autres textes notamment sur celui de Properce par P.J. Enk et M. Schuster et sur celui des *Philosophica* d'Apulée par nous-même : certains manuscrits *recentiores* (XIV^e^-XV^e^ siècles) présentent déjà des leçons qui figurent dans les éditions imprimées comme des corrections d'éditeurs; la question, d'un intérêt capital, est de savoir si ces variantes sont bien des corrections, plus anciennes seulement qu'on ne le croyait jusqu'ici, ou si elles sont les témoins d'une tradition authentique, différente de celle que nous ont conservée nos manuscrits *uetustiores ;* M. de Saint-Denis, pour sa part, ne se prononce pas (p. 25 extr.).

Quant au Livre XIII, sur les arbres exotiques, M. Ernout a eu recours, pour le traduire et le commenter, à la collaboration de M. le chanoine P. Fournier, botaniste averti, qui lui avait déjà prêté son concours pour le livre XII; M. Ernout s'est chargé de l'établissement du texte, de la mise au point de la traduction et de la partie historique du commentaire, qui traite surtout des rapports du texte plinien avec ses modèles, principalement Théophraste. Cette collaboration entre un philologue et un technicien est un autre moyen, également fructueux, d'assurer à l'édition des œuvres techniques la double garantie qu'elle exige. De fait, si l'Introduction du L. XIII est notablement plus courte et plus sommaire que celle du L. IX, la traduction et le commentaire offrent la même précision. On déplore dans ces deux volumes de l'*Histoire naturelle* le désordre et le manque de rigueur qui caractérisent toute l'œuvre de Pline; mais, à défaut de valeur scientifique, l'un et l'autre présentent un réel intérêt anecdotique; on y trouve, comme dans le reste de l'ouvrage, des renseignements... savoureux sur la vie romaine, en particulier la nourriture et les parfums (début du L. XIII). Il ne manque pas de passages d'où les professeurs peuvent tirer des textes de version susceptibles d'intéresser de jeunes élèves, à condition de leur donner le sens de certains termes techniques : ainsi L. IX, § 29 sqq. la pêche aux mulets dans l'étang de Lattes (près de Palavas), § 92 sq. le poulpe géant, § 119 sq. les perles de Cléopâtre, § 151 sqq. le combat des plongeurs contre les requins; L. XIII, § 21 sqq. l'abus des parfums, § 74 sqq. la fabrication du papier avec le papyrus, § 95 sq. les tables de thuya, etc.

J. B.

Panégyriques latins, tome III *(XI-XII) ;* texte établi et traduit par Ed. GALLETIER, professeur à la Sorbonne. Paris, Belles-Lettres (Coll. des Universités de France), 1955, 138 p. in-8°.

Ce troisième volume complète la publication intégrale des *Panégyriques* commencée il y a six ans (voir *L'Inf. litt.*, 1951, n° 1, p. 32; 1953, n° 5, p. 196; le premier de la série, celui de Trajan par Pline-le-Jeune, a paru antérieurement dans le Tome IV de la *Correspondance* de Pline, édité par M. DURRY, Coll. des Univ. de France, 1947); il contient le remerciement

à Julien, prononcé en 361 à Constantinople par Claude Mamertin, et l'éloge de Théodose, prononcé à Rome même, dans l'été de 389, par le Gaulois Latinius Pacatus Drepanius. Comme les précédents, ces deux derniers *Panégyriques* renferment, parmi les ornements superflus et conventionnels de l'éloquence d'apparat, maintes pages intéressantes pour l'historien et l'humaniste : tableaux saisissants de la détresse des provinces ravagées par les Barbares, portraits flatteurs des deux derniers grands chefs de l'Empire unifié, reflets des luttes acharnées dont le trône était l'enjeu, des angoisses qui étreignaient les cœurs devant les calamités publiques et des espérances obstinées que ranimait l'avènement d'un empereur énergique. Combien de gens se doutaient que quelques années plus tard, Rome serait violée par les Vandales? Le texte est établi selon les mêmes principes que celui des deux volumes précédents, avec le même souci de ne recourir aux conjectures que dans les cas d'absolue nécessité; on apprécie la même précision alliée à la même élégance dans la traduction; les introductions et les notes, sobres, mais très riches, fournissent au lecteur tous les éclaircissements et les documents utiles à la pleine intelligence des textes. Le volume est complété par un *Index nominum* et une chronologie des règnes, qui facilitent la consultation du Corpus. Il faut savoir gré à M. Galletier d'avoir achevé d'une façon aussi heureuse une entreprise aussi utile et au Centre national de la recherche scientifique d'avoir aidé l'éditeur à en assumer la charge financière.

J. B.

Saint-Jérôme, *Lettres*, Tome V (XCVI-CIX); texte établi et traduit par Jérôme Labourt, docteur en Théologie et docteur ès Lettres; Paris, Belles-Lettres. Coll. des Universités de France, 1955, 217 p. in-8°.

Encore une publication de longue haleine qui, poursuivie régulièrement, approche de son terme; c'est en 1949 que paraissait le premier volume de la *Correspondance* de saint Jérôme, contenant les *Lettres* I à XXII, avec une ample biographie de l'auteur et une présentation assez brève de l'œuvre publiée; aujourd'hui le chanoine Labourt nous apporte le texte des *Lettres* XCVI à CIX (qui reproduit, sauf rares exceptions, celui de l'édition I. Hilberg dans le *Corpus* de Vienne) et leur traduction remarquablement fidèle. Sur les quatorze épîtres du volume, trois sont des traductions en latin de *Lettres pascales* du pape Théophile pour les années 401, 402 et 404, et deux autres sont relatives à ces traductions; la lutte contre les apollinaristes et les origénistes y tient une grande place. Les courtes *Lettres* CI et CIV ont été adressées à Jérôme par saint Augustin, la première pour nier avoir écrit un livre contre lui, la seconde — très célèbre — pour le détourner d'entreprendre une nouvelle traduction de la Bible et défendre la version des Septante; les réponses de Jérôme (CII, CIII, CV) présentent un grand intérêt; il en est de même pour la *Lettre* à Laeta sur l'éducation de sa fille (CVII), qui constitue un document précieux sur la culture et la pédagogie dans les premiers siècles du christianisme, et pour l'oraison funèbre de sainte Paule (CVIII), illustre descendante de la fameuse *gens Aemilia* qui renonça aux fastes de Rome pour se retirer à Bethléem; ce panégyrique contient un curieux récit du pèlerinage de Paule aux Lieux Saints, qui recoupe les autres récits de pèlerinages de cette époque.

On regrettera seulement que les notes explicatives insérées au bas des pages ou à la fin du livre soient si rares et que chaque *Lettre* ne soit pas précédée d'une introduction particulière comme les *Lettres* de Cicéron et les *Panégyriques latins* publiés dans la même collection; le lecteur curieux et non spécialiste — espèce qui n'a pas tout à fait disparu et qui mérite qu'on s'occupe de lui ! — se pose à toutes les pages des questions qu'il doit laisser sans réponse, faute du temps et des instruments nécessaires pour mener une enquête personnelle.

J. B.

R. Godel : *Platon à Héliopolis d'Egypte*, Post-face de F. Daumas, Les Belles Lettres (Paris, 1956), 82 p.

Des traditions diverses, peu rigoureuses mais assez fondées, parlent d'un séjour de Platon en Egypte et plus précisément à Héliopolis. M. Godel s'est plu, dans la suggestive plaquette qu'il vient de publier, à imaginer quels contacts avaient pu s'établir entre le disciple de Socrate et la sagesse égyptienne, telle qu'il pouvait l'approcher dans cette ville, où devait subsister, deux mille cinq cents ans après, le souvenir d'Imhotep; celui-ci, unissant des mérites chers à Platon, avait été à la fois architecte, philosophe et conseiller du roi, et il avait inscrit, jusque dans l'architecture, un idéal d'aspiration « verticale » vers la lumière, lieu de l'esprit et source éternelle de vie. Les thèmes communs à la pensée égyptienne et platonicienne sont évoqués avec talent et ferveur. Certes, on ne saurait conclure de là à des influences de fait bien précises. Du moins suivra-t-on volontiers la méditation de l'auteur sur ces grandes parentés.

J. de Romilly.

A travers les revues d'histoire littéraire

ABRÉVIATIONS

BB. = Bulletin du Bibliophile.
BHR. = Bibliothèque d'Humanisme et Renaissance.
C. = Critique.
CL. = Comparative littérature.
DSS. = xvii^e siècle.
EC. = Études classiques.
Es. = Esprit.
FS. = French Studies.
MF. = Mercure de France.
MLR. — Modern Language Review.
RDM. = Revue des Deux Mondes.
RHLF. = Revue d'histoire littéraire de la France.
RHT. = Revue d'histoire du théâtre.
RLC. = Revue de littérature comparée.
RP. = Revue de Paris.
RR. = Romanic Review.
RSH. = Revue des Sciences humaines.
TR. = Table Ronde.

Apollinaire. — R. Warnier : *Apollinaire journaliste*, RHLF., janv.-mars 1956. (Précisions sur la collaboration du poète à *L'Européen* et au *Journal de Salonique* pendant la période 1902-1904; questions d'Allemagne; préoccupations politiques.)

— R. Warnier : *Apollinaire à Strasbourg*, RHLF., avr.-juin 1956. (Sur un séjour d'Apollinaire à Strasbourg en février 1904.)

Balzac. — F. Lotte : *Autour du « Médecin de campagne »*, RDM., 1er avr. 1956.

— Madeleine Fargeaud : *Autour de Balzac et de Marceline Desbordes-Valmore*, RSH., avr.-juin 1956 (1833-1848, rencontres, correspondance, les différents épisodes d'une amitié qui ne s'est jamais démentie.

Baudelaire. — E. Cluzel : *La source probable d'une des Fleurs du Mal*, BB., 1956-1. (Un poème d'Édouard Thierry, futur administrateur de la Comédie-Française, aurait inspiré Baudelaire pour *La Charogne*.)

Brunetière. — Pierre Moreau : *Brunetière, professeur de littérature comparée*, RLC., janv.-mars 1956. (Brunetière, professeur à l'École normale, pionnier de la littérature comparée; d'après un cahier de cours inédit de Victor Giraud.)

Claudel. — *Dans l'île de Wight*, présenté par H. Guillemin, TR., avr. 1956. (Ce texte serait le premier texte littéraire que Claudel ait publié : *Revue illustrée*, 1er août 1889.)

Constant. — P. Deguise : *« Adolphe » et les « Journaux intimes » de Benjamin Constant*, RSH., avr.-juin 1956. (« C'est la vie intérieure de Constant, non sa vie sentimentale seulement qui peut permettre de mieux comprendre Adolphe (...) ni bibliographie, ni imagination, mais synthèse multiple. »)

Corneille. — Georges Couton : *Comment dater les grandes pièces de Corneille*, RHT., 1956, I. (D'*Horace* à *Héraclius*, 1640-1647.)

Desbordes-Valmore. — Voir **Balzac.**

Diderot. — Y. Belaval : *Nouvelles recherches sur Diderot*, C., sept.-oct. 1955, avr., mai et juin 1955.

Dumas fils. — Merle S. Perkins : *Matilda Heron's « Camille »*. (La version américaine de la *Dame aux Camélias*, CL., VII, nº 4, 1955.

Encyclopédie. — Cl. Cherpak : *Warburton and the « Encyclopédie »*. CL, VII, nº 3, 1955 (Exploitation par Diderot et ses collaborateurs des écrits de ce défenseur de l'orthodoxie anglicane).

Genres littéraires. — Numéro spécial de *Comparative Literature*, VII, 2 (Spring, 1955) sur l'évolution contemporaine du roman (E. Kahler), de la poésie (Cl. Vigée), du théâtre (J. Gassner), de la critique (H. Levin) : nombreux exemples empruntés à la littérature française.

Guez de Balzac. — J. Eymard d'Angers : *Le stoïcisme dans l'œuvre de J.-L. Guez de Balzac*, RSH., juil.-sept. 1956. (L'évolution de Balzac à l'égard du stoïcisme, sa prudence et sa réserve.)

Hugo. — J.-B. Barrère : *Victor Hugo et les arts plastiques*, RLC., avr.-juin 1956. (« Le génie de Victor Hugo était conséquent : dessinateur et poète, c'était le même. »)

Huysmans. — E. Chamard : *Huysmans et les Bénédictins*, RDM., 15 avr. 1956.

La Ceppède. — Pierre Clarac *Un ami de Malherbe, le poète Jean de La Ceppède*, DSS., avr. 1956.

Lamartine. — L. Hastier : *Un amour de Lamartine. La « Princesse italienne »*, RDM., 1er mai 1956. (Amours de Lamartine et de Léna de Larche.)

— C.M. Lombard : *La « Symbolique » de Creuzer source probable de l'hindouisme chez Lamartine*, MLR., juil. 1956. (Lamartine a pu s'inspirer du livre de Creuzer dont la traduction par Guigniaut commence à paraître en 1825.)

— H. Guillemin : *Lamartine et sa production poétique après* 1839, EC., juil. 1956. (Description et classement des poèmes composés par Lamartine après 1839. En particulier pour la période 1839-1849 la production du poète est beaucoup plus importante, en qualité et en quantité, qu'on ne le dit généralement.)

La Rochefoucauld. — Jean Marchand : *La Rochefoucauld poète*, BB., 1956-3. (A propos d'un recueil manuscrit de poèmes conservés à la Bibliothèque de Besançon et qui comporte des vers de la main de La Rochefoucauld lui-même.)

Loti. — K.G. Millward : *Madame Adam et les débuts de Pierre Loti*, RHLF., avr.-juin 1956. (Présente et commente un choix de lettres de Juliette Adam à Loti, 1880-1887.)

Malherbe. — Le nº 31 de la revue *XVIIe siècle* (avril 1956) comporte le texte des conférences données à la Sorbonne à l'occasion du quatrième centenaire de la naissance de Malherbe : Georges Mongredien : *Malherbe à la Cour et à la Ville.* (« L'homme, dans sa réalité vivante et quotidienne, dans sa vie privée, ses opinions, ses pensées et ses sentiments, dans ses relations avec les divers milieux sociaux où il a vécu. »). — V.-L. Saulnier : *Malherbe et le XVIe siècle.* (Malherbe, malgré son mépris pour les poètes qui l'ont précédé, se rattache étroitement au XVIe siècle.). — Raymond Lebègue : *Malherbe Quintilius.* (Mérites de Malherbe critique.) — René Fromilhague : *La création poétique chez Malherbe.* (Sens et portée de l'effort dans cette création). — R.-L. Wagner : *Le langage poétique.* (Réflexions sur le vocabulaire des poésies de Malherbe.) — Mme L. Maurice-Amour *Les poésies de Malherbe et les musiciens de son temps.* (Suivi d'une chronologie des pièces de Malherbe mises en musique de son vivant.) — Jean Rousset : *La poésie baroque au temps de Malherbe : La métaphore.* — Voir aussi **La Ceppède.**

Mallarmé. — A. Viatte : *La première version imprimée du « Don du poème »*, RHLF., janv.-mars 1956. (Le poème a paru en février 1867 dans un hebdomadaire louisianais, *L'Avant-Coureur*.)

— A. Fongaro : *L' « Après-midi d'un Faune » et le « Second Faust »*, RSH., juil.-sept. 1956. (Un passage du *Second Faust* pourrait être à l'origine du *Faune*.)

— L.J. Austin : *Les années d'apprentissage de Mallarmé*, RHLF., janv.-mars 1956. (Commente

dans le détail et précise sur certains points le livre de H. Mondor : *Mallarmé lycéen.*)

— Suzanne Bernard : *La clef de Mallarmé est-elle dans Littré?*, RHLF., janv.-mars 1956. (Excellente mise au point qui formule d'importantes réserves sur la thèse exprimée par M. Ch. Chassé dans *Les Clefs de Mallarmé.*)

Marot. — C.A. Mayer : *Le départ de Marot de Ferrare*, BHR., 1956-2. (Marot persécuté et protégé pendant son séjour à Ferrare en 1535-1536.)

Maupassant. — G. Delaisement : « *Bel-Ami* » *et les écrits antérieurs de Maupassant*, RSH., avr.-juin 1956. (Nombreuses similitudes classées méthodiquement : « Une bonne trentaine de contes et plus de cinquante chroniques ont servi au romancier de *Bel-Ami.* »)

Mérimée. — A. Billy : *L'amitié de Stendhal et de Mérimée*, RP., oct. 1956.

Mikhaël. — Henri Perrin : *Entre Parnasse et Symbolisme : Ephraïm Mikhaël*, RHLF., janv.-mars 1956. (Après des précisions biographiques sur Mikhaël, donne en les commentant des fragments de lettres inédites à Camille Bloch.)

Molière. — René Robert : *Des commentaires de première main sur les chefs-d'œuvre les plus discutés de Molière*, RSH., janv.-mars 1956. (Se propose de montrer que les trois textes : Lettre sur les Observations d'une comédie du sieur Molière intitulée le Festin de Pierre (1665), Lettre sur la Comédie de l'Imposteur (1667), Lettre sur le Misanthrope (1666) reflètent très exactement la pensée de Molière lui-même qui les aurait inspirés à Donneau de Visé. L'interprétation de *Tartuffe* qu'on peut tirer de la Lettre sur l'Imposteur : Molière a sincèrement voulu ridiculiser la *fausse* dévotion.)

Montaigne. — Roger Trinquet : *Centenaire d'un livre et d'une polémique : « La Vie publique de Montaigne » par Alphonse Grün*, RHLF., avr.-juin 1956. (Retrace les épisodes de la violente querelle littéraire qui opposa à propos de Montaigne le Dr Payen et A. Grün.)

— Ferdinand Duviard : *Montaigne en ménage*, RSH., janv.-mars 1956. (« Le problème conjugal de Montaigne se solde (...) par de fortes probabilités optimistes (...) Françoise de la Chassaigne fut (...) très digne de respect. »)

Pascal. — H.M. Davidson : *L'argument du pari de Pascal*, RR., avr. 1956.

— Annie Barnes : *La conférence à Port-Royal et les liasses de Pascal*, FS., juil. 1956. (L'exposé du plan des *Pensées* d'Étienne Périer « reste une source indépendante et une source importante pour notre connaissance de Pascal. »)

Péguy. — *Une prière de Jeanne d'Arc.*, Es. juil.-août 1956. (Texte inédit.)

Racine. — Raymond Picard : *Racine et son étrange carrière*, RP., mai 1956. (Habiletés de Racine courtisan, ses efforts pour rehausser la condition sociale des gens de lettres.)

Rimbaud. — J.-B. Barrère : *Rimbaud, l'apprenti sorcier. En rêvant aux « Voyelles »*, RHLF., janv.-mars 1956. (« Rimbaud n'est pas parti des couleurs pour les assigner à des lettres choisies », mais « des lettres (...) et des mots qu'elles amorcent, pour surprendre entre les mots (...) commencés par la même lettre une concordance profonde de sens, de climat, qui pouvait se rendre sensible par une couleur correspondante. »)

— Daniel A. de Graaf : *Autour du dossier de Bruxelles*, d'après des documents inédits, MF., août 1956.

Saint-Amant. — Jean Lagny *Autour de la « Solitude » de Saint-Amant*, BB., 1956-3. (A propos des traductions latines du poème.)

Sainte-Beuve. — Jean Bonnerot : *Sainte-Beuve et Jeanne de Tourbey*, lettres inédites, MF., mai 1956.

Stendhal. — Voir **Mérimée.**

Verlaine. — A. Saffrey et H. de Bouillane de Lacoste : *Verlaine et les « Romances sans paroles »*, MF., août 1956.

— A. Saffrey et H. de Bouillane de Lacoste : *Verlaine en prison*, MF., août 1956. (« En prenant la chronologie rectifiée pour point de départ (...) reconstituer l'histoire des lettres et des poèmes écrits par Verlaine durant sa captivité. »)

— Voir aussi **Rimbaud.**

Vigny. — F. Germain : *L'œuvre littéraire et les images de cercle dans l'imagination de Vigny*, RSH., avr.-juin 1956.

Villiers de l'Isle-Adam. — *La Tentation, scènes inédites*, présentées par P.-G. Castex, RHLF., janv.-mars 1956. (M. Castex propose de dater cette pièce inachevée, sur laquelle nous n'avons aucun renseignement par ailleurs, de l'année 1868.)

— J. Bollery : *Documents biographiques inédits sur Villiers de l'Isle-Adam*, RHLF., janv.-mars 1956. (Villiers collégien, à Saint-Brieuc, à Laval et à Rennes; le projet de mariage à Londres, janv. 1874; *L'Eve nouvelle;* une vente par autorité de justice; le fils de Villiers; le mariage *in extremis*).

— *Maître Fulcran*, MF., avr. 1956. (Fragments d'un conte inédit, présentés avec notes et variantes par P.-G. Castex).

Zola. — F.W.J. Hemmings : *Etat présent des études sur Zola*, FS., avr. 1956.

— F.W.J. Hemmings : *Zola, « Le Bien public » et « Le Voltaire »*, R.R., avr. 1956. (Analyse et commente articles parus dans ces journaux et non repris dans les recueils de Zola).

— J.H. Matthews : *Notes sur la méthode de Zola, documents inédits*, RSH., juil.-sept. 1956. (« Il a bien reproduit la réalité, mais d'un point de vue, dans une perspective et sous une lumière qui la dotent d'une signification volontairement particulière et que lui seul y a vue. »)

Divers. — J.W. Lorimer : *Un aspect négligé de la querelle des Anciens et des Modernes*, MLR., avr. 1956. (Querelle des « érudits » et des « scientifiques ».)

— L.A. Zaina : *Le débat romantique dans un cadre provincial*, MLR., avr. 1956. (A propos de la revue nantaise, Le Lycée armoricain, 1823-1831.)

— Jean Pommier : *Tricentenaire d'un miracle. Port-Royal et la Sainte-Epine*, MF., mars 1956.

Jacques ROBICHEZ.

DEUXIÈME PARTIE

DOCUMENTATION PÉDAGOGIQUE

DISSERTATION FRANÇAISE

(Pour une classe de Première)

SUJET

Ramon Fernandez écrit dans « Itinéraire Français » : « Les livres de Montesquieu ne semblent pas s'appeler nécessairement les uns les autres. Chacun a sa forme, son histoire et son destin. Les Lettres persanes annoncent un genre qui sera fécond, mais qui n'engendrera pas Les Considérations ; et ces Considérations, ordonnées comme une belle tragédie, ne font pas prévoir le morcellement et comme le papillotement de l'Esprit des Lois. Il y a chez Montesquieu des têtes de ligne pour des itinéraires différents ». Pensez-vous qu'il convienne de partager entièrement l'opinion de ce critique?

Réflexion préliminaire. — La façon dont la question est posée (*Pensez-vous* qu'il *convienne* — subjonctif, mode du doute — de partager *entièrement...*) nous invite à donner au développement l'aspect d'une *discussion*. Ramon Fernandez n'a vu que les différences apparentes; il n'a pas signalé l'unité profonde, la continuité dans l'inspiration entre les trois œuvres maîtresses de Montesquieu. On groupera dans la deuxième partie les arguments en faveur de l'unité, de façon à conclure contre Fernandez.

PLAN DÉTAILLÉ

INTRODUCTION

Montesquieu a écrit trois œuvres essentielles qui jalonnent sa carrière à des intervalles presque égaux : Lettres persanes (1721); Considérations (1734); L'Esprit des Lois (1748). Or, on est frappé, au premier abord, par la diversité d'inspiration de ces trois ouvrages. L'humoriste des Lettres persanes est-il bien aussi le pénétrant historien de Rome ou le profond analyste des institutions humaines ? Aussi comprend-on qu'un critique contemporain, Ramon Fernandez, ait pu écrire dans « Itinéraire Français » : « Les livres de Montesquieu... pour des itinéraires différents. » Pourtant, une lecture attentive des trois œuvres maîtresses de Montesquieu permet de découvrir entre elles une unité profonde.

PREMIÈRE PARTIE

LES TROIS ŒUVRES MAITRESSES DE MONTESQUIEU « NE SEMBLENT PAS S'APPELER NÉCESSAIREMENT LES UNES LES AUTRES. »

A. Les Lettres persanes apparaissent comme l'œuvre d'un romancier libertin et d'un peintre de mœurs.

Sacrifiant au goût de son temps pour la galanterie et pour l'exotisme, Montesquieu déroule avec complaisance une intrigue de sérail assez licencieuse. En même temps, il fait, sous forme de tableaux et de portraits, une satire piquante de la société française contemporaine. Par ce petit ouvrage, Montesquieu contribua à donner là vogue à « un genre qui sera fécond » : le roman par lettres (La Nouvelle Héloïse de Rousseau; Werther de Gœthe); il ouvrit aussi le champ à certains contes de Voltaire, comme Candide, L'Ingénu ou Micromégas, où l'auteur, à la manière de Montesquieu relatant les impressions d'Usbek et de Rica sur la France, regarde du dehors, en étranger et comme s'il la voyait pour la première fois, la société où il a toujours vécu.

B. Les Considérations apparaissent comme l'œuvre d'un historien et d'un philosophe.

« Ce petit traité à l'usage des hommes d'État », ainsi que l'appelait d'Alembert, n'a rien de com-

mun, semble-t-il, avec l'ouvrage précédent. L'auteur retrace les événements marquants de l'histoire romaine, avec le dessein de les faire comprendre et d'en tirer des leçons. L'ouvrage peut faire penser à une « belle tragédie », non seulement par la savante ordonnance de sa composition dramatique, mais aussi par la constante majesté du ton qui s'accorde à la grandeur du sujet.

C. L'Esprit des Lois apparait comme l'œuvre d'un juriste et d'un penseur.

Montesquieu a réuni une documentation considérable sur les institutions et les mœurs des divers pays et il en tire des conclusions générales sur les rapports des institutions juridiques avec l'ensemble des circonstances particulières. L'ouvrage, en raison de la nouveauté et de l'ampleur de la matière, n'a pas la belle unité des Considérations : sa structure d'ensemble est complexe et assez déroutante, et certains chapitres sont émiettés en de courts paragraphes qui font penser aux articles d'une loi; d'où une impression de « morcellement » et, jusqu'à un certain point, de « papillotement».

DEUXIÈME PARTIE

MAIS CES « TÊTES DE LIGNE » NE SUIVENT PAS « DES ITINÉRAIRES DIFFÉRENTS »

Tout au long de sa carrière, Montesquieu a consacré, avec une rare constance, l'essentiel de ses méditations à démêler le mécanisme complexe des législations. Ainsi, L'Esprit des Lois est le fruit des réflexions de toute une vie et les deux ouvrages antérieurs peuvent être considérés comme des préparations à ce travail immense.

A. Les Lettres persanes contiennent en germe les idées essentielles de L'Esprit des Lois.

A côté d'un roman oriental destiné à amuser les gens du monde, il y a, dans Les Lettres persanes, une étude sérieuse des problèmes politiques et législatifs. Montesquieu ne se contente pas de saper; il apporte des éléments constructifs qu'il précisera et développera dans son grand ouvrage : ainsi, il distingue déjà trois formes de gouvernement et il est en voie de découvrir leurs principes; il discerne l'influence du climat sur les mœurs et, par suite, sur les lois; il traite en sociologue du divorce, de la dépopulation, de l'esclavage, des colonies.

B. Les Considérations annoncent, elles aussi, L'Esprit des Lois.

Dans l'idée première de Montesquieu, ces « considérations » devaient constituer un chapitre de L'Esprit des Lois : seule, l'ampleur inattendue du développement incita l'auteur à les en détacher en vue d'une publication séparée. De toute façon, le développement de l'histoire romaine amène Montesquieu à poser des problèmes qui touchent à la vie politique et aux institutions juridiques : ainsi, lorsqu'il montre la nécessité des divisions intestines dans un état libre ou lorsqu'il attribue la chute de la République romaine à l'excès de sa grandeur, il aborde des questions qu'il reprendra plus tard. D'une manière plus générale, il introduit le déterminisme dans l'étude des faits historiques en posant déjà le principe fondamental de L'Esprit des Lois : le sort des états est régi non par le hasard, la fatalité ou le caprice des législateurs, mais par des causes générales soit physiques, soit morales.

C. Enfin, des Lettres persanes à L'Esprit des Lois, la manière de l'auteur ne change pas autant qu'on pourrait le penser.

La verve brillante, le persiflage ironique qui avaient fait le succès des Lettres persanes se retrouvent parfois dans L'Esprit des Lois : Madame du Deffand disait que Montesquieu y faisait « de l'esprit sur les lois » et un contemporain compara l'ouvrage au « portefeuille d'un homme d'esprit ». D'autre part, la gravité du juriste ne faisait pas défaut à Usbek, lorsqu'il abordait des problèmes politiques ou sociaux. Si les Considérations sont le plus uniformément sérieux des ouvrages de Montesquieu, les formules lapidaires ou suggestives qui y abondent révèlent le même écrivain soucieux de frapper l'attention par des effets brillants. Précision, densité, souplesse de la syntaxe, sens éprouvé du rythme, telles sont, avec ce goût des « traits brillants », les caractéristiques générales du style de Montesquieu.

CONCLUSION

En écrivant un jour que « les Muses sont sœurs », Montesquieu laissait entendre qu'il ne convenait pas d'isoler ses ouvrages les uns des autres, si divergents qu'ils puissent paraître par l'inspiration et par le ton. Son œuvre, en effet, est encore plus remarquable par son unité que par sa diversité. Une grande préoccupation, l'étude des problèmes que pose la science sociale et politique, plus particulièrement l'étude des lois et de leurs rapports domine ses trois livres majeurs et suffit à créer entre eux un lien puissant. Aussi, plutôt que l'opinion de Ramon Fernandez, adopterons-nous le point de vue de Ferdinand Brunetière qui déclarait : « Sous le nom de Lettres persanes, de Considérations sur la grandeur et la décadence des Romains, d'Esprit des Lois, Montesquieu, en réalité, n'a jamais écrit qu'un seul ouvrage ».

Paul SURER.

Version latine

(Classe de lettres)

MORT DE VITELLIUS (20 décembre 69)

Vitellius, fait empereur par l'armée de Basse-Germanie, avait vaincu Othon à Bédriac. Mais le préfet d'Égypte proclama empereur le chef des armées de Judée, Flavius Vespasianus, que reconnurent aussi l'Espagne, la Gaule et la Bretagne. Vitellius essaya d'armer les Romains. Il entra en conflit avec le préfet de Rome, Flavius Sabinus, frère de Vespasien et le Capitole brûla au cours des bagarres. Le 20 décembre, Vitellius est tué; le Sénat reconnaît Vespasien et lui confère tous les pouvoirs.

PREMIER RÉCIT :

TEXTE

Vitellius, capta urbe, pĕr auersam Palatii partem (1), *Auentinum in domum uxoris* (2) *sellula defertur, ut* (3), *si diem* (4) *latebra uitauisset, Tarracinam* (5) *ad cohortes fratremque perfugeret. Dein mobilitate ingenii et, quæ natura* (6) *pauoris est, cum omnia metuenti præsentia maxime displicerent, in Palatium regreditur uastum desertumque, dilapsis etiam infimis seruitiorum* (7) *aut occursum eius declinantibus. Terret* (8) *solitudo et tacentes loci; temptat* (9) *clausa : inhorrescit uacuis* (10); *fessusque misero errore* (11) *et pudenda latebra* (12) *semet occultans, ab Iulio Placido, tribuno cohortis, protrahitur. Vinctæ pone tergum manus; laniata ueste, fœdum spectaculum, ducebatur, multis increpantibus, nullo illacrimante : deformitas exitus misericordiam abstulerat. Obuius e germanicis militibus* (13) *Vitellium infesto ictu per iram, uel quo maturius ludibrio eximeret, an tribunum appetierit in incerto fuit* (14); *aurem tribuni amputauit ac statim confossus est. Vitellium infestis mucronibus coactum modo erigere os et offerre contumeliis, nunc cadentes statuas suas, plerumque* (15) *rostra* (16) *aut Galbæ occisi locum contueri, postremo ad Gemonias* (17), *ubi corpus Flauii Sabini iacuerat, propulere. Vna uox non degeneris animi excerpta, cum tribuno insultanti se tamen imperatorem* (18) *eius fuisse respondit; ac deinde ingestis uolneribus concidit. Et uolgus eadem prauitate insectabatur interfectum qua fouerat* (19) *uiuentem.*

TACITE, *Hist.* III, 84-85.

TRADUCTION

Vitellius, après la prise de Rome, sort du Palais par une porte de derrière et se fait porter en litière chez sa femme, avec l'espoir, s'il échappait, dans sa cachette, aux dangers du plein jour, de se réfugier à Terracine auprès des cohortes et de son frère. Bientôt, par suite de l'inconstance de son caractère et parce que, comme il est naturel quand on a peur, le présent l'alarmait, lui surtout que tout effrayait, il retourne au Palais, vide et abandonné, même les plus infimes de ses esclaves s'étant dispersés ou fuyant sa rencontre. Il s'épouvante de cette solitude et du silence des lieux; il cherche à ouvrir les pièces fermées : il frissonne de les trouver vides; et, las d'errer misérablement, il se cache dans un réduit ignoble, d'où vient l'arracher Julius Placidus, tribun d'une cohorte. Les mains liées derrière le dos, les vêtements en lambeaux, on le traînait, spectacle affreux, au milieu des outrages et sans que nul versât une larme : l'ignominie de sa fin étouffait la pitié. Un soldat de l'armée de Germanie se jeta au-devant de Vitellius, en brandissant son épée; cédait-il à un mouvement de colère? Voulait-il l'arracher plus vite aux outrages? ou visait-il le tribun? On l'ignore; il coupa une oreille au tribun et fut aussitôt percé de coups. Quant à Vitellius, on le forçait avec la pointe des épées, tantôt à lever la tête et à la présenter aux insultes, tantôt à regarder ses statues qu'on renversait; souvent les rostres ou la place où Galba avait été tué. Enfin, on le poussa aux Gémonies, où le cadavre de Flavius Sabinus était resté gisant. On ne recueillit de sa bouche qu'une seule parole qui ne fût pas d'une âme avilie : au tribun qui l'insultait, il répondit qu'il avait pourtant été son général; et bientôt il tomba sous les coups et la populace l'outrageait, mort, avec la même bassesse qu'elle l'avait adoré vivant.

NOTES

(1) *Per auersam Palatii partem* ; par les derrières du Palatin. Le terme propre serait : *posticum :* mais Tacite évite, en général, les termes techniques et a recours à la périphrase. Le Palatin, berceau de Rome (où l'on montrait à l'époque historique les souvenirs légendaires de la fondation de la Ville), est devenu, sous l'Empire, la résidence officielle des empereurs. C'est là qu'Auguste était né.

(2) *in domum uxoris* ; si l'acc. *domum* (comme *rus*) est accompagné d'un déterminant, adjectif possessif ou complément de nom, il peut, ou bien être précédé de la préposition ou se construire comme s'il était seul : *uenio in domum patris* ou *domum patris*. L'emploi de la préposition avec l'acc. s'est généralisé de plus en plus.

(3) *ut* ; avec l'espoir que...

(4) *diem* ; c'est-à-dire *diei pericula* ; les dangers du plein jour.

(5) *Tarracinam* ; ancienne ville du Latium, au S.-E. de Rome, sur la voie Appienne et sur la côte, avec une citadelle fortifiée sur une haute colline.

(6) *quæ natura... est* ; relative en parenthèse, formant un idiotisme fréquent chez Cicéron. Le substantif antécédent qui devrait être à l'ablatif avec le sens de : eu égard à....., étant donné que......, avec....., s'enclave dans la relative et, par attraction, se met au même cas que le relatif : *spero, quæ tua est prudentia* ; j'espère, avec la finesse qui est la tienne...

(7) *seruitiorum* ; *seruorum*. *Seruitia*, au sens concret, est inconnu à Cicéron, mais fréquent chez Tite-Live et Tacite.

(8) *terret* ; énergie et pittoresque du verbe au commencement de la phrase.

(9) *temptat* ; il cherche à ouvrir. Le présent et l'imparfait, temps indiquant l'action inachevée, peuvent exprimer un simple effort : *mouebat audientium animos* = il cherchait à émouvoir les auditeurs.

(10) *uacuis* ; ablatif de cause.

(11) *errore* ; ces allées et venues.

(12) *pudenda latebra* ; un ignoble réduit.

(13) *e germanicis militibus* ; sous-entendre *unus* ou *quidam*.

(14) *in incerto fuit* ; *in incerto fuit utrum Vitellium infesto ictu per iram uel quo maturius ludibrio eximeret, an tribunum appetierit*. La proposition *vel quo eximeret* est coordonnée à *per iram*, et l'interrogation disjonctive porte sur le fait de savoir si c'est Vitellius ou le tribun que voulait frapper le Germain.

(15) *plerumque* ; souvent. Cet emploi de *plerumque* pour *sæpe* ou *sæpius* est très fréquent chez Tacite, comme *plerique* pour *multi*.

(16) *rostra* ; la tribune aux harangues, d'où il avait parlé au peuple quelques jours auparavant.

(17) *Gemonias* ; le supplice des condamnés se prolongeait même après la mort; les corps étaient exposés à la curiosité publique, sur un escalier voisin de la prison Mamertine, escalier qui conduisait au Capitole, les Gémonies (*Scalæ Gemoniæ* ou *Gradus Gemitorii*). Ensuite le bourreau les enlevait à l'aide d'un croc et les jetait au Tibre (de *gemere* = gémir).

(18) *imperatorem eius* ; son général. Vitellius reproche à cet officier un acte d'indiscipline.

(19) *fouerat* ; *fouere* ; expression favorite de Tacite, au sens de : se montrer chaud partisan de...

Pour mieux comprendre l'art de Tacite, on comparera la scène des Histoires avec le récit de Suétone; de l'historien, on rapprochera le biographe. Suétone énumère des détails, tels que ses recherches les lui ont fournis, avec le seul souci d'être complet; il est effectivement plus complet que Tacite. Il n'omet aucun fait, mais ils sont tous sur le même plan. « Son récit », a-t-on dit, « est un procès-verbal minutieux, d'une vérité criante, qui produit une vive impression sur le lecteur par la seule accumulation de toutes les circonstances grotesques ou horribles, mais une impression d'ordre physique ». Des sentiments de Vitellius, nous ne savons rien; de ceux des spectateurs de la scène, peu de chose. Tacite, au contraire, se passionne pour la peinture des âmes au milieu des événements et bien plus que pour le détail des événements eux-mêmes : il veut que, du drame, sorte une impression morale. Dans son récit, nous voyons l'épouvante du prince délaissé, la honte qu'inspire à tous cette fin lamentable. Suétone, lui, s'exprime avec la sécheresse d'un rapporteur. La réponse de Vitellius au tribun qui l'insulte n'est pas dans Suétone. En donnant le détail des outrages, le biographe n'émet aucune réflexion; Tacite évite le renseignement sous la forme crue, s'en tient à une description plus générale, mais c'est lui qui rend le mieux l'impression produite sur les assistants. Enfin, l'historien termine par une réflexion bien amère, gardant ce ton de gravité noble qui est la marque de son livre, alors que l'auteur des Vies des Césars s'arrête, dans son récit, sur un détail matériel.

DEUXIÈME RÉCIT :

TEXTE

Postridie... nuntiatum est per exploratorem hostem adpropinquare. Continuo igitur abstrusus (1) *gestatoria sella* (2), *duobus solis comitibus, pistore et coquo* (3), *Auentinum* (4) *et paternam domum clam petiit, ut inde in Campaniam fugeret. Mox, leui*

TRADUCTION

Le lendemain un éclaireur lui annonça l'approche de l'ennemi. Aussitôt, il se cacha dans une chaise à porteurs, puis, accompagné seulement de deux personnes, son boulanger et son cuisinier, gagna secrètement l'Aventin et sa maison paternelle, d'où il comptait fuir en Campanie. Ensuite, croyant, d'après un bruit vague et sans fondement, que la paix avait été accordée, il se laissa reporter

rumore et incerto, tamquam pax impetrata esset, referri se in Palatium passus est; ubi cum deserta omnia reperisset, dilabentibus etiam qui simul erant, zona se aureorum plena circumdedit; confugitque in cellulam ianitoris, religato pro foribus cane, lectoque et culcita obiectis. Irruperant iam agminis antecessores, ac nemine obuio rimabantur (5), *ut fit, singula. Ab his extractus e latebra, sciscitantes « qui esset » (nam ignorabatur) et « ubi esse Vitellium scirent », mendacio elusit; deinde agnitus, rogare non destitit, quasi quædam de salute Vespasiani dicturus, ut custodiretur interim uel in carcere; donec religatis post terga manibus, iniecto ceruicibus laqueo, ueste discissa, seminudus in forum tractus est, inter magna rerum uerborumque ludibria, per totum uiæ Sacræ* (6) *spatium, reducto coma capite, ceu noxii solent, atque etiam mento mucrone gladii subrecto, uti uisendam præberet faciem, neue submitteret; quibusdam stercore et cœno incessentibus, aliis incendiarium et patinarium* (7) *uociferantibus, parte uulgi etiam corporis uitia exprobrante (erat enim in eo enormis proceritas, facies rubida plerumque ex uinolentia, uenter obesus, alterum femur subdebile, impulsu olim quadrigæ, cum auriganti* (8) *Caio ministratorem exhiberet); tandem apud Gemonias minutissimis ictibus excarnificatus atque confectus est, et inde unco tractus in Tiberim.*

SUÉTONE, *Vitellius*, XVI-XVII.

au Palais. L'ayant trouvé complètement désert et ses compagnons eux-mêmes s'esquivant, il s'entoura d'une ceinture pleine de pièces d'or, se réfugia dans la loge du portier, attacha le chien devant la porte et la barricada avec un lit et un matelas. Les avant-coureurs de l'armée ennemie avaient déjà fait irruption dans le Palais et, comme il arrive, ne rencontrant personne, fouillaient partout. Ils le tirèrent de sa cachette et, ne le connaissant pas, lui demandèrent qui il était et s'il savait où se trouvait Vitellius; il se déroba par un mensonge; ensuite, reconnu, il ne cessa de réclamer sous prétexte qu'il avait à faire des révélations intéressant la vie de Vespasien, qu'on le gardât provisoirement, fût-ce en prison; enfin, on lui attacha les mains derrière le dos, on lui mit une corde au cou, on déchira ses vêtements, on le traîna demi-nu au forum, en l'accablant par dérision, sur tout le parcours de la Voie Sacrée, de mauvais traitements et d'outrages; on lui ramenait la tête en arrière, en le tirant par les cheveux, comme on le fait pour les criminels; et même, avec la pointe d'une épée, on lui tenait le menton soulevé, pour qu'il fît voir son visage et ne pût baisser la tête; certains lui jetaient des immondices et de la boue; d'autres hurlaient les noms d'incendiaire et de goinfre, une partie de la populace lui reprochait même ses défauts physiques; il avait, en effet, une taille démesurée, un visage d'ordinaire empourpré par l'ivresse, un ventre proéminent, une cuisse un peu faible, depuis qu'elle avait été heurtée par un quadrige, au temps où il se faisait le serviteur de Caligula dans ses courses de char. Enfin, près des Gémonies, il fut déchiqueté à tout petits coups, puis achevé et, de là, par un croc, traîné dans le Tibre.

NOTES

(1) *abstrusus ;* de *abstrudo ;* pousser violemment loin de, et, par affaiblissement de sens, dérober à la vue, cacher.

(2) *gestatoria sella ;* chaise à porteurs, dans laquelle celui qui l'occupait était assis et non couché, comme cela se faisait dans la *lectica*. Elle était ordinairement couverte et fermée. On l'appelle aussi *sella fertoria* ou *portatoria*.

(3) *pistore et coquo ;* la gourmandise de Vitellius était célèbre. Cf. Tac. Hist. II, 95. Il mangeait partout et toujours. « A un repas que lui offrit son frère lors de son entrée à Rome, parurent neuf mille poissons des plus recherchés et sept mille oiseaux et lui-même inventa un plat d'une grandeur énorme, qu'il appelait fastueusement le bouclier de Minerve protectrice et où entraient pêle-mêle des foies de carrelets, des cervelles de faisans et de paons, des langues de phénicoptères et des laitances de lamproies. Des navires parcouraient les mers à la recherche des mets les plus rares. Les fantaisies gastronomiques de l'empereur mettaient à contribution le monde entier. » (L. Homo)

(4) *Auentinum ;* l'Aventin, colline annexée au territoire urbain par Ancus Martius, quatrième roi de Rome. Sous l'Empire, quartier aristocratique. Un grand nombre de personnages en vue y ont habité : Asinius Pollion, contemporain d'Auguste; l'empereur Vitellius avant son avènement, etc.

(5) *rimabantur ;* fouiller, explorer. Avant de passer, avec ce sens, dans la langue commune, le verbe *rimari* a appartenu à la langue augurale ; fendre les entrailles pour les examiner (*rima* = fente, crevasse).

(6) *Viæ Sacræ ;* la Voie Sacrée, qui utilisait la dépression comprise entre l'Esquilin et le Quirinal au Nord, le Palatin au Sud et traversait tout le centre de Rome, était la plus importante de la ville. Les anciens discutaient sur l'origine de son nom; les uns l'expliquaient par le fait que sur cette voie avait été conclu le traité entre Romulus et Tatius; pour les autres, l'épithète de Sacrée était due au passage des cortèges religieux qui se rendaient au Capitole ou en revenaient. A l'époque royale et sous la République, elle était bordée de maisons particulières; mais de bonne heure apparurent des édifices publics : Temples des Pénates, des Lares, Maison des Vestales, etc. Néron comprit dans le périmètre de son immense Maison dorée toute la région, à l'exception de la Maison des Vestales. A la fin de l'Empire, la Voie Sacrée est bordée dans toute son étendue et sur ses deux côtés d'édifices publics.

(7) *patinarium ;* goinfre, qui aime les plats *(patina)*.

(8) *auriganti Caio ;* au paragraphe 4, Suét. dit que Vitellius était devenu le favori de Caligula, en conduisant comme lui des chars dans le cirque.

T. LÉGER.